SYMPOSIUM POUR LA FEMME FRANCOPHONE

RAPPORT
Février 1986

Conseil des Affaires franco-ontariennes

4e étage, édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

(416) 965-0598

Ontario

Ontario

Le Conseil des Affaires franco-ontariennes
Council for Franco-Ontarian Affairs

4e étage
Edifice Mowat
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1C2
(416) 965-0598

4th Floor
Mowat Block
Queen's Park
Toronto, Ontario
M7A 1C2
(416) 965-0598

Le 28 février 1986

L'honorable Bernard Grandmaître
Ministre délégué aux Affaires francophones
17e étage
777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 1C5

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous soumettre, par la présente, le rapport du Symposium pour la femme francophone, tenu à Toronto, les 25 et 26 octobre 1985.

Il est à espérer que tous les ministres du gouvernement de l'Ontario pourront s'inspirer de ce document pour améliorer la qualité de vie de la femme francophone et ainsi répondre aux attentes des quelque cinq cents femmes venues de tous les coins de la province.

L G. Charron

Laura Gueguen-Charron
Présidente

TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS 1

ANTÉCÉDENTS 3

RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS 4

RECOMMANDATION GÉNÉRALE 5

COMPTE RENDU DES ATELIERS DE DISCUSSION 6

La femme francophone chef de famille 7
La femme francophone dans le milieu du travail 9
La femme francophone et la santé 13
La femme francophone dans la société 18
La femme francophone et l'économie 25
La femme francophone et la violence 32
La femme francophone: La formation et la technologie 35
La femme francophone et la politique 38
La femme francophone et la religion 40
La femme francophone et le vieillissement 42
La femme francophone: Le droit familial et constitutionnel. . 45
La jeune femme francophone 46

CONCLUSION 50

ANNEXES

Annexe A: Récapitulatif des recommandations 54

Annexe B: Données générales sur la femme francophone en Ontario 79

Annexe C: Liste des ministres, des députés et des coordonnateurs des services en français. 112

Annexe D: Répertoire de participation 132

AVANT-PROPOS

Le Symposium pour la femme francophone 1985 a constitué la première rencontre francophone d'une telle envergure. La participation de tant de femmes venues de tous les coins de la province représente, dans ce sens, un immense succès. Environ 500 femmes se sont rendues à cette grande réunion. Jamais la femme francophone de l'Ontario n'avait démontré une telle mobilisation et une telle volonté de s'affirmer et d'élaborer sur son avenir.

La joie était présente à ce Symposium, ainsi que le sentiment d'avoir participé à un événement inoubliable qui a ouvert la porte à une ère nouvelle pour la femme francophone de l'Ontario. D'autre part, la présence des média, avec des émissions radiophoniques et télévisées en direct, a permis aux francophones de la province, de réaliser ce que la francophonie ontarienne pouvait entreprendre et quels étaient les objectifs du premier Symposium pour la femme francophone de l'Ontario 1985.

Les recommandations présentées ici sont l'aboutissement de l'éveil croissant de la conscience socio-politique et socio-culturelle chez la femme francophone de l'Ontario, laquelle conscience, et bien qu'elle ait toujours été présente, a été, par le passé, bien souvent refrénée par des impératifs d'ordre linguistique, social, économique et culturel.

Les objectifs primordiaux du présent rapport sont les suivants:

i) être un compte rendu des discussions et des recommandations des douze ateliers de travail du Symposium;

ii) servir d'instrument d'intervention auprès des ministères concernés dans ce rapport;

iii) donner des renseignements quantitatifs et qualitatifs sur la femme francophone en Ontario;

iv) fournir un répertoire de participation et une liste des ministres, des députés ontariens et des coordonnateurs des services en langue française.

Lors du Symposium, le CAFO s'est engagé à ne pas modifier le contenu des recommandations. Il a respecté cet engagement dans ce rapport.

Il est important de préciser que le présent rapport contient des recommandations et non pas des résolutions. En effet, alors que des résolutions sont des décisions générales nécessitant l'acceptation unanime des partis, les recommandations sont des demandes-conseils particulières et insistantes auprès d'organismes auxquels elles s'adressent.

Il est aussi essentiel de remercier toutes les associations féminines francophones pour leur collaboration, les media pour leur impressionnante couverture de l'événement, les conférencières pour leur excellence, en particulier mesdames Simone Veil, Huguette Labelle et Yolande Grisé, les animatrices, les personnes-ressources et les scribes des ateliers de discussion sans lesquelles le rapport n'aurait pu être conçu et, bien sûr, toutes les femmes francophones qui ont participé au Symposium et qui ont soumis les recommandations présentées dans ce rapport.

ANTÉCÉDENTS

La question de la condition de la femme francophone en Ontario a toujours été une préoccupation importante pour le CAFO. Dès 1982, le Conseil des Affaires franco-ontariennes accordait à la femme francophone une priorité dans ses dossiers d'étude. Le Secrétariat du Conseil s'engageait alors à monter une documentation sur la femme francophone et à participer à diverses rencontres et conférences afin de se tenir à jour sur les questions concernant les femmes en général et, plus particulièrement, les Franco-Ontariennes.

C'est alors que le Conseil découvrit, au travers des recherches statistiques entreprises, les problèmes réels et constants auxquels les femmes francophones de l'Ontario étaient confrontées. Les besoins de la femme francophone devenaient évidents et conséquemment identifiables.

En 1984, le Conseil décida d'organiser un Symposium pour la femme francophone. Suite à une demande de collaboration du Comité d'organisation d'une rencontre de femmes ontaroises (CORFO), le Conseil constitua un Comité de planification du Symposium composé du CORFO et de représentantes de: l'Union culturelle des Franco-Ontariennes (UCFO), la Fédération des femmes canadiennes-françaises (FFCF), Direction Jeunesse, la Fédération des aîné(e)s francophones de l'Ontario, Action-Éducation Femme, le Conseil du statut de la femme, la Direction générale des femmes et les ministères de l'Éducation et des Collèges et Universités. Ce comité se rencontra pour dégager les lignes principales du Symposium au niveau des objectifs et de l'organisation. D'autre part, le Conseil prenait sur lui la responsabilité d'obtenir des fonds nécessaires à la mise sur pied du Symposium.

Suite à un travail d'envergure et de longue haleine effectué par le Conseil, le Secrétariat permanent du Conseil et le Comité de planification, le Symposium pour la femme francophone 1985 eut finalement lieu à Toronto les 25 et 26 octobre 1985.

RAPPEL DES ÉVÉNEMENTS

Le vendredi 25 octobre, lors de la première assemblée générale, madame Huguette Labelle, Secrétaire associé du Cabinet fédéral et Sous-greffier du Conseil privé, présenta un exposé concernant les femmes francophones.

Une soirée d'honneur à caractère social et culturel lança officiellement le Symposium. La présidente du CAFO souhaita la bienvenue aux nombreuses participantes ainsi qu'à tous les dignitaires venus apporter, par leur présence, leur appui aux femmes francophones de l'Ontario.

Le mot d'ordre fut lancé:

"Nous sommes là, près de 500 femmes, venues de toutes les régions de la province, qui allons discuter, proposer, élaborer sur notre avenir...."*

L'ambiance était créée, le tout agrémenté de la récitation d'un poème de madame Lisette Brochu, de la conférence de madame Simone Veil, Député au Parlement européen, et de la déclaration de monsieur Bernard Grandmaître, Ministre responsable aux Affaires francophones. Suite au dîner, un spectacle fut offert, permettant ainsi aux participantes de se rappeler avec fierté leurs origines françaises.

Le samedi 26 octobre, les participantes se dirigèrent vers les ateliers de leur choix. Durant le petit déjeuner et le déjeuner, monsieur Ian Scott, Ministre responsable de la condition féminine, et madame Lily Munro, Ministre des Affaires civiques et culturelles, ont présenté une allocution. Par la suite, madame Yolande Grisé, Directrice, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, donna une conférence intitulée "Vivre au féminin français en Ontario".

En fin d'après-midi, les participantes se réunirent en une séance plénière, d'une part pour y présenter les recommandations prises dans chaque atelier, d'autre part pour soumettre au CAFO une recommandation globale. Cette recommandation générale est d'ailleurs présentée en tout premier lieu dans ce rapport. Le CAFO a immédiatement créé le comité ad hoc tel que demandé dans cette recommandation.

---

* Discours d'ouverture

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

ATTENDU QUE les membres d'associations féminines et des femmes non regroupées participent pour une première fois à un même Symposium;

ATTENDU QUE les recommandations faites sont d'importance primordiale à l'amélioration des conditions de vie de la femme francophone;

ATTENDU QU' il est vital de donner un suivi à ce Symposium; et

ATTENDU QU' il est nécessaire que les femmes francophones de l'Ontario aient une voix forte,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO METTE SUR PIED D'ICI TROIS MOIS UN COMITÉ AD HOC QUI AURA LE MANDAT:

1) D'ASSURER LE SUIVI DE CE SYMPOSIUM;

2) DE PARTICIPER À LA RÉDACTION DU RAPPORT QUI SERA PRÉSENTÉ AU GOUVERNEMENT; ET

3) DE CRÉER UNE COALITION DES ASSOCIATIONS FÉMININES ET DES FEMMES NON REGROUPÉES QUI SERAIT LA VOIX DES FEMMES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO.

COMPTE RENDU

DES

ATELIERS DE DISCUSSION

ATELIER: LA FEMME FRANCOPHONE, CHEF DE FAMILLE

Animatrice:	Jacqueline Pelletier
Personnes-ressources:	Liliane Rivet - Diane Vachon
Scribe:	Lorraine Marois-Gingras

Cet atelier a réuni des femmes venues des différents coins de la province. Les trois quarts des femmes présentes étaient des chefs de famille monoparentale. La moitié d'entre elles venait du Nord de la province tandis que l'autre moitié était partagée entre l'Est et le Sud de l'Ontario. La majorité des femmes présentes avait un ou deux enfants chacune et certaines d'entre elles étaient sans emploi. Un certain nombre ne recevait aucune pension alimentaire ou encore en recevait une, mais de façon très irrégulière.

Des discussions très animées ont porté sur des sujets variés dont les principaux ont été le double emploi, les difficultés socio-économiques, le recyclage professionnel et l'isolement intellectuel et émotif. Avant de procéder à la discussion, Diane Vachon, personne-ressource, a décrit la situation existante dans deux différentes régions de la province, soit Prescott- Russell et Ottawa-Carleton. A l'aide de données statistiques, elle a démontré à quel point la situation socio-économique de la femme francophone chef de famille monoparentale, est très difficile, que ce soit en région urbaine ou rurale.

Liliane Rivet, personne-ressource de la région de Sudbury, a ensuite parlé de la mise sur pied de regroupements de femmes chefs de famille. Ces groupes ont été formés dans le but d'offrir un certain appui moral à la femme qui se sent isolée, seule avec ses problèmes et qui a besoin de reprendre confiance en ses capacités. Ces initiatives connaissent présentement un très grand succès.

Toute la problématique du recyclage face à l'emploi a été abordée. On a remis en question le "prix à payer" pour un éventuel retour aux études (problèmes de coûts, d'horaires, de garderies, de déplacements, de santé, etc...), ce perfectionnement ou cette formation qui n'assure pas pour autant un emploi mieux rémunéré. On a discuté des ressources disponibles telles que les bourses, les programmes de service à l'emploi, les allocations, mais on a également constaté les lacunes qui existent au niveau de la diffusion de l'information concernant ces ressources.

RECOMMANDATION I

ATTENDU QUE nous avons des programmes de formation et d'aide financière pour assistés sociaux mais que quatre familles sur dix dirigées par une femme au Canada sont pauvres et qu'en Ontario, 50% des femmes francophones chefs de famille monoparentale reçoivent un revenu annuel inférieur à 10 000 $ (Conseil national du bien-être social, octobre 1985),

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES DE L'ONTARIO DE RENDRE ACCESSIBLE À L'ENSEMBLE DES CHEFS DE FAMILLE À FAIBLE REVENU Y COMPRIS CEUX ET CELLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, UN PROGRAMME EN FRANÇAIS, TEL QUE "EMPLOYMENT SUPPORT INITIATIVE" QUI EST PRÉSENTEMENT ÉTABLI DANS CERTAINES RÉGIONS DE LA PROVINCE ET QUI VISE UNE AMÉLIORATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FAMILLE MONOPARENTALE.

CE PROGRAMME DEVRAIT AUSSI RECOUVRIR L'ENSEMBLE DES DÉPENSES RÉELLES RELIÉES À LA FORMATION, C'EST-À-DIRE TRANSPORT, SERVICES DE GARDERIES, FRAIS DE SCOLARITÉ, PLANIFICATION DE CARRIÈRE, ET ASSURER UNE ALLOCATION DE SUBSISTANCE (LOYER, NOURRITURE, VÊTEMENTS, ETC.).

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES DE METTRE SUR PIED UN RÉSEAU UNIVERSEL DE SERVICES DE GARDERIES; ET QUE,

À L'INTÉRIEUR DE CE RÉSEAU, DES SERVICES SOIENT DISPONIBLES EN FRANÇAIS DANS TOUTE LA PROVINCE.

ATELIER: LA FEMME FRANCOPHONE ET LE MILIEU DU TRAVAIL

Animatrice:	Jacqueline Lévesque
Personne-ressource:	Carmen Paquette
Scribe:	Suzanne Beaubien

Le milieu du travail a traditionnellement réservé certains emplois aux hommes et d'autres aux femmes. Par conséquent, dans bien des cas, les emplois dits "féminins", étaient moins bien rémunérés que les emplois dits "masculins", même si ces emplois sont comparables selon certains critères telles les qualifications requises. Or, il est temps de reconnaître l'égalité dans le milieu du travail par un salaire égal pour un travail d'égale valeur et de mettre en place les mécanismes nécessaires pour enrayer les injustices qui persistent.

Le travail à temps partiel est une réalité qui concerne à peu près uniquement les femmes. Il y a certains avantages mais, que les femmes y soient par choix ou non, il y a aussi des désavantages et les femmes doivent être conscientes des conséquences du travail à temps partiel. Le gouvernement doit promouvoir une meilleure protection des femmes qui oeuvrent à temps partiel en incitant tout employeur à reconnaître à part égale la place de la femme qui oeuvre à temps partiel.

Quoique les mesures incitatives ne garantissent pas nécessairement l'atteinte des objectifs visés, il faut tout de même que notre gouvernement exerce un leadership et poursuive ses démarches afin de convaincre l'entreprise privée de l'importance des programmes d'action positive. Il faut dépasser la parole et passer à l'action avec des mesures concrètes qui assureront le succès de ces programmes et une réelle valorisation des ressources féminines négligées depuis trop longtemps.

La femme qui oeuvre sur le marché du travail et qui prend un congé de maternité d'une durée quelconque est, règle générale, pénalisée dans sa carrière. Les prestations d'assurance chômage qu'elle reçoit sont inférieures à son salaire, l'ancienneté et l'expérience acquise sont affectées, son accès aux avantages

sociaux est parfois plus difficile. Le principe de base qu'il faut véhiculer, c'est que les deux parents sont également responsables de l'éducation des enfants; et il faut mettre en place les mécanismes nécessaires pour appuyer ce principe. Toute la question du congé de maternité mérite une attention particulière et une administration distincte.

De nombreuses femmes, qu'elles oeuvrent à plein temps sur le marché du travail ou à temps partiel ou qu'elles oeuvrent au foyer, n'ont pas accès à un fonds de pension. Les statistiques démontrent en effet combien de femmes âgées vivent sous le seuil de la pauvreté. Il est urgent que toutes les femmes aient accès à un fonds de pension afin d'être assurées d'un bien-être légitime à l'âge de la retraite.

RECOMMANDATION I

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE PROJET DE LOI PROVINCIAL SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE (PAY EQUITY ACT) SOIT ADOPTÉ;

b) QUE LE GOUVERNEMENT ÉTABLISSE UN MÉCANISME APTE À FOURNIR LES OUTILS DE COMPARAISON ENTRE LES DIFFÉRENTS EMPLOYEURS ET EMPLOYÉ(E)S DE TOUTES LES SPHÈRES DE TRAVAIL DE JURIDICTION PROVINCIALE; ET

c) QUE TOUTE DOCUMENTATION SOIT DISPONIBLE EN FRANÇAIS ET DISTRIBUÉE AUX FEMMES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO.

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS a) OUE LES FEMMES SOIENT CONSCIENTISÉES QUE LEUR PARTICIPATION À LA MAIN-D'OEUVRE À TEMPS PARTIEL EST SOUVENT BASÉE SUR LA DIFFICULTÉ DE CONCILIER LE TRAVAIL AU FOYER ET À L'EXTÉRIEUR ET PEUT ÊTRE SOURCE D'EXPLOITATION;

b) QUE LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL RECONNAISSENT, DANS LEUR JURIDICTION RESPECTIVE, LA VALEUR DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL PAR UNE PARTICIPATION ÉQUITABLE DES EMPLOYEURS ET DES EMPLOYÉ(E)S À TOUS LES AVANTAGES SOCIAUX À LA FORMATION ET À L'AVANCEMENT; ET

c) QU'UN REGROUPEMENT PROVINCIAL SOIT CRÉÉ POUR ATTEINDRE LES DEUX OBJECTIFS SUSMENTIONNÉS.

RECOMMANDATION III

NOUS RECOMMANDONS

a) QUE LE GOUVERNEMENT ONTARIEN INCITE LE SECTEUR PRIVÉ À METTRE SUR PIED DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE;

b) QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION MAINTIENNE LE FINANCEMENT INCITANT LES CONSEILS SCOLAIRES À METTRE SUR PIED DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE;

c) QUE LES EMPLOYEURS IMPLIQUENT LES FEMMES DANS LA PLANIFICATION ET LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE;

d) QUE LES EMPLOYEURS QUI METTENT SUR PIED DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE PRÉVOIENT AUSSI LA MISE EN PLACE DE CERTAINES MESURES SOCIALES TELLES LES GARDERIES;

e) QUE LES EMPLOYEURS QUI METTENT SUR PIED DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE S'ASSURENT QUE CES PROGRAMMES SOIENT VIABLES EN PRÉVOYANT LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES QUI AIDERONT À LA RÉUSSITE DES PROGRAMMES;

f) QUE LES EMPLOYEURS CONSIDÈRENT L'EXPÉRIENCE CONNEXE DES FEMMES DANS LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES EXIGÉES POUR ACCÉDER À UN POSTE DE RESPONSABILITÉ; ET

g) QUE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL METTE SUR PIED UN MÉCANISME DE COORDINATION PROVINCIALE FRANCOPHONE POUR LES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE.

RECOMMANDATION IV

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ENCOURAGE ET RECONNAISSE LA PARTICIPATION CONJOINTE DES DEUX PARENTS À L'ÉDUCATION DES ENFANTS:

i) PAR L'ÉTABLISSEMENT D'UN CERTAIN NOMBRE DE CONGÉS PARENTAUX ANNUELS ACCESSIBLES AUX DEUX PARENTS, ET

ii) PAR L'ÉTABLISSEMENT DE PRESTATIONS DE CONGÉS ÉQUIVALENTES AU SALAIRE ET À LA DURÉE DE L'EMPLOI; ET

b) QUE TOUTE LA QUESTION DE CONGÉS DE MATERNITÉ ET DE CONGÉS PARENTAUX SOIT ADMINISTRÉE PAR UN DÉPARTEMENT DISTINCT DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE.

RECOMMANDATION V

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL INCITE LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES À METTRE SUR PIED UN FONDS DE PENSION POUR LEURS EMPLOYÉ(E)S;

b) QUE LA FEMME QUI OEUVRE À PLEIN TEMPS AU FOYER AIT ACCÈS À UN FONDS DE PENSION COMPARABLE À CELUI DES TRAVAILLEUSES RÉMUNÉRÉES;

c) QUE L'ON ENCOURAGE TOUTES LES FEMMES À RÉDIGER UN TESTAMENT PERSONNEL; ET

d) QU'EN CAS DE DIVORCE, LA FEMME PUISSE RECEVOIR AU MOINS 50% DE LA PENSION DE SON CONJOINT.

ATELIER: LA FEMME FRANCOPHONE ET LA SANTÉ

Animatrice:	Nicole Lafrenière-Davis
Personne-ressource:	Dr Claire-Lucie Brunet
Scribe:	Jacinthe Fraser

Information

Le docteur Claire-Lucie Brunet, médecin de famille, invitée à prendre la parole, répond à deux thèmes principaux: "Qu'est-ce qu'une femme francophone en bonne santé?" et "Quelle est la place de la femme francophone professionnelle dans le domaine de la santé?"

Elle souligne que les femmes ont une emprise sur leur santé, une responsabilité vis-à-vis de celle-ci. La santé suppose l'exercice, une bonne diète, la non-consommation de cigarettes et d'alcool. On peut rester en santé malgré de petites crises. La santé, c'est une attitude positive envers son corps.

En pratique médicale, plus de 50% des patients sont des femmes. La femme a des problèmes spéciaux, par exemple, si elle est active sexuellement, elle doit subir un test PAP annuellement. Les femmes font plus de consultations d'ordre psychologique. Quand les hommes consomment plus de drogues illicites, les femmes consomment plus de médicaments prescrits.

Les femmes se dirigent encore vers des disciplines traditionnelles comme médecine familiale ou radiologie. Peu sont obstétriciennes ou chirurgiennes. Les infirmières et autres professionnelles doivent changer leur propre attitude. A Timmins, par exemple, on retrouve une seule médecin francophone sur trois médecins. On observe que les jeunes médecins hommes acceptent mieux les femmes dans la profession que leurs aînés.

Observations

Les participantes se sont ensuite divisées en quatre sous-groupes pour discuter les points suivants:

- l'information;
- la formation de professionnelles;
- la prévention;
- la ménopause et le stress;

Les observations principales qu'elles tirent de ces discussions sont:

- manque de programmes d'information écrite ou diffusée par les média en français;
- manque de réceptionnistes bilingues;
- manque de personnel hospitalier de langue française;
- manque d'offre de cours en français pour les infirmières;
- manque d'aides familiales bilingues;
- manque d'infirmières indépendantes bilingues (service à domicile);
- manque de médecins généralistes et spécialisites francophones;
- manque de programmes de médecine préventive en français;
- manque de moyens et de soutien pour la femme face au stress;
- attitude négative de certains médecins face à des maladies dites "féminines".

Suggestions

L'ensemble des quatre groupes développe ensuite et globalement les suggestions suivantes, lesquelles reflètent, et s'ajoutent aussi à la problématique de la femme francophone et la santé ainsi que déjà exprimée dans les observations vues plus haut:

- Qu'un ensemble de services permanents soit structuré pour répondre aux besoins de la femme francophone au niveau de la prévention dans le domaine de la santé physique et mentale. Les aspects suivants devraient être couverts: drogue, alcool, troubles familiaux et émotifs, les niveaux spirituel et économique; et/ou, que soient établis des programmes spécifiques à l'échelle régionale et provinciale et que la promotion de ces services soit faite.

- Que l'on demande au CAFO de faire une pression auprès du gouvernement afin de développer des programmes bilingues en santé (français et anglais) dans les institutions comme les collèges universitaires dans toutes nos régions de l'Ontario. On demande au CAFO qu'un suivi à cette recommandation soit donné au prochain symposium en 1986.

- Que le ministère de la Santé forme un comité pour étudier et recommander un plan de restructuration du système de santé afin que la prévention de la maladie et la promotion de la santé aient la même importance que le traitement de la maladie et que le développement de ces services de promotion et de prévention tienne compte des besoins des francophones de l'Ontario.

- L'Accueil médical francophone de Toronto devrait être plus soutenu au point de vue budgétaire.

- Étant donné que les hôpitaux spécialisés de Toronto n'offrent pas ou très peu de services en français, que l'Accueil médical francophone offre des services 7 jours par semaine et 24 heures par jour et, comme l'AMF est peu connue, qu'on voit à faire une campagne de publicité intensive et constante à travers la province.

- Que soient créés des centres communautaires de santé mentale de langue française qui visent à la fois la prévention et le traitement des problèmes d'ordre psychologique. Ils pourraient prendre la forme de groupes d'entraide, de cours aux jeunes. La formule québécoise CLSC* pourrait peut-être être inventoriée et adaptée.

- Au sujet de la formation de professionnels de langue française dans le domaine de la santé mentale, qu'on demande aux écoles de médecine de réserver certaines places pour des candidats francophones provenant de régions éloignées.

- Concernant le grand besoin d'information et d'éducation des femmes, que des programmes soient institués pour sensibiliser la femme à sa santé mentale et physique.

---

* Centres locaux de services communautaires

- Qu'un centre communautaire de santé physique et mentale soit mis sur pied dans différentes communautés. Que ce centre vise à la fois la prévention et le traitement de problèmes touchant les femmes, particulièrement ceux d'ordre psychologique. A l'intérieur du volet "préventions", qu'il y ait des programmes (ex. groupes d'entraide, éducation populaire) qui soient institués de façon permanente pour sensibiliser et aider les femmes à faire face aux différents problèmes de leur vie.

- Qu'on encourage les écoles de professionnels de la santé, dont la médecine, à accepter des candidates francophones en fonction des pénuries et en tenant compte des besoins régionaux.

Plénière des quatre groupes

Une synthèse est faite des suggestions prises dans chaque atelier afin d'aboutir à une recommandation finale.

La prévention, la pénurie de professionnels francophones de la santé et le besoin d'y remédier sont des thèmes revenus de façon constante dans tous les ateliers.

Des recommandations finales furent étudiées en plénière dans le but d'en arriver à une synthèse, la majorité traitant de prévention, c'est-à-dire de l'urgence pour les femmes francophones, encore plus isolées que les autres, de prendre en main leur santé, de se renseigner (le droit à l'information est certainement une constante qui a émergé des ateliers), de s'affirmer face au médecin, de lutter contre la dépendance que crée l'usage abusif de médicaments. Les thèmes développés dans chaque groupe ainsi que les recommandations qui en sortent dénotent un remarquable consensus. Une formule comme le programme Odyssée, par exemple, semble rallier toutes les opinions.

D'autres recommandations traitaient du besoin de formation et de bourses de professionnels de la santé. Ces recommandations s'ajoutent ou renforcent certaines des 24 recommandations dont fait état une étude récente du Conseil de planification sociale d'Ottawa-Carleton, Les professionnels francophones dans les services de santé et les services sociaux en Ontario, Rapport de situation, juin 1985.

RECOMMANDATION 1

ATTENDU QUE La femme francophone donne une importance prioritaire à la promotion de la santé mentale et physique, à la prévention de la maladie,

NOUS RECOMMANDONS AUX MINISTÈRES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES:

a) DE FACILITER LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE CENTRES FRANCOPHONES DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE SANTÉ (PHYSIQUE ET MENTALE) OÙ LA GAMME DES SERVICES DE PRÉVENTION PRIMAIRE ET SECONDAIRE SERAIT DISPENSÉE ET CE EN LIBÉRANT LES FONDS NÉCESSAIRES; ET

b) DE METTRE SUR PIED DES COMITÉS CONSULTATIFS FRANCOPHONES PROVINCIAUX ET RÉGIONAUX OÙ SERAIENT REPRÉSENTÉES LES PROFESSIONNELLESS FRANCO-ONTARIENNES ET LES CONSOMMATRICES DE SERVICES ET D'INFORMATION EN FRANÇAIS.

ATELIER: LA FEMME FRANCOPHONE DANS LA SOCIÉTÉ

Animatrice:	Monique Décarie-Pilipchuk
Personne-ressource:	Rolande Soucie
Scribe:	Paule Cotter

Le bénévolat

On présente le sujet en faisant un court historique du bénévolat de la femme francophone en Ontario et en soulevant les questions actuelles qui semblent préoccuper les femmes francophones dans ce domaine.

Naguère la nature du bénévolat en Ontario français était surtout centrée sur la paroisse, la région habitée. C'était du bénévolat de service.

Le bénévolat de service prédomine encore de nos jours, mais il y a aussi le bénévolat d'engagement où l'on siège au sein de comités et de conseils; où l'on s'engage activement dans le processus politique. Cependant, on se pose la question suivante face au bénévolat d'engagement: Est-ce que les gouvernements aux différents paliers ne sont pas en train de se décharger de plusieurs services sociaux par le biais du bénévolat?

D'autre part, pour l'homme francophone, le bénévolat sert de tremplin dans sa carrière et lui permet de se faire une réputation sociale. En est-il de même pour la femme francophone?

Les coupures au ministère de la Santé ont accentué le besoin du bénévolat dans les hôpitaux. Cependant, il appert que dans certains hôpitaux, ceci est susceptible d'empiéter sur les droits et la sécurité d'emploi du personnel salarié.

Pourtant, la qualité des services au patient est très enrichie par l'afflux du bénévolat. Il faudrait que le personnel hospitalier ainsi que les bénévoles reconnaissent de part et d'autre leur tâche spécifique dans l'offre des services de santé.

De plus, il faut maintenant s'impliquer dans le bénévolat d'engagement, prendre la parole publiquement. Plusieurs services existent de par le fait que les femmes s'engagent dans le bénévolat. Il faut en être fier.

La société francophone, à l'instar de la société anglophone en Ontario, ne reconnaît pas le bénévolat. "Il est sous-entendu que, pour les hommes, c'est un passe-temps tandis que pour les femmes, cela fait partie intégrante de leur dévouement." Ce genre de réflexion a de sérieuses répercussions chez les jeunes.

Donc, il faut revaloriser le bénévolat. Il est nécessaire de demander au gouvernement d'encourager, de valoriser les assistés sociaux en les incitant à participer à la société par le biais du bénévolat. Les témoignages de femmes francophones qui se sont épanuouies et ont donné un sens valorisant à leur 'coup de pioche', abondent.

Mais cela devrait aller plus loin. Le bénévolat est la base d'action de notre société. Il crée les services, les structures, aide à mettre en place les emplois de demain. C'est un medium-réseau d'action et de contacts où l'on peut revendiquer nos droits et répondre à nos aspirations en tant que femmes francophones en Ontario.

Le bénévolat est un engagement nécessaire au niveau de 'notre' politique provinciale. Cependant, il existe des difficultés sur le plan des ressources humaines, techniques et financières. Il faut conscientiser les femmes, s'appuyer entre nous, s'épauler, solidifier ce que l'on a mis sur pied. Il faut sérieusement se pencher sur la question des ressources humaines et financières.

En conclusion, il semble que la femme francophone s'implique d'abord dans le bénévolat de service. Il se fait alors une évolution individuelle qui la mène ensuite, naturellement, vers le bénévolat d'engagement. Ce processus semble se faire tant sur le plan individuel que sur le plan collectif.

La question de recrutement se pose maintenant. D'autre part, il semble qu'il y ait un besoin naturel de développer les réseaux de femmes francophones en Ontario. De plus, le bénévolat permet d'accéder à une carrière. Ayant alors connu la base, la femme est mieux préparée aux décisions administratives qui affectent la base. Elle demeure en contact avec le réel vécu quotidiennement.

Enfin, la question de non-reconnaissance officielle dans notre société crée un vide qui doit être comblé. Les réalisations personnelles au sein du bénévolat font partie intégrante de notre curriculum vitae en tant que travail non-rémunéré.

Les groupes de femmes francophones

Quel était le but traditionnel des regroupements de femmes francophones en Ontario? Qu'est-ce qui est spécifique aux groupes de femmes francophones?

L'histoire des Franco-Ontariennes devrait être rédigée car la participation des Franco-Ontariennes dans l'évolution et le développement de la société francophone en Ontario a été des plus importantes.

Il est important de noter la participation des religieuses franco-ontariennes qui, sans aucun doute, ont aidé à bâtir la société francophone de l'Ontario d'aujourd'hui.

Les premières implications de la femme francophone dans le bénévolat furent reliées à la paroisse, puis au domaine scolaire, et enfin, aux hôpitaux et aux services sociaux. Maintenant, il existe un nouveau niveau d'implication plus global: les regroupements de femmes sur le plan professionnel et les réseaux d'affaires, par exemple.

Les organisations de femmes francophones dénotent une conscientisation par rapport à nos conditions de vie, par rapport à la situation et à la condition de la femme sur le plan des données globales de la condition féminine. Il y a eu une évolution dans les modèles de regroupements et dans les modèles d'engagement.

Mais il faudrait maintenant s'assurer d'une coalition en mettant l'emphase sur la participation individuelle et la représentativité. Notre volonté de participer est très importante dans cette question. Il faut que les femmes francophones se regroupent afin d'avoir un véhicule "porte-parole" auprès du gouvernement de l'Ontario: une coalition où l'on respecte l'individualité et la participation à chaque niveau, de chaque région, de chaque groupe.

Il est aussi très important de préparer une planification organisationnelle et de bien formuler nos objectifs. Plusieurs projets visant la modification des lois sont des projets à long terme et nécessitent de la persévérance.

De plus, l'importance de se concerter est vitale. Il n'est pas nécessaire de réinventer la roue. Ainsi, il serait souhaitable d'obtenir la documentation publiée par le Conseil du statut de la femme en Ontario dans la langue française. Il est nécessaire d'appuyer les autres organismes afin d'être appuyées par eux.

Une des problématiques identifiées à l'heure actuelle est la carence de communication entre les divers groupes d'âges chez les femmes francophones en Ontario. Cette carence se traduit par des contradictions, des divergences d'opinions, issues des différents schèmes de valeurs et des différentes expériences vécues. Il s'agirait plutôt de partager ces diverses expériences du vécu ainsi que les différentes attentes et aspirations.

Il en ressort qu'il faut s'unir en respectant la diversité afin d'obtenir une force de frappe. Si l'on forme une coalition, il est nécessaire d'en définir les objectifs.

<u>La femme au foyer</u>

On constate qu'il y a un stigma rattaché au terme "femme au foyer" ainsi qu'à la valeur de cet emploi. La femme au foyer est perçue comme étant disponible puisqu'elle "ne fait rien" à la maison. Il existe donc un manque vital de valorisation du rôle et du travail de la femme au foyer.

Il s'avère nécessaire d'entamer les procédures pour modifier officiellement le terme "femme au foyer" par "travailleuse au foyer".

De plus, il faut demander au gouvernement de mettre de l'emphase sur l'impact et l'importance de la femme au foyer afin de l'encourager à demeurer au foyer. On instaure ainsi un rôle et un travail par choix.

La "travailleuse au foyer" se conjugue en tant qu'éducatrice, économiste, comptable, couturière, chef cuisinier, responsable des approvisionnements et services, ingénieur domestique, etc.

De plus, souvent même, elle a son propre négoce au foyer, tel que garderie, artisanat, service de traitement de texte, service de traduction, etc.

La femme francophone de l'Ontario qui travaille à l'extérieur du foyer n'apprécie pas toujours le bagage d'expérience et d'expertise de la femme au foyer.

Lorsqu'il est question de "se réaliser en tant que femme", c'est une question de choix. Il est donc nécessaire qu'il y ait de la reconnaissance et du respect de part et d'autre. Se réaliser à son propre rythme selon un choix personnel souvent soumis aux circonstances et aux contingences économiques devrait, de soi, susciter le respect de l'autre dans sa diversité et dans son individualité.

Afin de valoriser le travail qu'accomplit la femme au foyer, il s'avère impératif de demander au gouvernement de permettre à la femme au foyer de contribuer au Fonds de Pension du Canada afin d'en retirer les bénéfices à la retraite.

De plus, la formulation d'une allocation pour les jeunes femmes au foyer, surtout lorsqu'elles ont des enfants, doit faire l'objet d'une recommandation et d'une étude approfondie; i.e. remplacer les allocations familiales par un salaire pro rata.

Enfin, il faudrait demander au gouvernement d'allonger la période de congé parental.

Cependant, si la femme au foyer se sent isolée, il importe qu'elle puisse avoir accès aux moyens lui permettant de s'épanouir, de sortir du foyer. Ainsi, le bénévolat offre souvent cette possibilité d'épanouissement à la femme francophone en Ontario.

RECOMMANDATION I

Dans un désir de reconnaître le bien fondé et le besoin d'un bénévolat tant de service que d'engagement,

NOUS RECOMMANDONS QUE L'ON PENSE À UN MÉCANISME DE VALORISATION D'UN BÉNÉVOLAT DANS LE MILIEU FRANCO-ONTARIEN DE FAÇON CONCRÈTE ET TANGIBLE, I.E. QUE LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO OFFRE UN CERTIFICAT RECONNAISSANT LE BÉNÉVOLAT DE SERVICE ET D'ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ.

RECOMMANDATION II

ATTENDU notre situation socio-économique et géographique en tant que femmes francophones; et

ATTENDU la conjoncture actuelle de nos regroupements en Ontario,

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LA FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES (FFCF) ET L'UNION CULTURELLE DES FRANCO-ONTARIENNES (UCFO) FORMENT UNE COALITION DE TOUTES LES FEMMES DE L'ONTARIO ET CECI EN CONSULTATION ET EN CONCERTATION AVEC LES GROUPES DE FEMMES ET SECTEURS SUIVANTS:

- POLITIQUE
- ÉCONOMIQUE
- SOCIAL
- RELIGIEUX
- ÉDUCATIF
- ARTISTIQUE
- CULTUREL

CETTE COALITION DEVRA SERVIR À CRÉER UN RÉSEAU D'APPUI, D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION ENTRE LES FEMMES FRANCOPHONES DE LA PROVINCE ET TIENDRA UN MANDAT À CARACTÈRE POLITIQUE; ET

b) QUE LE CAFO APPUIE LA MISE SUR PIED DE CETTE COALITION EN APPUYANT LA DÉMARCHE DES GROUPES DE FEMMES AFIN QUE CEUX-CI OBTIENNENT LES RESSOURCES HUMAINES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE CE PROJET DE CONCERTATION DES FEMMES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO.

RECOMMANDATION

Afin de réduire l'isolement des femmes francophones au foyer et de valoriser ou accentuer leur rôle,

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LES RESPONSABLES DE PROGRAMMES, TEL "NOUVEAU DÉPART", ADAPTENT LE CONTENU ET L'APPROCHE DE CES PROGRAMMES AUX RÉALITÉS FRANCO-ONTARIENNES; ET

b) QUE LES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS APPUIENT LES GROUPES DE FEMMES DANS LA MISE SUR PIED DE NOUVEAUX PROGRAMMES TYPIQUEMENT FRANCO-ONTARIENS.

ATELIER: LA FEMME FRANCOPHONE ET L'ÉCONOMIE

Animatrice:	Thérèse Boutin
Personne-ressource:	Louise Myner
Scribe:	Carole Roy-Harrison

Introduction

Une cinquantaine de femmes francophones ont participé à l'atelier de l'économie.

Pour bien préciser les composantes actuelles de la situation économique des femmes, les participantes ont d'abord tracé quelques grandes lignes directrices.

Un constat se dégage: les femmes sont économiquement démunies. Que l'on songe, par exemple, au système de pensions, à la situation des femmes collaboratrices ou des femmes au foyer, de graves lacunes existent toujours dans notre système.

Cette réalité se traduit également par la pénurie de femmes dans les institutions à caractère économique telles les banques, les coopératives. Peu d'entre elles se retrouvent à la tête des conseils d'administration. Or, ce n'est que par l'accession des femmes aux divers paliers politiques et économiques que celles-ci pourront améliorer leur situation.

Certes, il ne faudrait pas passer sous silence les progrès qui ont marqué les deux dernières décennies. Notons, entre autres, l'évolution du taux de participation des femmes dans certains secteurs de l'économie notamment ceux de l'assurance et du commerce. Toutefois, les progrès enregistrés sont minces dans d'autres secteurs vitaux dont celui de l'industrie manufacturière.

Ce bref survol démontre finalement l'importance pour les femmes d'établir l'économie comme l'une de leurs responsabilités.

Les sujets de discussion retenus par l'atelier de l'économie avaient pour but de refléter les préoccupations actuelles des femmes et de viser à des actions concrètes. Les sujets discutés sont les suivants:

- le système des pensions;
- la reconnaissance du travail au foyer;
- la reconnaissance du travail bénévole;
- les femmes collaboratrices;
- les femmes et l'entrepreneurship/l'investissement.

Le système des pensions

Plusieurs éléments du système des pensions contribuent toujours à défavoriser les femmes économiquement, qu'elles soient travailleuses à l'extérieur ou au foyer. Les faits suivants illustrent leur situation.

A l'heure actuelle, le régime des Pensions du Canada tient compte des revenus gagnés pour calculer les prestations. Or, les femmes sur le marché du travail occupent généralement des emplois moins bien rémunérés que les hommes. La persistance des ghettos d'emplois professionnels, principalement pris par des femmes, explique en majeure partie les faibles revenus de celles-ci. D'autre part, pour la très grande proportion de femmes qui travaillent à temps partiel, aucun bénéfice n'existe en matière des régimes de pension. Cette politique s'applique également pour les petits salariés.

Il ne faut pas oublier également que, souvent, les femmes doivent s'exclure du marché du travail pendant quelques années pour élever leurs enfants. Leur participation à la main-d'oeuvre rémunérée s'en trouve donc influencée. Finalement, pour les femmes qui choisissent de rester à la maison, la majorité d'entre elles est exclue des régimes de retraite puisque ces derniers nécessitent une période de service longue et continue.

Pour toutes ces raisons, les femmes soutiennent que le problème des pensions est en grande partie un problème de femmes.

Plusieurs initiatives ont vu le jour dans le but d'améliorer le système des pensions. Entre autres, le rapport de la Commission d'enquête fédérale sur la réforme des pensions créée en 1983 contenait plusieurs recommandations. Certaines se voulaient d'éliminer les problèmes spéciaux auxquels font face les femmes, y compris les femmes aux foyer.

Toutefois, les recommandations émises dans le but de remédier à la situation des personnes au foyer n'ont pas été poursuivies jusqu'a ce jour. Selon les participantes, il serait donc impérieux de rappeler au gouvernement les recommandations formulées par cette commission d'enquête.

La reconnaissance du travail au foyer

L'une des priorités demeure toujours à négocier, soit celle de la reconnaissance du travail au foyer. C'est cette question spécifique qui a fait l'objet d'une recommandation de la part des participantes.

Une des facettes de notre système actuel réside à la non-reconnaissance de l'apport économique du travail des femmes au foyer. Cette négation a pour résultat de pénaliser les femmes qui choisissent de rester à la maison.

C'est pourquoi, il importe que les femmes soient, d'abord et avant tout, reconnues comme entités pour être en mesure de bénéficier d'avantages sociaux tels que les régimes de pension. Certaines actions à court terme peuvent être entreprises par les femmes. Par exemple, la suggestion de remplacer le terme "ménagère" par "travailleuse au foyer" lors du prochain recensement a été favorablement accueillie par les participantes.

Afin que le statut des femmes au foyer soit reconnu légalement, les participantes ont jugé opportun de suivre l'exemple d'une commission créée au Québec dans le but d'étudier une telle reconnaissance.

La reconnaissance du travail bénévole

L'engagement social et communautaire des femmes se traduit également par leur travail bénévole pour combler les besoins sociaux. Les femmes ont ainsi toujours oeuvré bénévolement dans plusieurs domaines d'activités où elles ont consacré leur temps et leur expertise.

Il ne fait aucun doute que le travail bénévole accompli par les femmes a toujours été très rentable, économiquement et socialement. Or, ce travail n'est que rarement reconnu.

La Commission MacDonald créée en 1982 par le gouvernement fédéral s'était penchée sur la possibilité d'un crédit d'impôt pour le bénévolat. Le projet a été depuis mis sur les tablettes avec le changement de gouvernement. Les participantes voient la nécessité de poursuivre cette idée.

Les femmes collaboratrices

Sont définies femmes collaboratrices toutes celles qui travaillent dans l'entreprise de leur époux ou de leur conjoint de fait.

Les femmes collaboratrices se retrouvent dans l'agriculture, les petites et moyennes entreprises, dans les bureaux et cabinets de professionnels. Puisque près du deux tiers de ces entreprises n'embauchent aucun employé, ce sont les femmes qui en assument les tâches.

Toutefois, leur rôle se résume souvent à celui d'assistante, d'aide à l'entreprise, pas plus. Plusieurs d'entre elles ne bénéficient d'aucune rémunération directe (salaire) ou indirecte (reconnaissance des dettes, rentes, actions). En cas de séparation de leur conjoint, les femmes collaboratrices ne sont pas assurées de retrouver la moitié de leurs biens. Bref, leur situation découle de la non-reconnaissance de leur statut.

Ce n'est toutefois que par la reconnaissance légale de leur statut et de leurs acquis, que les femmes collaboratrices pourront bénéficier d'avantages, notamment ceux reliés au domaine fiscal.

L'entrepreneurship au féminin/l'investissement

La proportion de femmes se retrouvant dans le monde des affaires est très mince. Pourtant, les femmes qui réussissent dans ce domaine présentent un profit comparable à celui des hommes.

Cependant, lorsqu'il s'agit de partir en affaires, les femmes éprouvent souvent des difficultés plus grandes. Elles manquent, entre autres, de formation et d'information, d'expérience du risque, d'appui du milieu. Elles se heurtent à leur faible capacité d'investissement (pauvreté) ainsi qu'aux difficultés d'accès aux crédits et aux subventions. Finalement, elles doivent concilier entreprise et famille.

C'est notamment auprès des banques, lors d'une demande de prêt, que les femmes provenant du secteur des petites et moyennes entreprises se heurtent. Il leur est difficile de démontrer qu'elles sont solvables. D'autre part, elles sont lésées dans leurs droits de citoyennes. Par exemple, on exige souvent la signature du mari lors d'un emprunt.

RECOMMANDATION I

Afin d'assurer les droits à l'égalité des femmes en tant que consommatrices financières,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO PRENNE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES POUR QUE DES FEMMES FRANCOPHONES SOIENT NOMMÉES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES BANQUES À CHARTE.

RECOMMANDATION II

ATTENDU QU' une petite et moyenne entreprise sur trois est gérée par une femme; et

ATTENDU QUE les banques sont encore très réticentes et refusent généralement de prêter de l'argent aux femmes en affaires d'une part, et des femmes en général d'autre part,

NOUS RECOMMANDONS QUE DES DÉMARCHES SOIENT ENTREPRISES AUX NIVEAUX DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAL ET FÉDÉRAL ET AUPRÈS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES BANQUIERS (CANADIAN BANKERS' ASSOCIATION) POUR QUE CETTE DERNIÈRE REVOIT ET CHANGE SES POLITIQUES EN MATIÈRE DE CRÉDIT AUX FEMMES.

Les participantes à l'atelier ont également suggéré la création de clubs d'épargne dans le but d'aider les femmes à atteindre une plus grande autonomie financière.

RECOMMANDATION III

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE CAFO ENTREPRENNE LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES AUPRÈS DU MINISTÈRE DU REVENU DE L'ONTARIO POUR QU'UN CRÉDIT D'IMPÔT SOIT RECONNU À TOUTES LES FEMMES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO OEUVRANT BÉNÉVOLEMENT AUPRÈS D'UN ORGANISME NON-LUCRATIF OFFICIELLEMENT RECONNU; ET

b) QUE LE CAFO METTE SUR PIED UN COMITÉ COMPOSÉ DE REPRÉSENTANTES D'ASSOCIATIONS FRANCOPHONES FÉMININES POUR DÉFINIR LES MODALITÉS D'APPLICATION DE CE CRÉDIT D'IMPÔT.

RECOMMANDATION IV

ATTENDU QUE les femmes font également beaucoup affaire avec les Caisses Populaires et les Coopératives de crédit,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO DEMANDE À LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DE RECONNAÎTRE LES DROITS À L'ÉGALITÉ FINANCIÈRE DES FEMMES FRANCOPHONES DANS LEURS POLITIQUES DE PRÊT À L'ENTREPRISE PRIVÉE.

RECOMMANDATION V

Afin de reconnaître légalement le statut de conjoint collaborateur,

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE CAFO APPUIE LA MISE SUR PIED D'UNE ASSOCIATION DE FEMMES COLLABORATRICES FRANCOPHONES DANS LE BUT DE CONSCIENTISER LES PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES ET LE GOUVERNEMENT; ET

b) QUE LES LOIS QUI TOUCHENT LE DROIT FAMILIAL ET L'ENTREPRISE PRIVÉE SOIENT AMENDÉES POUR RECONNAÎTRE CE STATUT DE CONJOINT COLLABORATEUR.

RECOMMANDATION VI

Afin que le statut de "travailleuse au foyer" soit reconnu légalement,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO, À L'INSTAR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, CRÉE AU COURS DE LA PRÉSENTE SESSION PARLEMENTAIRE, UNE COMMISSION MINISTÉRIELLE CONJOINTE AUPRÈS DES MINISTÈRES CONCERNÉS DONT LE MANDAT SERAIT D'ÉTUDIER L'IMPLICATION D'UNE TELLE RECONNAISSANCE ET DE FAIRE DES RECOMMANDATIONS PRÉCISES AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.

ATELIER: LA FEMME FRANCOPHONE ET LA VIOLENCE

Animatrice:	Michèle Trottier
Personne-ressource:	Cécile Coderre
Scribe:	Julie Champagne

Parmi les participantes, douze travaillaient activement dans des refuges pour femmes violentées ou centres de femmes. Les trente autres étaient intéressées par le sujet. Les participantes provenaient des quatre coins de la province.

Cinq thèmes ont été abordés:

- les maisons pour femmes victimes de violence en milieu conjugal;
- les centres pour les victimes de viols;
- la pornographie comme propagande haineuse envers les femmes;
- l'inceste;
- le harcèlement sexiste et sexuel.

Ces thèmes ont été discutés en axant aussi l'information sur les réalisations en Ontario. Tout au long de ces exposés, les participantes étaient invitées à faire ressortir les ressources de leurs milieux respectifs.

Les principales lacunes qui ont été soulevées étaient:

- le manque de campagne de sensibilisation en français;
- la nécessité d'offrir des services pour les femmes, gérés par des femmes;
- l'isolement des femmes en milieux ruraux et pour les femmes urbaines dans des villes où les francophones sont très minoritaires, par exemple, à Toronto;
- le manque de prévention psychologique et légale envers les hommes qui agressent;
- le manque de sensibilisation des policiers et des médecins qui examinent les femmes violentées en premier lieu, et le peu de références qu'ils fournissent dans leurs rapports.

La nécessité d'offrir des services de "counselling" en français partout où les femmes le demandent (i.e. dans toutes les régions) a été aussi soulevé.

RECOMMANDATION I

ATTENDU QUE le Projet de Loi I portant sur la réforme du droit de la famille est en deuxième lecture,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO INTERVIENNE IMMÉDIATEMENT AUPRÈS DU PROCUREUR GÉNÉRAL DE L'ONTARIO AFIN QU'IL MODIFIE L'ARTICLE 25 (TRAITANT DE L'ORDONNANCE RELATIVE À LA POSSESSION DU FOYER CONJUGAL) DU PROJET DE LOI I (PORTANT SUR LA RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE) POUR S'ASSURER QUE LES REQUÊTES IMPLIQUANT LES FEMMES BATTUES SOIENT PRIORITAIRES ET TRAITÉES DANS L'IMMÉDIAT.

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT, AU MOYEN DES LOIS, DES POLITIQUES, DES RÈGLEMENTS ET DES SERVICES, DÉVELOPPE UNE STRATÉGIE EFFICACE AUPRÈS DES HOMMES AGRESSEURS AFIN QUE CEUX-CI SOIENT TENUS RESPONSABLES DE LEURS ACTIONS ET QU'ILS CESSENT D'AGRESSER.

RECOMMANDATION III

ATTENDU QU' une campagne de sensibilisation est déjà en cours en langue anglaise et n'atteint pas tous les milieux de l'Ontario,

NOUS RECOMMANDONS QUE LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION POUR LES FEMMES BATTUES SOIENT ACCESSIBLES EN FRANÇAIS À TOUTES LES RÉGIONS DE LA PROVINCE.

RECOMMANDATION IV

NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT ENCOURAGE ET FINANCE LE DÉVELOPPEMENT DE PROTOCOLE DANS LES HÔPITAUX ET LES CORPS POLICIERS AFIN D'ASSURER UN MEILLEUR SERVICE AUX FEMMES BATTUES.

RECOMMANDATION V

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO APPUIE OATIH (ONTARIO ASSOCIATION OF TRANSITION AND INTERNAL HOUSES) DANS SA PROPOSITION À LA LÉGISLATURE POUR CHANGER LA LÉGISLATION DE FAÇON À Y INCLURE, EN PERMANENCE, LES MAISONS DE TRANSITION; ET QUE CETTE LOI ASSURE LE DROIT AU TRAITEMENT DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

ATELIER: LA FEMME FRANCOPHONE, LA FORMATION ET LA TECHNOLOGIE

Animatrice:	Bernadette LaRochelle
Personne-ressource:	Lise Drouin-Laflamme
Scribe:	France Germain

L'atelier de la formation et de la technologie avait pour but de faire prendre conscience aux participantes de l'impact de la technologie nouvelle dans leur vie et ce, tant au niveau familial que des loisirs, de l'enseignement et du monde du travail. L'emphase a été mise sur la nouvelle technologie dans le monde du travail et sur les stratégies d'interventions indivi-duelles et collectives à développer.

Après une prise de conscience sur la situation actuelle de la femme sur le marché du travail, on a souligné:

- le pourcentage des femmes travaillant dans des emplois de soutien;
- la place que l'ordinateur prend dans la vie de tous les jours;
- la transformation des postes de soutien;
- la peur des femmes face à l'ordinateur;
- les stéréotypes qui empêchent les jeunes filles de s'orienter vers des emplois non-traditionnels.

Les participantes en sont venues à ces suggestions:

- Que le ministère de l'Éducation fasse preuve d'une plus grande ouverture d'esprit en ce qui a trait aux métiers non-traditionnels pour les jeunes filles;

- Que les enseignant(e)s soient formé(e)s afin qu'ils/elles s'éloignent des stéréotypes et des modèles conventionnels présentés à leurs étudiants et en particulier aux jeunes filles;

- Qu'un programme de subvention soit mis sur pied pour permettre la formation de personnes qui travaillent ou qui veulent démarrer une petite entreprise;

- Que le ministère des Collèges et Universités organise des ateliers pour les personnes intervenant auprès des femmes francophones;

- Que le CAFO s'assure que l'information distribuée en français parvienne aux femmes du Nord en même temps que celles du Sud;

- Que les emplois de l'avenir sur les machines à traitement de texte ne soient pas orientés seulement pour la femme;

- Que nos jeunes filles soient orientées de plus en plus dans les domaines de la science et de la technologie;

- Que le CAFO assure le suivi des recommandations qui ont été formulées lors de la conférence provinciale sur la technologie et la femme, au mois de novembre 1984, à Toronto; et

- Que dans un an, un rapport du CAFO soit remis à toutes les participantes du symposium pour leur faire connaître où en sont rendues les recommandations du Symposium.

RECOMMANDATION I

Afin que des changements radicaux soient apportés au système scolaire,

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION METTE SUR PIED DES PROGRAMMES DE FORMATION EN COURS D'EMPLOI EN FRANÇAIS POUR LES ÉTUDIANTES CONCERNANT LES EMPLOIS TECHNOLOGIQUES NOUVEAUX ET LES EMPLOIS TRADITIONNELS EN ÉVOLUTION;

b) QUE SOIENT ORGANISÉES DES RENCONTRES FRÉQUENTES POUR LES JEUNES FILLES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES AVEC DES JEUNES FEMMES QUI OCCUPENT PRÉSENTEMENT DES EMPLOIS TRADITIONNELLEMENT RÉSERVÉS AUX HOMMES; ET

c) QUE SOIENT OFFERTES AUX ENSEIGNANTES ET AUX ÉTUDIANTES DES JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL PORTANT SUR LES THÈMES SUIVANTS:

- LES PLANS DE CARRIÈRE
- LE MILIEU DE TRAVAIL
- LES CONNAISSANCES DANS LES MÉTIERS DE DEMAIN
- LES FEMMES ET LA TECHNOLOGIE

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS QUE, PARTOUT EN ONTARIO, SOIT OFFERT L'ACCÈS À DES COURS EN FRANÇAIS QUI PERMETTRAIENT AUX FEMMES FRANCOPHONES DE SE RECYCLER EN SCIENCES APPLIQUÉES, MATHÉMATIQUES ET TECHNOLOGIQUES.

RECOMMANDATION III

NOUS RECOMMANDONS QUE DES CONGÉS D'ÉDUCATION OU DE FORMATION À LONG TERME À TOUS LES NIVEAUX SOIENT SUBVENTIONNÉS AFIN QUE LES FEMMES FRANCOPHONES PUISSENT BÉNÉFICIER D'UNE AIDE ADÉQUATE POUR SUIVRE DES COURS DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION.

RECOMMANDATION IV

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO INFORME LA FEMME FRANCOPHONE DE L'ONTARIO SUR LE STATUT ACTUEL DES RECOMMANDATIONS APPORTÉES LORS DE LA CONFÉRENCE "LES EMPLOIS DE L'AVENIR; LES FEMMES; LA FORMATION ET LA TECHNOLOGIE" QUI S'EST TENUE LES 28 ET 29 NOVEMBRE 1984, À TORONTO, SOUS L'ÉGIDE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FÉMININE DE L'ONTARIO.

ATELIER: LA FEMME FRANCOPHONE ET LA POLITIQUE

Animatrice:	Blanche Boissonneault-Doucet
Personne-ressource:	Sylvie Arend
Scribe:	Francine Robitaille

Il ressort de cet atelier que les femmes francophones aimeraient participer à la politique active et s'impliquer beaucoup plus au processus politique. Mais elles manquent d'information. Toutes désireraient voir un plus grand nombre de femmes politiciennes ou membres de commissions gouvernementales.

Elles aimeraient aussi obtenir des renseignements sur l'appareil gouvernemental afin de savoir comment présenter des requêtes et mieux guider leur comportement politique et leur implication bénévole.

Les participantes ont exprimé leur regret de ne pas avoir suffisamment de temps pour approfondir le sujet ou leur permettre de formuler des recommandations plus réfléchies et plus réalisables.

C'est pourquoi il ne faut pas oublier que les recommandations sorties de cet atelier, même si formulées à la hâte, ont été élaborées dans un esprit de recherche, de coopération et dans un grand désir de participer au processus politique.

RECOMMANDATION I

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE CAFO CHERCHE DES SOURCES DE FINANCEMENT POUR OBTENIR DES FONDS SPÉCIAUX AFIN D'ASSISTER LES FEMMES FRANCOPHONES DÉSIRANT SE PRÉSENTER À DES ÉLECTIONS AUX NIVEAUX MUNICIPAL ET/OU SCOLAIRE; ET

b) QUE DANS LE BUT DE SENSIBILISER LA FEMME FRANCOPHONE DE LA PROVINCE QUANT À LA POSSIBILITÉ QU'ELLE S'IMPLIQUE ACTIVEMENT EN POLITIQUE, LE CAFO PRODUISE UN DÉPLIANT D'INFORMATION ET LE DISTRIBUE EN PROVINCE.

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO DEMANDE À TVO D'ÉLABORER UNE TROUSSE ET UNE BANDE AUDIO-VISUELLE D'INITIATION AU LOBBYING (DESTINÉE AUX FEMMES) SUR DES EXPÉRIENCES VÉCUES À PRÉPARER EN COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES DE L'ONTARIO FRANÇAIS.

RECOMMANDATION III

NOUS RECOMMANDONS

a) QUE LE GOUVERNEMENT ASSURE LA REPRÉSENTATIVITÉ DE FEMMES FRANCOPHONES AU SEIN DES COMMISSIONS; ET

b) QUE LE CAFO OFFRE DE L'INFORMATION AUX ORGANISMES FRANCOPHONES FÉMININS AU SUJET DES POSTES DISPONIBLES AU SEIN DES COMMISSIONS, DEMANDE DES SUGGESTIONS DE CANDIDATURE ET INFORME LES ORGANISMES DE LA LISTE DES CANDIDATS QU'IL PROPOSE.

RECOMMANDATION IV

NOUS RECOMMANDONS

a) QUE LE CAFO INCLUE DANS LE RAPPORT DU SYMPOSIUM LA LISTE COMPLÈTE DES COMMISSIONS ET CONSEILS DE DIRECTION DONT LES MEMBRES SONT NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL AINSI QUE LA LISTE COMPLÈTE DES DÉPUTÉS AVEC ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONES; ET

b) QUE LA FFCF* ORGANISE DES ATELIERS DE FORMATION POLITIQUE ET QUE LE CAFO APPUIE LA FFCF AFIN QU'ELLE OBTIENNE LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CES ATELIERS.

*Fédération des femmes canadiennes-françaises

ATELIER: LA FEMME FRANCOPHONE ET LA RELIGION

Animatrice:	Danièle Bourgie
Personne-ressource:	Micheline Lague
Scribe:	Thérèse Lefort

Généralités

Le problème est que, tout en étant membres à part entière du Peuple de Dieu en tant que baptisées, comme femmes, nous sommes exclues automatiquement du processus de décision dans l'Église, lequel est rattaché au sacerdoce. Or, dans la société, on parle de plus en plus de "partnership" où hommes et femmes, dans leur différence, vivent leur relation comme vis-à-vis égaux, chacun apportant sa contribution unique, voire même originale. Ce que nous sommes en train d'essayer de vivre comme citoyennes, ne pouvons-nous pas espérer le voir se réaliser en tant que membres de l'Église? Ne sommes-nous pas, nous aussi, responsables de la mission de l'Église?

Dans cette tentative de dialogue, l'Église canadienne fait figure de chef de file. En effet, son leadership en la matière est reconnu par l'ensemble de l'Église universelle. Le dialogue avec les femmes s'est concrétisé particulièrement dans la production du dossier d'animation proposé par le Comité ad hoc mis sur pied par la Conférence des Évêques catholiques du Canada (CECC). Les douze recommandations proposées par ce comité furent adoptées le 25 octobre 1984 à l'occasion de l'assemblée plénière annuelle de la CECC.

Points particuliers

- Le paternalisme dans la structure de l'Église est un obstacle au dialogue.

- On remarque un manque de concertation chez les prêtres, ce qui fait que, sur des sujets d'importance, l'opinion peut différer considérablement de paroisse en paroisse.

- Les libertés individuelles ne sont pas assez respectées et on est souvent confronté à une attitude intransigeante face à des problèmes cruciaux qui touchent spécialement les femmes (avortement, contraception, séparation, divorce, etc.).

- L'engagement des jeunes dans l'Église est un problème dont les éléments de solution exigeraient beaucoup plus de réflexion et d'action.

- Les femmes ont encore trop souvent à affronter les attitudes chauvinistes des prêtres.

- Les réseaux d'information et de concertation entre femmes d'une même paroisse ou d'une paroisse à l'autre ne sont pas encore assez bien organisés.

- Le rôle de la femme dans la transmission des valeurs religieuses dans la famille est primordial mais son exclusion des pouvoirs décisionnels fait que cette transmission est difficile.

- Les femmes ont besoin d'une meilleure formation si elles veulent être prêtes pour assumer un rôle à la fine pointe des décisions dans l'Église.

RECOMMANDATION I

ATTENDU QUE les Évêques du Canada ont accepté les recommandations du comité ad hoc sur le rôle de la femme dans l'Église (octobre 1986),

NOUS RECOMMANDONS AUX ÉVÊQUES DE L'ONTARIO QU'IL Y AIT DANS CHAQUE DIOCÈSE UN COMITÉ DE FEMMES QUI ASSURERA LA MISE EN OEUVRE CONCRÈTE DES DOUZE RECOMMANDATIONS DU DOSSIER.

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS À LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA (CECC) DE METTRE SUR PIED UN MÉCANISME QUI ASSURERA LA REPRÉSENTATION DU LAICAT AUPRÈS DE LA CECC.

ATELIER: LA FEMME FRANCOPHONE ET LE VIEILLISSEMENT

Animatrice:	Odile Gérin
Personne-ressource:	Aline Plouffe
Scribe:	Monique Levert

La femme francophone, à partir de 55 ans, est aux prises avec des problèmes spéciaux.

La pauvreté est un problème qui concerne principalement les femmes, problème augmenté lorsqu'elles sont francophones. Plusieurs femmes acceptent du travail à temps partiel pour résoudre leurs problèmes financiers mais les salaires sont bas et, par conséquent, elles sont forcées à demeurer au-dessous du seuil de pauvreté. De plus, lorsque les femmes vieillissent, elles se heurtent souvent aux préjugés sur la vieillesse et se retrouvent au chômage. Mentionnons également que le problème d'analphabétisme peut aussi défavoriser certaines femmes à la recherche d'un emploi.

En matière de logement, la situation des femmes francophones n'est guère plus reluisante. La plupart des habitations sont réservées aux familles et comme les femmes, selon les statistiques, composent 85% des conjoints survivants, elles se retrouvent encore une fois dans une situation difficile à vivre. La solitude, à des degrés divers, constitue un problème pour la plupart des veuves. Il est donc important, pour ces femmes, de se retrouver dans leur milieu culturel et linguistique afin d'amoindrir les problèmes indéniables d'ordre psychologique et physique résultant du vieillissement.

Les personnes âgées ont tendance à éprouver plus de problèmes de santé que le reste de la population. Chez les femmes âgées, la surmédication constitue un problème grave et courant. Soulignons, entre autres, la prescription fréquente des tranquillisants et des antidépresseurs. Aussi, les habitations délabrées ou insuffisamment chauffées ainsi que la mauvaise alimentation représentent des risques additionnels de maladies et d'accidents pour les femmes âgées. L'appui à domicile et les soins à long terme, dans la majorité des cas, sont prodigués par des bénévoles francophones, à défaut de personnel qualifié parlant le français.

Finalement, il y a un autre problème majeur pour les femmes âgées francophones: elles ne sont pas au courant des genres de services et programmes qui sont offerts dans la collectivité. La diffusion de l'information par les différents paliers de gouvernement laisse souvent à désirer.

RECOMMANDATION I

ATTENDU QUE beaucoup de femmes sont dans la catégorie des 55 à 65 ans;

ATTENDU QU' elles voient approcher leur retraite avec inquiétude; et

ATTENDU QU' il n'existe aucun programme pour cette catégorie d'âge,

NOUS RECOMMANDONS QU'UN COMITÉ SOIT FORMÉ PAR LE CAFO ET/OU LA FFCF* POUR ÉTUDIER LES PROBLÈMES PARTICULIERS DE CES FEMMES.

RECOMMANDATION II

ATTENDU le nombre limité de résidences et d'institutions de soins prolongés pour personnes âgées de langue française; et

ATTENDU le manque d'aide dans la communauté permettant aux femmes âgées de demeurer à leur domicile ou avec leur famille,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO SE PENCHE SUR LA SITUATION DU LOGEMENT POUR LES FEMMES FRANCOPHONES ET VOIT À LEUR PROCURER L'HÉBERGEMENT ET L'AIDE NÉCESSAIRES POUR FONCTIONNER DANS LEUR LANGUE ET LEUR CULTURE.

* Fédération des femmes canadiennes-françaises

RECOMMANDATION III

ATTENDU la difficulté pour les femmes âgées francophones de se renseigner sur les différents services offerts par les divers paliers du gouvernement; et

ATTENDU la faible densité de population francophone dans plusieurs régions de l'Ontario,

NOUS RECOMMANDONS QUE SOIT CRÉÉ UN SERVICE DE RENSEIGNEMENTS CENTRALISÉ AFIN D'INFORMER LES PERSONNES ÂGÉES FRANCOPHONES SUR LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES ET SERVICES DISPONIBLES AUPRÈS DES DIVERS PALIERS GOUVERNEMENTAUX. CE SERVICE DEVRAIT ÊTRE DIFFUSÉ À TRAVERS LA PROVINCE.

ATELIER: LA FEMME FRNCOPHONE : LE DROIT FAMILIAL ET CONSTITUTIONNEL

Animatrice: Jeannine Séguin
Personne-ressource: Denise Bellamy
Scribe: Marinette Roy-Lalande

En raison de l'absence de temps pour cet atelier et dû à l'étendue du sujet et au nombre impressionnant de participantes, il fut décidé que l'on entreprendrait directement l'élaboration des recommandations.

Néanmoins, le Projet de Loi I , loi révisant la loi portant sur la réforme du droit de la famille, y fut discuté ainsi que l'article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés, lequel concernne les droits de l'égalité.

Ces discussions ont démontré l'intérêt des femmes francophones d'une part à la future mise en oeuvre du Projet de Loi I et, d'autre part, à l'application de l'Article 15 de la Charte canadienne.

RECOMMANDATION I

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO PRÉPARE UN INVENTAIRE IDENTIFIANT LE NOM DE FEMMES (ET LEUR C.V.) SUSCEPTIBLES D'OCCUPER DES POSTES AU NIVEAU DES CADRES ET DES RESSOURCES HUMAINES À LA FONCTION PUBLIQUE DANS LES MINISTÈRES PROVINCIAUX ET FÉDÉREAUX.

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS QUE DES DÉMARCHES SOIENT ENTREPRISES AUPRÈS DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAL ET FÉDÉRAL POUR QUE LA FEMME FRANCOPHONE QUI TRAVAILLE À TEMPS PLEIN OU QUI PARTAGE UN EMPLOI SOIT ÉLIGIBLE POUR UN FONDS DE PENSION; ET QUE L'ON ÉTABLISSE DES CRITÈRES BIEN SPÉCIFIQUES POUR QU'ELLE PUISSE Y CONTRIBUER.

RECOMMANDATION III

NOUS RECOMMANDONS QUE LES FEMMES QUI SONT COHABITANTES DEPUIS TROIS ANS AVEC LE MÊME CONJOINT AIENT LES MÊMES DROITS QUE LES FEMMES QUI SONT MARIÉES.

ATELIER: LA JEUNE FEMME FRANCOPHONE

Animatrice: Ginette Gratton
Personne-ressource: Suzanne Legault
Scribe: Mikal-Andrée Joly

Objectif

- identifier les problèmes majeurs de la jeune femme francophone;
- considérer le rôle du CAFO dans la résolution de ses problèmes;
- présenter des recommandations à la femme.

Préoccupations majeures

- la pauvreté;
- l'assimilation et l'américanisation;
- le manque d'identité féministe chez la jeune femme francophone;
- l'absence d'un regroupement;
- les problèmes du chômage et du manque de scolarité;
- l'inaccessibilité à des cours d'éducation sexuelle dans les écoles secondaires.

Pour lancer la discussion, quelques statistiques tirées d'une étude publiée par le Conseil canadien sur la situation de la femme sont présentées:

- 75% des jeunes filles interrogées estiment, en effet, qu'elles seront mariées avant l'âge de 30 ans...;

- les filles comptent également fréquenter l'école assez longtemps (56% des répondantes se préparent à un cours universitaire, 30% à un cours collégial).

Idées exprimées pendant l'atelier

- Les jeunes filles vont aux universités pour se marier.
- Les priorités évoluent, par exemple, le choix entre le mari ou la carrière - au moins, elles ont maintenant le choix.
- La jeune femme francophone n'a pas accès à des postes non-traditionnels.
- Les réalités les plus pressantes d'aujourd'hui sont le chômage et la pauvreté.
- Il faut absolument faire quelque chose afin de permettre aux jeunes femmes de poursuivre des études post-secondaires, en français, dans des secteurs non-traditionnels.
- Le ministère des Collèges et Universités devrait absolument améliorer son système de bourses.
- Avant même de songer au post-secondaire, il faut considérer le secondaire, car c'est à ce niveau que l'on peut encourager les jeunes filles à poursuivre leurs études.
- Il existe un cercle vicieux qui englobe la jeune fille, l'oblige à décrocher de ses études et la pousse vers la maternité.
- On devrait offrir des cours sur l'émancipation et les relations hommes/femmes à l'école secondaire.
- Une autre difficulté relève de l'incapacité des jeunes filles d'établir un budget et de se croire financièrement indépendantes.
- Cet atelier est beaucoup trop court pour que l'on identifie clairement les problèmes de la jeune femme francophone.
- Il devrait y avoir un symposium dédié à la jeune femme.
- On devrait s'assurer qu'une jeune femme siège au CAFO.

Suite aux discussions, le groupe identifie quatre domaines nécessitant des recommandations:

1) la sexualité
2) le chômage
3) le post-secondaire
4) la représentativité de la jeune femme francophone

RECOMMANDATION I

NOUS RECOMMANDONS QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DÉVELOPPE UN PROGRAMME RÉALISTE D'EDUCATION SEXUELLE QUI INCLUERAIT LES RELATIONS HUMAINES, LA CONTRACEPTION, LES MALADIES TRANSMISES SEXUELLEMENT, L'INCESTE, ETC.) ET LE RENDE OBLIGATOIRE DANS TOUTES LES ÉCOLES SECONDAIRES DE LANGUE FRANÇAISE EN ONTARIO.

RECOMMANDATION II

ATTENDU QUE les gouvernements travaillent aux problèmes du chômage chez les jeunes et que les jeunes Franco-Ontariennes sont doublement défavorisées (langue et sexe),

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO FASSE DES PRESSIONS POUR QUE LES DIFFÉRENTS PALIERS GOUVERNEMENTAUX TRAVAILLENT EN CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS BILINGUES DESTINÉS AUX FEMMES ET DONNE UNE PLACE PLUS IMPORTANTE À L'APPRENTISSAGE AUX MÉTIERS NON-TRADITIONNELS.

RECOMMANDATION III

ATTENDU QU' il y a des facteurs culturels importants qui jouent au niveau de la jeune femme francophone,

NOUS RECOMMANDONS

a) QUE DES COURS D'ORIENTATION SCOLAIRE SOIENT OFFERTS AUSSI AU CYCLE MOYEN DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SOIENT AXÉS SUR LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION POST-SECONDAIRE; ET

b) QUE LE MINISTÈRE DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS ET DE L'ÉDUCATION DÉVELOPPENT UNE POLITIQUE GLOBALE POUR FAVORISER L'ÉDUCATION POST-SECONDAIRE CHEZ LES JEUNES FEMMES FRANCOPHONES (EX. MÉTIERS NON-TRADITIONNELS, ÉLOIGNEMENT, BOURSES, MODÈLES, ETC.).

RECOMMANDATION IV

ATTENDU QU' à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, le CAFO a manifesté le désir de nommer un(e) jeune francophone à son Conseil;

ATTENDU QU' à l'occasion du premier Symposium pour la femme francophone en Ontario, la présence de jeunes femmes francophones n'a pas été ce qu'elle aurait dû être;

ATTENDU QUE la jeune femme francophone a des besoins précis et urgents à solutionner impérativement; et

ATTENDU QUE le gouvernement doit être saisi des problèmes des jeunes femmes francophones de façon permanente,

NOUS RECOMMANDONS QU'IL Y AIT AU MOINS UN POSTE DE RÉSERVÉ À LA JEUNE FEMME FRANCOPHONE AU SEIN DU CAFO, ET QUE LA JEUNE FEMME FRANCOPHONE FASSE PARTIE DES DOSSIERS PRIORITAIRES DU CONSEIL.

CONCLUSION

La forte représentation ministérielle, monsieur Bernard Grandmaître, Ministre des Affaires municipales et Ministre délégué aux Affaires francophones, madame Lily Munro, Ministre des Affaires civiques et culturelles, et monsieur Ian Scott, Procureur général et Ministre responsable des questions féminines, a démontré l'intérêt que le nouveau gouvernement porte à la question francophone et à la question féminine, et a donné aux participantes l'espérance de voir leurs demandes examinées et adoptées.

Les ateliers de travail, dont les recommandations de ce rapport sont issues, ont été, de par leur contenu, leur animation, leur spécificité et le nombre impressionnant d'inscriptions à chacun d'entre eux, d'une qualité étonnante et ont amené des discussions intenses portant à la réflexion. Ces ateliers ont ainsi permis aux participantes de s'orienter vers des sujets qui les concernent, et d'y amener des suggestions et des recommandations finales conséquentes. Les recommandations de ce rapport représentent donc de façon inéluctable les inquiétudes, les problèmes, les questions, les besoins et les demandes des femmes francophones de l'Ontario.

Les objectifs de ce Symposium ont été de permettre aux femmes francophones de toutes les régions de la province de se rencontrer, de partager et de proposer des solutions à leurs problèmes communs. Cependant, et bien que l'on s'attende à ce que le Gouvernement de l'Ontario donne suite à ce rapport, la mobilisation des femmes francophones et leur désir de coalition socio-politique constitue, parmi d'autres, des résultats concrets du Symposium.

Il est à espérer que ce Symposium pour la femme francophone 1985 aura un impact et une signification d'importance, et pour les femmes francophones de l'Ontario, et pour le Gouvernement provincial. Le principal objectif était donc d'accorder à la femme francophone l'attention qu'elle mérite et qui lui est due.

Le Symposium marque ainsi une nouvelle étape, un regard vers l'avenir pour la femme francophone de l'Ontario dans sa lutte envers la reconnaissance de ses droits, en temps que femme, certes, mais aussi en temps que francophone. C'est la double caractérisation, femme et francophone, qui rend le contenu de ce rapport, (et principalement les recommandations) original, intéressant et par-dessus tout d'actualité, en une période où les Franco-Ontariennes et les Franco-Ontariens ont les plus grands espoirs de voir se réaliser un rêve vieux de presque cent ans: La reconnaissance officielle de leurs droits linguistiques et culturels.

ANNEXES

ANNEXE A

SYMPOSIUM POUR LA FEMME FRANCOPHONE

RÉCAPITULATIF

DES

RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION GÉNÉRALE

ATTENDU QUE les membres d'associations féminines et des femmes non regroupées participent pour une première fois à un même symposium;

ATTENDU QUE les recommandations faites sont d'importance primordiale à l'amélioration des conditions de vie de la femme francophone;

ATTENDU QU' il est vital de donner un suivi à ce symposium; et

ATTENDU QU' il est nécessaire que les femmes francophones de l'Ontario aient une voix forte,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO METTE SUR PIED D'ICI TROIS MOIS UN COMITÉ AD HOC QUI AURA LE MANDAT:

a) D'ASSURER LE SUIVI DE CE SYMPOSIUM;

b) DE PARTICIPER À LA RÉDACTION DU RAPPORT QUI SERA PRÉSENTÉ AU GOUVERNEMENT; ET

c) DE CRÉER UNE COALITION DES ASSOCIATIONS FÉMININES ET DES FEMMES NON REGROUPÉES QUI SERAIT LA VOIX DES FEMMES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO.

LA FEMME FRANCOPHONE CHEF DE FAMILLE

RECOMMANDATION I

ATTENDU QUE Nous avons des programmes de formation et d'aide financière pour assistés sociaux mais que, quatre familles sur dix dirigées par une femme au Canada sont pauvres et qu'en Ontario, 50% des femmes francophones chefs de famille monoparentale reçoivent un revenu annuel inférieur à 10 000 $ (Conseil national du bien-être social - octobre 1985),

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES DE L'ONTARIO DE RENDRE ACCESSIBLE À L'ENSEMBLE DES CHEFS DE FAMILLE À FAIBLE REVENU Y COMPRIS CEUX ET CELLES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL, UN PROGRAMME EN FRANÇAIS, TEL QUE "EMPLOYMENT SUPPORT INITIATIVE" QUI EST PRÉSENTEMENT ÉTABLI DANS CERTAINES RÉGIONS DE LA PROVINCE ET QUI VISE UNE AMÉLIORATION DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE DE LA FAMILLE MONOPARENTALE.

CE PROGRAMME DEVRAIT AUSSI RECOUVRIR L'ENSEMBLE DES DÉPENSES RÉELLES RELIÉES À LA FORMATION, C'EST-À-DIRE TRANSPORT, SERVICES DE GARDERIES, FRAIS DE SCOLARITÉ, PLANIFICATION DE CARRIÈRE, ET ASSURER UNE ALLOCATION DE SUBSISTANCE (LOYER, NOURRITURE, VÊTEMENTS, ETC.).

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS AU MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES DE METTRE SUR PIED UN RÉSEAU UNIVERSEL DE SERVICES DE GARDERIES; ET QUE,

À L'INTÉRIEUR DE CE RÉSEAU, DES SERVICES SOIENT DISPONIBLES EN FRANÇAIS DANS TOUTE LA PROVINCE.

LA FEMME FRANCOPHONE ET LE MILIEU DE TRAVAIL

RECOMMANDATION I

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE PROJET DE LOI PROVINCIAL SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE (PAY EQUITY ACT) SOIT ADOPTÉ;

b) QUE LE GOUVERNEMENT ÉTABLISSE UN MÉCANISME APTE À FOURNIR LES OUTILS DE COMPARAISON ENTRE LES DIFFÉRENTS EMPLOYEURS ET EMPLOYÉ(E)S DE TOUTES LES SPHÈRES DE TRAVAIL DE JURIDICTION PROVINCIALE; ET

c) QUE TOUTE DOCUMENTATION SOIT DISPONIBLE EN FRANÇAIS ET DISTRIBUÉE AUX FEMMES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO.

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LES FEMMES SOIENT CONSCIENTISÉES QUE LEUR PARTICIPATION À LA MAIN-D'OEUVRE À TEMPS PARTIEL EST SOUVENT BASÉE SUR LA DIFFICULTÉ DE CONCILIER LE TRAVAIL AU FOYER ET À L'EXTÉRIEUR ET PEUT ÊTRE SOURCE D'EXPLOITATION;

b) QUE LES GOUVERNEMENTS FÉDÉRAL ET PROVINCIAL RECONNAISSENT, DANS LEUR JURIDICTION RESPECTIVE, LA VALEUR DU TRAVAIL À TEMPS PARTIEL PAR UNE PARTICIPATION ÉQUITABLE DES EMPLOYEURS ET DES EMPLOYÉ(E)S À TOUS LES AVANTAGES SOCIAUX À LA FORMATION ET À L'AVANCEMENT; ET

c) QU'UN REGROUPEMENT PROVINCIAL SOIT CRÉÉ POUR ATTEINDRE LES DEUX OBJECTIFS SUSMENTIONNÉS.

RECOMMANDATION III

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE GOUVERNEMENT ONTARIEN INCITE LE SECTEUR PRIVÉ À METTRE SUR PIED DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE;

b) QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION MAINTIENNE LE FINANCEMENT INCITANT LES CONSEILS SCOLAIRES À METTRE SUR PIED DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE;

c) QUE LES EMPLOYEURS IMPLIQUENT LES FEMMES DANS LA PLANIFICATION ET LA MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE;

d) QUE LES EMPLOYEURS QUI METTENT SUR PIED DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE PRÉVOIENT AUSSI LA MISE EN PLACE DE CERTAINES MESURES SOCIALES TELLES LES GARDERIES;

e) QUE LES EMPLOYEURS QUI METTENT SUR PIED DES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE S'ASSURENT QUE CES PROGRAMMES SOIENT VIABLES EN PRÉVOYANT LES RESSOURCES HUMAINES, FINANCIÈRES ET MATÉRIELLES QUI AIDERONT À LA RÉUSSITE DES PROGRAMMES;

f) QUE LES EMPLOYEURS CONSIDÈRENT L'EXPÉRIENCE CONNEXE DES FEMMES DANS LA RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES EXIGÉES POUR ACCÉDER À UN POSTE DE RESPONSABILITÉ; ET

g) QUE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL METTE SUR PIED UN MÉCANISME DE COORDINATION PROVINCIALE FRANCOPHONE POUR LES PROGRAMMES D'ACTION POSITIVE.

RECOMMANDATION IV

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE GOUVERNEMENT FÉDÉRAL ENCOURAGE ET RECONNAISSE LA PARTICIPATION CONJOINTE DES DEUX PARENTS À L'ÉDUCATION DES ENFANTS:

i) PAR L'ÉTABLISSEMENT D'UN CERTAIN NOMBRE DE CONGÉS PARENTAUX ANNUELS ACCESSIBLES AUX DEUX PARENTS, ET

ii) PAR L'ÉTABLISSEMENT DE PRESTATIONS DE CONGÉS ÉQUIVALENTES AU SALAIRE ET À LA DURÉE DE L'EMPLOI; ET

b) QUE TOUTE LA QUESTION DE CONGÉS DE MATERNITÉ ET DE CONGÉS PARENTAUX SOIT ADMINISTRÉE PAR UN DÉPARTEMENT DISTINCT DE L'ASSURANCE-CHÔMAGE.

RECOMMANDATION V

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL INCITE LES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES À METTRE SUR PIED UN FONDS DE PENSION POUR LEURS EMPLOYÉ(E)S;

b) QUE LA FEMME QUI OEUVRE À PLAIN TEMPS AU FOYER AIT ACCÈS À UN FONDS DE PENSION COMPARABLE À CELUI DES TRAVAILLEUSES RÉMUNÉRÉES;

c) QUE L'ON ENCOURAGE TOUTES LES FEMMES À RÉDIGER UN TESTAMENT PERSONNEL; ET

d) QU'EN CAS DE DIVORCE, LA FEMME PUISSE RECEVOIR AU MOINS 50% DE LA PENSION DE SON CONJOINT.

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA SANTÉ

RECOMMANDATION I

ATTENDU QUE la femme francophone donne une importance prioritaire à la promotion de la santé mentale et physique, à la prévention de la maladie,

NOUS RECOMMANDONS AUX MINISTÈRES DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES:

a) DE FACILITER LE DÉVELOPPEMENT D'UN RÉSEAU DE CENTRES FRANCOPHONES DE SERVICES COMMUNAUTAIRES DE SANTÉ (PHYSIQUE ET MENTALE) OÙ LA GAMME DES SERVICES DE PRÉVENTION PRIMAIRE ET SECONDAIRE SERAIT DISPENSÉ ET CE EN LIBÉRANT LES FONDS NÉCESSAIRES; ET

2) DE METTRE SUR PIED DES COMITÉS CONSULTATIFS FRANCOPHONES PROVINCIAUX ET RÉGIONAUX OÙ SERAIENT REPRÉSENTÉS LES PROFESSIONNELLES FRANCO-ONTARIENNES ET LES CONSOMMATRICES DE SER-VICES ET D'INFORMATION EN FRANÇAIS.

LA FEMME FRANCOPHONE DANS LA SOCIÉTÉ

RECOMMANDATION I

Dans un désir de reconnaître le bien fondé et le besoin d'un bénévolat tant de service que d'engagement,

NOUS RECOMMANDONS QUE L'ON PENSE À UN MÉCANISME DE VALORISATION D'UN BÉNÉVOLAT DANS LE MILIEU FRANCO-ONTARIEN DE FAÇON CONCRÈTE ET TANGIBLE, I.E., QUE LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO OFFRE UN CERTIFICAT RECONNAISSANT LE BÉNÉVOLAT DE SERVICE ET D'ENGAGEMENT DANS LA COMMUNAUTÉ.

RECOMMANDATION II

ATTENDU notre situation socio-économique et géographique en tant que femmes francophones; et

ATTENDU la conjoncture actuelle de nos regroupements en Ontario,

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LA FÉDÉRATION DES FEMMES CANADIENNES-FRANÇAISES (FFCF) ET L'UNION CULTURELLE DES FRANCO-ONTARIENNES (UCFO) FORMENT UNE COALITION DE TOUTES LES FEMMES DE L'ONTARIO ET CECI EN CONSULTATION ET EN CONCERTATION AVEC LES GROUPES DE FEMMES ET SECTEURS SUIVANTS:

- POLITIQUE
- ÉCONOMIQUE
- SOCIAL
- RELIGIEUX
- ÉDUCATIF
- ARTISTIQUE
- CULTUREL

CETTE COALITION DEVRA SERVIR À CRÉER UN RÉSEAU D'APPUI, D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS ENTRE LES FEMMES FRANCOPHONES DE LA PROVINCE ET TIENDRA UN MANDAT À CARACTÈRE POLITIQUE; ET

b) QUE LE CAFO APPUIE LA MISE SUR PIED DE CETTE COALITION EN APPUYANT LA DÉMARCHE DES GROUPES DE FEMMES AFIN QUE CEUX-CI OBTIENNENT LES RESSOURCES HUMAINES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE CE PROJET DE CONCERTATION DES FEMMES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO.

RECOMMANDATION III

Afin de réduire l'isolement des femmes francophones au foyer et de valoriser ou accentuer leur rôle,

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LES RESPONSABLES DE PROGRAMMES, TEL "NOUVEAU DÉPART", ADAPTENT LE CONTENU ET L'APPROCHE DE CES PROGRAMMES AUX RÉALITÉS FRANCO-ONTARIENNES; ET

b) QUE LES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS APPUIENT LES GOUPES DE FEMMES DANS LA MISE SUR PIED DE NOUVEAUX PROGRAMMES TYPIQUEMENT FRANCO-ONTARIENS.

LA FEMME FRANCOPHONE ET L'ÉCONOMIE

RECOMMANDATION I

Afin d'assurer les droits à l'égalité des femmes en tant que consommatrices financières,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO PRENNE LES DISPOSITIONS NÉCESSAIRES POUR QUE DES FEMMES FRANCOPHONES SOIENT NOMMÉES AUX CONSEILS D'ADMINISTRATION DES BANQUES À CHARTE.

RECOMMANDATION II

ATTENDU QU' une petite et moyenne entreprise sur trois est gérée par une femme; et

ATTENDU QUE les banques sont encore très réticentes et refusent généralement de prêter de l'argent aux femmes en affaires d'une part, et des femmes en général d'autre part,

NOUS RECOMMANDONS QUE DES DÉMARCHES SOIENT ENTREPRISES AUX NIVEAUX DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAL ET FÉDÉRAL ET AUPRÈS DE L'ASSOCIATION CANADIENNE DES BANQUIERS (CANADIAN BANKERS' ASSOCIATION) POUR QUE CETTE DERNIÈRE REVOIT ET CHANGE SES POLITIQUES EN MATIÈRE DE CRÉDIT AUX FEMMES.

RECOMMANDATION III

ATTENDU QUE les femmes francophones ont toujours consacré beaucoup de leur temps et de leur expertise aux associations bénévoles,

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE CAFO ENTREPRENNE LES DÉMARCHES NÉCESSAIRES AUPRÈS DU MINISTÈRE DU REVENU DE L'ONTARIO POUR QU'UN CRÉDIT D'IMPÔT SOIT RECONNU À TOUTES LES FEMMES FRANCOPHONES DE L'ONTARIO OEUVRANT BÉNÉVOLEMENT AUPRÈS D'UN ORGANISME NON-LUCRATIF OFFICIELLEMENT RECONNU; ET

b) QUE LE CAFO METTE SUR PIED UN COMITÉ COMPOSÉ DE REPRÉSENTANTES D'ASSOCIATIONS FRANCOPHONES FÉMININES POUR DÉFINIR LES MODALITÉS D'APPLICATION DE CE CRÉDIT D'IMPÔT.

RECOMMANDATION IV

ATTENDU QUE les femmes font également beaucoup affaire avec les Caisses Populaires et les Coopératives de crédit,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO DEMANDE À LA FÉDÉRATION DES CAISSES POPULAIRES DE RECONNAÎTRE LES DROITS À L'ÉGALITÉ FINANCIÈRE DES FEMMES FRANCOPHONES DANS LEUR POLITIQUE DE PRÊT À L'ENTREPRISE PRIVÉE.

RECOMMANDATION V

Afin de reconnaître légalement le statut de conjoint collaborateur,

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE CAFO APPUIE LA MISE SUR PIED D'UNE ASSOCIATION DE FEMMES COLLABORATRICES FRANCOPHONES DANS LE BUT DE CONSCIENTISER LES PERSONNES DIRECTEMENT CONCERNÉES ET LE GOUVERNEMENT; ET

b) QUE LES LOIS QUI TOUCHENT LE DROIT FAMILIAL ET L'ENTREPRISE PRIVÉE SOIENT AMENDÉES POUR RECONNAÎTRE CE STATUT DE CONJOINT COLLABORATEUR.

RECOMMANDATION VI

Afin que le statut de travailleur au foyer soit reconnu légalement,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO, À L'INSTAR DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, CRÉE AU COURS DE LA PRÉSENTE SESSION PARLEMENTAIRE, UNE COMMISSION MINISTÉRIELLE CONJOINTE AUPRÈS DES MINISTÈRES CONCERNÉS DONT LE MANDAT SERA D'ÉTUDIER L'IMPLICATION D'UNE TELLE RECONNAISSANCE ET DE FAIRE DES RECOMMANDATIONS PRÉCISES AU GOUVERNEMENT PROVINCIAL.

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA VIOLENCE

RECOMMANDATION I

ATTENDU QUE le Projet de Loi I portant sur la réforme du droit de la famille est en deuxième lecture,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO INTERVIENNE IMMÉDIATEMENT AUPRÈS DU PROCUREUR GÉNÉRAL DE L'ONTARIO AFIN QU'IL MODIFIE L'ARTICLE 25 (TRAITANT DE L'ORDONNANCE RELATIVE À LA POSSESSION DU FOYER CONJUGAL) DU PROJET DE LOI I (PORTANT SUR LA RÉFORME DU DROIT DE LA FAMILLE) POUR S'ASSURER QUE LES REQUÊTES IMPLIQUANT LES FEMMES BATTUES SOIENT PRIORITAIRES ET TRAITÉES DANS L'IMMÉDIAT.

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT, AU MOYEN DES LOIS, DES POLITIQUES, DES RÈGLEMENTS ET DES SERVICES, DÉVELOPPE UNE STRATÉGIE EFFICACE AUPRÈS DES HOMMES AGRESSEURS AFIN QUE CEUX-CI SOIENT TENUS RESPONSABLES DE LEURS ACTIONS ET QU'ILS CESSENT D'AGRESSER.

RECOMMANDATION III

ATTENDU QU' une campagne de sensibilisation est déjà en cours en langue anglaise et n'atteint pas tous les milieux de l'Ontario,

NOUS RECOMMANDONS QUE LES CAMPAGNES DE SENSIBILISATION POUR LES FEMMES BATTUES SOIENT ACCESSIBLES EN FRANÇAIS À TOUTES LES RÉGIONS DE LA PROVINCE.

RECOMMANDATION IV

NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT ENCOURAGE ET FINANCE LE DÉVELOPPEMENT DE PROTOCOLE DANS LES HÔPITAUX ET LES CORPS POLICIERS AFIN D'ASSURER UN MEILLEUR SERVICE AUX FEMMES BATTUES.

RECOMMANDATION V

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO APPUIE OATIH (ONTARIO ASSOCIATION OF TRANSITION AND INTERNAL HOUSES) DANS SA PROPOSITION À LA LÉGISLATURE POUR CHANGER LA LÉGISLATION DE FAÇON À Y INCLURE, EN PERMANENCE, LES MAISONS DE TRANSITION; ET QUE CETTE LOI ASSURE LE DROIT AU TRAITEMENT DANS LES DEUX LANGUES OFFICIELLES.

LA FEMME FRANCOPHONE: LA FORMATION ET LA TECHNOLOGIE

RECOMMANDATION I

Afin que des changements radicaux soient apportés au système scolaire,

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION METTE SUR PIED DES PROGRAMMES DE FORMATION EN COURS D'EMPLOI EN FRANÇAIS POUR LES ÉTUDIANTES CONCERNANT LES EMPLOIS TECHNOLOGIQUES NOUVEAUX ET LES EMPLOIS TRADITIONNELS EN ÉVOLUTION;

b) QUE SOIENT ORGANISÉES DES RENCONTRES FRÉQUENTES POUR LES JEUNES FILLES DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SECONDAIRES AVEC DES JEUNES FEMMES QUI OCCUPENT PRÉSENTEMENT DES EMPLOIS TRADITIONNELLEMENT RÉSERVÉS AUX HOMMES; ET

c) QUE SOIENT OFFERTES AUX ENSEIGNANTES ET AUX ÉTUDIANTES DES JOURNÉES DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL PORTANT SUR LES THÈMES SUIVANTS:

- LES PLANS DE CARRIÈRE
- LE MILIEU DE TRAVAIL
- LES CONNAISSANCES DANS LES MÉTIERS DE DEMAIN
- LES FEMMES ET LA TECHNOLOGIE

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS QUE SOIT OFFERT, PARTOUT EN ONTARIO L'ACCÈS À DES COURS EN FRANÇAIS QUI PERMETTRAIENT AUX FEMMES FRANCOPHONES DE SE RECYCLER EN SCIENCES APPLIQUÉES, MATHÉMATIQUES ET TECHNOLOGIQUES.

RECOMMANDATION III

NOUS RECOMMANDONS QUE DES CONGÉS D'ÉDUCATION OU DE FORMATION À LONG TERME À TOUS LES NIVEAUX SOIENT SUBVENTIONNÉS AFIN QUE LES FEMMES FRANCOPHONES PUISSENT BÉNÉFICIER D'UNE AIDE ADÉQUATE POUR SUIVRE DES COURS DE PERFECTIONNEMENT ET DE FORMATION.

RECOMMANDATIONS IV

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO INFORME LA FEMME FRANCOPHONE DE L'ONTARIO SUR LE STATUT ACTUEL DES RECOMMANDATIONS APPORTÉES LORS DE LA CONFÉRENCE "LES EMPLOIS DE L'AVENIR; LES FEMMES; LA FORMATION ET LA TECHNOLOGIE" QUI S'EST TENUE LES 28 ET 29 NOVEMBRE 1984, À TORONTO, SOUS L'ÉGIDE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CONDITION FEMININE DE L'ONTARIO.

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA POLITIQUE

RECOMMANDATION I

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE CAFO CHERCHE DES SOURCES DE FINANCEMENT POUR OBTENIR DES FONDS SPÉCIAUX AFIN D'ASSISTER LES FEMMES FRANCOPHONES DÉSIRANT SE PRÉSENTER À DES ÉLECTIONS AUX NIVEAUX MUNICIPAL ET/OU SCOLAIRE; ET

b) QUE DANS LE BUT DE SENSIBILISER LA FEMME FRANCOPHONE DE LA PROVINCE QUANT À LA POSSIBILITÉ QU'ELLE S'IMPLIQUE ACTIVEMENT EN POLITIQUE, LE CAFO PRODUISE UN DÉPLIANT D'INFORMATION ET LE DISTRIBUE EN PROVINCE.

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO DEMANDE À TVO D'ÉLABORER UNE TROUSSE ET UNE BANDE AUDIO-VISUELLE D'INITIATION AU LOBBYING (DESTINÉE AUX FEMMES) SUR DES EXPÉRIENCES VÉCUES À PRÉPARER EN COLLABORATION AVEC LES ORGANISMES DE L'ONTARIO FRANÇAIS.

RECOMMANDATION III

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE GOUVERNEMENT ASSURE LA REPRÉSENTATIVITÉ DE FEMMES FRANCOPHONES AU SEIN DES COMMISSIONS; ET

b) QUE LE CAFO OFFRE DE L'INFORMATION AUX ORGANISMES FRANCOPHONES FÉMININS AU SUJET DES POSTES DISPONIBLES AU SEIN DES COMMISSIONS, DEMANDE DES SUGGESTIONS DE CANDIDATURE ET INFORME LES ORGANISMES DE LA LISTE DES CANDIDATS QU'IL PROPOSE.

RECOMMANDATION IV

NOUS RECOMMANDONS a) QUE LE CAFO INCLUE DANS LE RAPPORT DU SYMPOSIUM LA LISTE COMPLÈTE DES COMMISSIONS ET CONSEILS DE DIRECTION DONT LES MEMBRES SONT NOMMÉS PAR LE GOUVERNEMENT PROVINCIAL AINSI QUE LA LISTE COMPLÈTE DES DÉPUTÉS AVEC ADRESSES ET NUMÉROS DE TÉLÉPHONE; ET

b) QUE LA FFCF* ORGANISE DES ATELIERS DE FORMATION POLITIQUE ET QUE LE CAFO APPUIE LA FFCF AFIN QU'ELLE OBTIENNE LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À L'ORGANISATION ET LA TENUE DE CES ATELIERS.

---

*Fédération des femmes canadiennes-françaises

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA RELIGION

RECOMMANDATION I

ATTENDU QUE les évêques du canada ont accepté les recommandations du comité ad hoc sur le rôle de la femme dans l'Église (octobre 1986);

NOUS RECOMMANDONS AUX ÉVÊQUES DE L'ONTARIO QU'IL Y AIT DANS CHAQUE DIOCÈSE UN COMITÉ DE FEMMES QUI ASSURERA LA MISE EN OEUVRE CONCRÈTE DES DOUZE RECOMMANDATIONS DU DOSSIER.

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS A LA CONFÉRENCE DES ÉVÊQUES CATHOLIQUES DU CANADA (CECC) DE METTRE SUR PIED UN MÉCANISME QUI ASSURERA LA REPRÉSENTATION DU LAICAT AUPRÈS DE LA CECC.

LA FEMME FRANCOPHONE ET LE VIEILLISSEMENT

RECOMMANDATION I

ATTENDU QUE beaucoup de femmes sont dans la catégorie des 55 à 65 ans;

ATTENDU QU' elles voient approcher leur retraite avec inquiétude; et

ATTENDU QU' il n'existe aucun programme pour cette catégorie d'âge,

NOUS RECOMMANDONS QU'UN COMITÉ SOIT FORMÉ PAR LE CAFO ET/OU LA FFCF* POUR ÉTUDIER LES PROBLÈMES PARTICULIERS DE CES FEMMES.

RECOMMANDATION II

ATTENDU le nombre limité de résidences et d'institutions de soins prolongés pour personnes âgées de langue française; et

ATTENDU le manque d'aide dans la communauté permettant aux femmes âgées de demeurer à leur domicile ou avec leur famille,

NOUS RECOMMANDONS QUE LE GOUVERNEMENT DE L'ONTARIO SE PENCHE SUR LA SITUATION DU LOGEMENT POUR LES FEMMES FRANCOPHONES ET VOIT À LEUR PROCURER L'HÉBERGEMENT ET L'AIDE NÉCESSAIRES POUR FONCTIONNER DANS LEUR LANGUE ET LEUR CULTURE.

---

* Fédération des femmes canadiennes-françaises

RECOMMANDATION III

ATTENDU la difficulté pour les femmes âgées francophones de se renseigner sur les différents services offerts par les divers paliers du gouvernement; et

ATTENDU la faible densité de population francophone dans plusieurs régions de l'Ontario;

NOUS RECOMMANDONS QUE SOIT CRÉÉ UN SERVICE DE RENSEIGNEMENTS CENTRALISÉ AFIN D'INFORMER LES PERSONNES ÂGÉES FRANCOPHONES SUR LES DIFFÉRENTS PROGRAMMES ET SERVICES DISPONIBLES AUPRÈS DES DIVERS PALIERS GOUVERNEMENTAUX. CE SERVICE DEVRAIT ÊTRE DIFFUSÉ À TRAVERS LA PROVINCE.

LA FEMME FRANCOPHONE: LE DROIT FAMILIAL ET CONSTITUTIONNEL

RECOMMANDATION I

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO PRÉPARE UN INVENTAIRE IDENTIFIANT LE NOM DE FEMMES (ET LEUR C.V.) SUSCEPTIBLES D'OCCUPER DES POSTES AU NIVEAU DES CADRES ET DES RESSOURCES HUMAINES À LA FONCTION PUBLIQUE DANS LES MINISTÈRES PROVINCIAUX ET FÉDÉRAUX.

RECOMMANDATION II

NOUS RECOMMANDONS QUE DES DÉMARCHES SOIENT ENTREPRISES AUPRÈS DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL ET FÉDÉRAL POUR QUE LA FEMME FRANCOPHONE QUI TRAVAILLE À TEMPS PLEIN OU QUI PARTAGE UN EMPLOI SOIT ÉLIGIBLE POUR UN FONDS DE PENSION; ET QUE L'ON ÉTABLISSE DES CRITÈRES BIEN SPÉCIFIQUES POUR QU'ELLE PUISSE Y CONTRIBUER.

RECOMMANDATION III

NOUS RECOMMANDONS QUE LES FEMMES QUI SONT COHABITANTES DEPUIS TROIS ANS AVEC LE MÊME CONJOINT AIENT LES MÊMES DROITS QUE LES FEMMES QUI SONT MARIÉES.

LA JEUNE FEMME FRANCOPHONE

RECOMMANDATION I

NOUS RECOMMANDONS QUE LE MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DÉVELOPPE UN PROGRAMME RÉALISTE D'ÉDUCATION SEXUELLE (QUI INCLUERAIT LES RELATIONS HUMAINES, LA CONTRACEPTION, LES MALADIES TRANSMISES SEXUELLEMENT, L'INCESTE, ETC.) ET LE RENDE OBLIGATOIRE DANS TOUTES LES ÉCOLES SECONDAIRRES DE LANGUE FRANÇAISE EN ONTARIO.

RECOMMANDATION II

ATTENDU QUE les gouvernements travaillent aux problèmes du chômage chez les jeunes et que les jeunes Franco-Ontariennes sont doublement défavorisées (langue et sexe),

NOUS RECOMMANDONS QUE LE CAFO FASSE DES PRESSIONS POUR QUE LES DIFFÉRENTS PALIERS GOUVERNEMENTAUX TRAVAILLENT EN CONCERTATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS BILINGUES DESTINÉS AUX FEMMES ET DONNE UNE PLACE PLUS IMPORTANTE À L'APPRENTISSAGE AUX MÉTIERS NON-TRADITIONNELS.

RECOMMANDATION III

ATTENDU QU' il y a des facteurs culturels importants qui jouent au niveau de la jeune femme francophone,

NOUS RECOMMANDONS a) QUE DES COURS D'ORIENTATION SCOLAIRE SOIENT OFFERTS AUSSI AU CYCLE MOYEN DES ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES ET SOIENT AXÉS SUR LA PROMOTION DE L'ÉDUCATION POST-SECONDAIRE; ET

b) QUE LE MINISTÈRE DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS ET DE L'ÉDUCATION DÉVELOPPENT UNE POLITIQUE GLOBALE POUR FAVORISER L'ÉDUCATION POST-SECONDAIRE CHEZ LES JEUNES FEMMES FRANCOPHONES (EX. MÉTIERS NON-TADITIONNELS, ÉLOIGNEMENT, BOURSES, MODÈLES, ETC.)

RECOMMANDATION IV

ATTENDU QU' à l'occasion de l'Année internationale de la jeunesse, le CAFO a manifesté le désir de nommer un(e) jeune francophone à son Conseil;

ATTENDU QU' à l'occasion du premier Symposium pour la femme francophone en Ontario, la présence de jeunes femmes francophones n'a pas été ce qu'elle aurait dû être;

ATTENDU QUE la jeune femme francophone a des besoins précis et urgents à solutionner impérativement; et

ATTENDU QUE le gouvernement doit être saisi des problèmes des jeunes femmes francophones de façon permanente,

NOUS RECOMMANDONS QU'IL Y AIT AU MOINS UN POSTE DE RÉSERVÉ À LA JEUNE FEMME FRANCOPHONE AU SEIN DU CAFO, ET QUE LA JEUNE FEMME FRANCOPHONE FASSE PARTIE DES DOSSIERS PRIORITAIRES DU CONSEIL.

ANNEXE B

DONNÉES GÉNÉRALES

SUR LA

FEMME FRANCOPHONE EN ONTARIO

Le 15 octobre 1986

---

* Toute reproduction de ce document, en tout ou en partie, est permise à condition d'en indiquer la source.

LA FEMME FRANCOPHONE CHEF DE FAMILLE

DONNÉES GÉNÉRALES

- Pour la femme, le retour au travail extérieur se traduit par un double emploi: travail à l'extérieur/travail au foyer;
- La femme au foyer souffre d'isolement, de solitude, par exemple, au niveau du contact à l'extérieur. Elle est isolée intellectuellement;
- La femme ne dispose pas de services suffisants, par exemple, au niveau des services de garderies;
- 80.3% des chefs de famille monoparentale sont des femmes;
- Une femme chef de famille sur deux au Canada travaille. Ce pourcentage s'explique du fait que nombreuses femmes éprouvent de la difficulté à élever seules les enfants;
- Les femmes chefs de famille monoparentale sont pauvres. Elles vivent sur le bien-être, l'assurance-chômage;
- Elles gagnent un salaire annuel moyen de 10 000 $, comparativement à 25 000 $ pour une famille non monoparentale;
- La qualité de logement est très pauvre. Il faut voir que près de la moitié du budget de ces femmes est consacré au logement;
- La situation socio-économique de la femme francophone en Ontario est très difficile, que ce soit en région urbaine ou rurale. Si, par exemple, en région urbaine l'emploi pour la femme francophone chef de famille est plus quantitatif qu'en région rurale, les types d'emplois ne sont pas toujours rémunérateurs. Dans l'ensemble, plus de 65% des femmes francophones chefs de famille monoparentale vivent en dessous du seuil de pauvreté de 10 000 $;
- La femme francophone chef de famille en Ontario est plus démunie que son homologue anglophone pour affronter la dure réalité de la femme chef de famille monoparentale. D'une part, son niveau de scolarisation, moins élevé que pour la femme anglophone, lui bouche des ouvertures à l'emploi. D'autre part, elle ne dispose pas du même service de garderie, élément essentiel à l'appui de la femme chef de famille. Il n'y a, par exemple, que 1.6% de garderies étant francophones pour une population représentant 5.6%, et le nombre de places y est restraint.

LA FEMME FRANCOPHONE CHEF DE FAMILLE

SUJETS DE DISCUSSION

1) Femmes chef de famille:

   - aide financière

2) Travail à l'extérieur/travail au foyer:

   - les difficultés reliées à la dualité des deux rôles
   - les moyens pour venir en aide aux femmes (garderies)

3) Le budget:

   - comment gérer le budget familial
   - consommatrice avertie

LA FEMME FRANCOPHONE DANS LE MILIEU DU TRAVAIL

DONNÉES GÉNÉRALES

- Les femmes continuent de souffrir de discrimination systématique dans les milieux de travail, principalement aux niveaux des salaires, des avantages sociaux, des possibilités d'avancement;

- Les chances d'avancement des femmes à tous les niveaux sont moindres que celles des hommes. Les femmes occupent des emplois de peu de prestige;

- De plus, il existe une différence sérieuse à travail identique entre le revenu des hommes et celui des femmes. Les femmes ne gagnent en moyenne que 63% du salaire des hommes;

- Parmi les importantes compagnies de l'Ontario (500 employés ou plus), un cinquième seulement ont un programme d'action positive;

- Notons que près des trois quarts des travailleurs à temps partiel sont des femmes. C'est-à-dire qu'elles touchent de faibles salaires, ne jouissent d'aucun des avantages accordées aux travailleurs à plein temps et n'ont à peu près pas de possibilités de formation, de promotion ou d'avancement;

- Ajoutons qu'un cinquième de la main-d'oeuvre à temps partiel préférerait du travail à temps plein et que 70% de ces travailleurs sont des femmes;

- Seulement 15% de la main-d'oeuvre à temps partiel est syndiquée, contre 35% de la main-d'oeuvre à temps plein;

- Les femmes sont sous-représentées dans les syndicats comparativement à la représentation des hommes. Elles sont également peu représentées au comité de direction des syndicats les éloignant ainsi des questions comme les garderies, les heures de travail souples ou la parité salariale;

- Il faut voir que même si un nombre croissant de syndicats reconnaissent maintenant qu'à travail égal il faut accorder aux femmes un salaire égal à celui des hommes, bien peu des nouveaux contrats négociés contiennent de telles dispositions;

- Pour les femmes francophones, il existe très peu d'emplois disponibles dans leur langue, à l'exception des domaines de l'éducation et du secrétariat;

- Dans la très grande majorité des cas, les femmes francophones doivent travailler en anglais avec le problème de perte d'identité culturelle qui en découle;

- Pour les femmes francophones occupant un poste bilingue, cela signifie qu'elles doivent bien souvent ajouter à leurs tâches régulières celles de traduction sans qu'aucune rétribution ne vienne compenser ce surplus de travail;

- Dans l'ensemble, c'est plutôt à un niveau qualitatif que quantifif que les femmes francophones se sentent désavantagées sur le marché du travail. Toutefois, il est difficile d'évaluer jusqu'à quel point le fait de ne pas pouvoir communiquer dans sa langue, de subir un climat parfois hostile ou d'avoir une surcharge de travail, constitue un handicap sérieux;

- En Ontario, la femme francophone est désavantagée face à l'emploi en général, ceci en comparaison avec la femme anglophone. Par exemple, les taux de chômage (7.1%) et de participation au travail (56%) pour la femme anglophone, se situent à 8.5% et 50.3% respectivement pour la femme francophone;

- En Ontario, le nombre de femmes syndiquées est passé de 17.5% en 1979 à 29.5% en 1981. Cependant, il apparait que l'implication de la femme francophone aux postes de dirigeants syndicaux n'a pas suivi cette progression. En fait, il semble que la composition femme et francophone ne soit pas "très bien vue" dans les syndicats;

- En général, la femme francophone de l'Ontario est victime d'une double catégorisation (être femme et francophone), ce qui caractérise avec évidence la situation de la femme francophone par rapport à la femme anglophone dans le milieu du travail;

- Bien que la femme francophone active représente 40.06% de la main-d'oeuvre francophone en Ontario, elle est beaucoup plus touchée par le chômage que l'homme francophone, plus particulièrement en région rurale;

- Par ailleurs, la femme francophone en milieu rural ontarien est souvent sujette à la tradition culturelle, encore plus que la femme anglophone. Par exemple, en région rurale, le taux de la population active chez la femme francophone est de 0.2% sur le total de femmes francophones pour 4.3% chez la femme anglophone.

---

* Population active = employée + au chômage

LA FEMME FRANCOPHONE ET LE MILIEU DU TRAVAIL

SUJETS DE DISCUSSION

1) Législation du travail de l'Ontario intéressant la main-d'oeuvre féminine:

   - le travail à temps partiel
   - congés de maternité
   - avantages sociaux

2) Salaire égal/travail de valeur égale:

   - programme : action positive
   - législation

3) Syndicats:

   - présence des femmes au comité de direction
   - le rôle des syndicats

4) Disponibilité d'emploi au niveau de l'employeur:

   - possibilité d'intégration et d'avancement

5) Pensions:

   - accidentées du travail

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA SANTÉ

DONNÉES GÉNÉRALES

- Les femmes sont les plus grandes consommatrices de médicaments. Elle utilisent, par exemple, plus de valium que les hommes;

- Les femmes souffrent plus souvent de dépression nerveuse, d'anxiété, d'angoisse que les hommes. D'autre part, ce taux est plus élevé parmi les femmes séparées, divorcées ou seules, comparativement aux femmes mariées;

- Parmi les maladies "refuge" traditionnellement considérées "féminines", mentionnons l'angoisse, la dépression nerveuse, l'hystérie, les phobies, l'anorexie;

- Notons que le choix de médecin-gynécologue est limité pour celles qui ne peuvent défrayer les coûts supplémentaires ou celles qui habitent dans des régions éloignées;

- Nulle part en Ontario, il n'existe un programme complet de formation en santé en français au niveau universitaire;

- Dans le domaine de l'orthophonie, de l'ergothérapie, de la physiothérapie et de la santé mentale, il y a pénurie de professionnels francophones;

- D'autre part, la présence de médecins, de thérapeutes et d'installations médicales, chose courante dans le Sud de l'Ontario, est totalement absente dans de nombreuses régions du Nord de l'Ontario. Le résultat est un service inadéquat et des coûts beaucoup plus élevés pour les habitants du Nord;

- Selon des études récentes menées par Statistique Canada*, la jeune femme active sur le marché du travail est en bien meilleure santé que celle qui ne travaille pas à l'extérieur de son domicile. Comme la femme francophone en Ontario a un taux de population active** inférieur à celui de la femme anglophone et aussi de la femme de tout groupe linguistique, elle est plus appelée à avoir des complications de santé;

- Il est difficile pour la femme francophone en Ontario d'obtenir un service médical dans sa langue en raison du nombre réduit de médecins francophones dans toutes régions. Pourtant, elle se sentirait beaucoup plus à l'aise dans sa langue ne serait-ce que pour expliquer ou exposer ses problèmes de santé de tout ordre.

---

* "Meilleure santé des femmes qui travaillent", Le Droit, 4 juin 85

** Population active = Population employée + Population au chômage

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA SANTÉ

SUJETS DE DISCUSSION

1) Prévention:

- programme d'information Odyssée
- médicaments
- drogue/alcoolisme
- alimentation (santé globale)
- planification des naissances

2) Santé physique et mentale:

Santé physique:

- tension pré-menstruelle
- grossesse
- ménopause
- cancer
- anorexie - obésité
- accès au dossier médical

Santé mentale:

- maladies "refuge" féminines
- support psychologique
- accès au dossier médical

3) Services de santé pour les femmes francophones

- combler la pénurie de services en français et la pénurie de professionnels francophones
- la pénurie des services dans les milieux ruraux et les régions éloignées.

LA FEMME FRANCOPHONE DANS LA SOCIÉTÉ

DONNÉES GÉNÉRALES

- Pour les femmes, l'engagement social se situe davantage dans le cadre d'une idéologie de disponibilité et de services aux autres;

- Le travail bénévole accompli par les femmes a sans aucun doute été très rentable économiquement et socialement pour l'État, l'Église et les autres organismes et individus qui ont sollicité leur aide;

- Toutefois, un nombre croissant de femmes canalisent leurs énergies vers des activités visant l'amélioration de la femme;

- En fait, les modifications sociales des femmes (retour au travail rémunéré, l'augmentation du nombre de femmes seules, chefs de famille) ont rendu celles-ci plus conscientes de la discrimination qui leur était faite. Les femmes se sont ainsi regroupées autour de besoins propres à leur condition de femme;

- Par exemple, les femmes ont organisé des journées d'information, des colloques; elles ont mis sur pied des maisons pour femmes battues, des centres de femmes, des garderies; elles ont constitué des comités d'action politique pour favoriser la participation des femmes au processus politique;

- L'action communautaire des femmes est certes une occasion de réalisation et de promotion personnelle, plus particulièrement pour les femmes qui n'occupent pas un emploi rémunéré à l'extérieur du foyer;

- En Ontario français, il existe des organismes féminins aux assises très solides;

- Ce qui varie aujourd'hui, c'est la remise en question que plusieurs de ces organismes font du rôle de service aux autres qu'ils ont joué traditionnellement. Les besoins de formation, d'information et de services spécifiques perçus et exprimés par les femmes suscitent des changements dans les orientations des associations en place et favorisent d'autres formes de regroupement;

- La possibilité pour les femmes francophones de parler en français dans ces organismes répond à un besoin profond chez elles;

- La famille moderne est plus petite, plus isolée et plus éphémère par rapport à la famille d'autrefois;

- La femme au foyer estime que ses principales responsabilités sont les enfants et l'entretien du ménage. Elle a souvent interrompu ou abandonné sa carrière ou sa formation pour se

marier et élever ses enfants;

- Elle vit une dépendance financière par rapport à son mari, plus particulièrement lors de la rupture du mariage;

- Le travail au foyer est mal reconnu financièrement et socialement;

- La femme ne dispose pas de services suffisants, par exemple, au niveau des services de garderie;

- La spécificité des femmes franco-ontariennes: elles jouent un rôle vital d'éducatrice auprès de la famille au niveau de la transmission de la culture et de la religion;

- Les femmes francophones ont en moyenne plus d'enfants par rapport aux femmes anglophones. En 1971, les femmes francophones avaient en moyenne 3,3 enfants chacune alors que les anglophones en avaient 2,4;

- Par ailleurs, le taux des femmes vivant en milieu rural ou dans de petits centres est plus élevé chez les femmes francophones. En 1981, 24% de celles-ci vivaient en milieu rural par rapport à 19% pour les femmes anglophones;

- Par conséquent, les femmes qui vivent éloignées des grands centres ont un accès moindre à la formation, l'emploi et à tous les services;

- La situation montre que les femmes francophones sont plus souvent à la maison, c'est-à-dire sans emploi rémunéré, donc plus dépendantes économiquement que les anglophones;

- La ferme francophone est quasi-absente du processus politique ontarien, outil pourtant majeur à l'élaboration d'une meilleure société;

- En Ontario, la femme francophone écrivain dans l'édition de livres est surtout "cantonnée" dans la tradition "classique" des domaines éducationnel et social. On lui publie principalement des ouvrages pour enfants ou traitant de sociologie;

- De plus en plus de femmes francophones en Ontario travaillent dans le domaine des communications (média) mais celà ne signifie pas toujours une amélioration professionnelle pour ce qui est des échelons subalternes en raison du niveau salarial peu élevé;

- Les femmes francophones en Ontario sont autant impliquées que les hommes francophones dans les professions artistiques, excepté peut-être dans les arts plastiques;

- Les femmes francophones se groupent de plus en plus en de nombreux organismes de tout ordre, dont certains provinciaux et ayant une bonne décentralisation tel que, par exemple, l'UCFO (Union culturelle des Franco-Ontariennes), doté d'un secrétariat provincial avec 69 cercles locaux et groupant 3,500 femmes actives.

LA FEMME FRANCOPHONE DANS LA SOCIÉTÉ

SUJETS DE DISCUSSION

1) Bénévolat de service:

   - son importance
   - reconnaissance
   - exploitation

2) Bénévolat d'engagement:

   - son importance

3) Les groupes de femmes francophones:

   - leurs buts et objectifs
   - leur place par rapport aux autres groupes féminins, leur spécificité
   - solidarité entre femmes
   - leadership
   - planification organisationnelle

4) La femme au foyer:

   - sensibilisation et ouverture vers l'extérieur
   - valorisation du rôle de la femme au foyer
   - isolement
   - information, formation (milieu rural)

LA FEMME FRANCOPHONE ET L'ÉCONOMIE

DONNÉES GÉNÉRALES

Une des facettes de l'exploitation féminine réside à la négation sociale de l'apport économique des femmes et la place restreinte qu'on leur réserve dans l'économie familiale.

Des exemples concrets:

- La très grande majorité des femmes sont pauvres. En effet, quel que soit leur standard de vie familiale, le plus grand dénominateur commun des femmes est sans doute cette pauvreté qui les tient dans la dépendance du conjoint, de la famille ou de l'État;

- Seulement 22% des femmes qui travaillent dans le secteur privé bénéficient d'un régime de retraite;

- Les pensions sont une fonction du revenu. Donc, à salaire inférieur, pension inférieure. Les femmes occupent habituellement des emplois à salaire peu élevé et sont rarement couvertes par des régimes de retraite;

- Le "projet de carrière" des femmes diffère de celui des hommes, étant donné les grossesses et les responsabilités se rapportant à l'éducation des enfants. Or, l'admissibilité à la rente de retraite exige habituellement une période de service longue et continue;

- Puisque les femmes vivent plus longtemps que les hommes, il leur faut un revenu sur une plus longue période;

- Par ailleurs, les données statistiques canadiennes ne déclarent pas le travail au foyer car il n'est pas rémunéré. Les femmes au foyer font ainsi partie de la population dite "inactive". Leur situation économique dépend donc de la générosité de leur conjoint;

- Plusieurs femmes au foyer se voient exclues des régimes de retraite qui nécessitent une période de service longue et continue. La majorité de celles qui bénéficient d'un fonds de pension n'hériteront que de la moitié si ce n'est rien du tout;

- Par ailleurs, beaucoup de femmes travaillent dans l'entreprise de leur mari (tels les commerces de détail, les petites et moyennes entreprises, les bureaux de professionnels). Ces femmes collaboratrices de leur mari ne bénéficient bien souvent d'aucune rémunération directe (salaire) ou indirecte (reconnaissance de dettes, rentes, actions, dividendes);

- En fait, le travail que ces femmes collaboratrices effectuent est considéré comme le prolongement normal du travail ménager. La situation de ces femmes se résume à un rôle d'assistante à l'époux et une aide à l'entreprise, pas plus;

- Lorsqu'il s'agit de "partir en affaires", les femmes éprouvent souvent des difficultés plus grandes que celles des hommes. Elles manquent, entre autres, de formation et d'information, d'expérience du risque, d'appui du milieu. Elles se heurtent à leur faible capacité d'investissement (pauvreté), aux difficultés d'accès au crédit et subventions, aux difficultés aussi de concilier entreprise et famille;

- La femme francophone se retrouve en moins grand nombre sur le marché de l'emploi que la femme anglophone ou autre. Par exemple, le taux de participation de la femme francophone est de 50.3% contre 56% chez la femme anglophone et 53.3% pour tout autre groupe ethnique;

- Les revenus de la femme francophone active se situent en général dans des tranches de revenus assez basses. Par exemple, 72% de femmes francophones au Nord-Ouest et 70% au Nord-Est gagnent moins de 10 000 $, soit en dessous du seuil de pauvreté;

- La femme francophone, en général, est désavantagée dans son revenu par rapport au revenu de l'homme francophone (lequel est pourtant, et en général, plus faible que pour l'homme anglophone). Par exemple, dans le Nord-Ouest, 17% d'hommes francophones actifs gagnent plus de 30 000 $ pour 0% de femmes francophones actives.

LA FEMME FRANCOPHONE ET L'ÉCONOMIE

SUJETS DE DISCUSSION

1) Système de pension:

   - lacunes actuelles
   - amélioration du système
     . femmes au travail
     . femmes au foyer
     . femmes au travail à temps partiel

2) Reconnaissance du travail au foyer:

   - salaire à négocier
   - législation (pension)

3) Les femmes collaboratrices:

   - La reconnaissance de leur travail
   - bénéfices

4) "L'entrepreneurship" au féminin:

   - information, motivation
   - mode de financement
   - choix des modes et types d'entreprises

5) Les femmes et l'investissement:

   - haute finance

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA VIOLENCE

DONNÉES GÉNÉRALES

Femmes battues et violentées:

- Une femme sur cinq sera victime d'une agression sexuelle et la moitié de ces femmes subiront cette agression au foyer;
- Bon nombre de ces victimes seront traumatisées pendant longtemps;
- Une femme sur dix au Canada est battue par son conjoint;
- Les auberges pour femmes battues ("maison de transition") sont subventionnées conjointement par les gouvernements fédéral, provincial et municipal. Elles reçoivent des allocations journalières (per diem) et sont donc obligées de consacrer beaucoup de leur temps à faire pression pour obtenir leurs subventions. La viabilité des centres d'aide aux victimes de viol dépend également des subventions;
- D'autre part, ces centres n'existent pas dans toutes les régions et peuvent ne pas être en service au moment où la femme en a besoin.

Pornographie:

- La pornographie est une forme d'exploitation discriminatoire envers les femmes et les enfants;
- L'industrie de la pornographie est aidée par notre culture sexiste et contribue à son tour à maintenir les valeurs de cette culture. La pornographie a été confondue avec des notions de liberté sexuelle de sorte que l'on a perdu de vue le fait que la pornographie menace réellement la vie, la sécurité, la liberté et la dignité des femmes et des enfants.

Le harcèlement sexuel ou les petites violences quotidiennes:

- Aucune femme n'est épargnée du harcèlement sexuel, appelé plus justement les petites violences quotidiennes. Telle est la réalité d'être femme;
- Pensons à la publicité qui valorise la femme-objet, et met en évidence le côté décoratif et utilitaire des femmes;

- En Ontario, la femme francophone est défavorisée comparativement à la femme anglophone lorsque confrontée à la violence, surtout en région rurale ou semi-urbaine. Dans les régions où la population francophone varie de 1 à 10% de la population totale, les abris pour femmes violentées offrent rarement des services en français. Ainsi, la femme francophone, dans ce cas, ne dispose que de très peu d'appui moral et d'aide professionnelle;

- A défaut de service adéquats, en français, aux femmes battues ou violées dans des régions à faible densité francophone, les femmes francophones, par exemple, doivent s'organiser par elles-mêmes; la session "En tant que femme" qu'elles ont organisé en décembre 1984, à Sudbury, ou les pressions qu'elles ont exercées pour la création d'un comité de coordination pour femmes battues à Ottawa-Carleton, en 1985;

- Des enquêtes récentes en psychologie ont démontré que le viol pousse fréquemment à la prostitution. La jeune femme francophone en Ontario fait aussi, malheureusement, partie des résultats effectués.

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA VIOLENCE

SUJETS DE DISCUSSION

1) Les besoins des femmes battues et violentées:

   - les "maisons de transition" et les centres d'aide aux victimes du viol
   - services en français
   - services dans les régions éloignées, rurales

2) L'intervention du gouvernement provincial:

   - information au public
   - la protection des femmes contre la violence
   - aide juridique

3) La pornographie:

   - définition
   - ses conséquences
   - moyen d'action (législation)
   - éducation

4) Contre le harcèlement sexuel:

   - les violences quotidiennes
   - les valeurs véhiculées par la publicité
   - vers une publicité non-sexiste
   - inceste

LA FEMME FRANCOPHONE : LA FORMATION ET LA TECHNOLOGIE

DONNÉES GÉNÉRALES

- Au cours des deux dernières décennies, le taux de participation de la femme au marché du travail s'est considérablement accru. Les projections d'avenir estiment que d'ici 20 ans, la proportion d'hommes et de femmes sur le marché du travail sera égale;

- Les femmes sont considérées comme des salariées secondaires. Pourtant, les statistiques officielles de même que les témoignages des femmes francophones prouvent qu'elles travaillent d'abord par nécessité financière, soit parce qu'elles sont seules, avec ou sans enfants, soit parce que les revenus des maris ne sont pas suffisants;

- Les statistiques révèlent que les femmes sont sur-représentées dans le domaine tertiaire;

- Peu de femmes occupent des postes au niveau des cadres moyens et supérieurs;

- Les femmes sont concentrées dans des ghettos féminins puisqu'elles occupent principalement des carrières traditionnelles (emplois de bureau, de ventes, services et de l'éducation). Il faut voir que ces secteurs d'emploi sont généralement mal rémunérés, requièrent peu de responsabilités et offrent peu de possibilités d'avancement;

- Les femmes sont sous-représentées dans les domaines des sciences, de la santé, du génie, des mathématiques, de la technologie, de l'agriculture et de la gestion;

- La nouvelle technologie va modifier la structure d'emploi actuelle. Il est à prévoir une diminution progressive du personnel de soutien majoritairement composé de femmes;

- Puisque la nouvelle technologie permet un contrôle plus strict, les besoins de supervision diminuent, ce qui élimine une voie d'accès aux postes de direction pour les femmes;

- C'est principalement vers la 7e et la 8e année que les jeunes filles abandonnent leurs cours de mathématiques et de sciences, matières requises virtuellement par tous les emplois liés à la nouvelle technologie;

- Les femmes francophones possèdent une formation moindre que les femmes anglophones, ce qui peut expliquer la différence en terme de types d'emplois occupés. Par exemple, il a été remarqué que les femmes francophones travaillent plus souvent dans les secteurs manufacturiers;

- Les femmes francophones en Ontario ont une formation universitaire moindre comparativement aux femmes anglophones, alors que 21.29% des femmes en général font des études post-secondaires, seulement 18.38% des femmes francophones en suivent. De plus, il n'y a que 12.66% des femmes francophones ayant un diplôme universitaire contre 14.33% pour les femmes de tout autre groupe linguistique;

- Il est difficile pour nombreuses femmes francophones en Ontario d'accéder ne serait-ce qu'à l'étape de formation en raison du fort niveau d'analphabétisation existant parmi celles-ci. Par exemple, dans chacune des régions, le Centre, l'Est, le Nord-Est et le Nord-Ouest de l'Ontario, le taux d'analphabétisation chez la femme francophone est deux fois plus élevé que chez la femme anglophone de toute région ontarienne;

- Finalement, la femme francophone en Ontaraio est victime d'un stéréotype culturel lui étant attribué dans le cadre de sa formation professionnelle, la poussant ainsi "traditionnellement" vers les domaines de l'éducation et du social.

LA FEMME FRANCOPHONE : LA FORMATION ET LA TECHNOLOGIE

SUJETS DE DISCUSSION

1) Formation:

- réintégration au marché du travail
- retour aux études (recyclage académique)
- vers des emplois non-traditionnels (ghettos professionnels)
- vers une éducation non-sexiste
- éducation permanente
- planification de carrière

2) Technologie:

- les jeunes filles et les sciences
- les emplois de l'avenir: s'y préparer
- "l'évolution technologique": information - formation coopérative

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA POLITIQUE

DONNÉES GÉNÉRALES

- Les femmes demeurent peu présentes sur la scène politique à l'exception des niveaux municipal et scolaire;

- De plus, toutes les femmes n'ont pas accès aux réseaux du pouvoir politique et économique qui permettent de développer des liens et de s'entraider;

- Les femmes se présentent généralement à des postes qui sont compatibles avec leurs connaissances et leurs expériences. Il leur est plus facile de se présenter à une élection scolaire que provinciale car l'éducation fait partie de leur domaine de compétence;

- Cette particularité est propre aux femmes franco-ontariennes puisque leur lutte pour la défense de la culture francophone a généralement été centrée sur la lutte scolaire. Même encore aujourd'hui, la lutte scolaire draine une grande partie de leurs énergies;

- Les aspirations au pouvoir ne font pas partie du conditionnement des femmes. C'est souvent suite à des pressions du milieu qu'elles acceptent de poser leur candidature à une élection;

- Un des obstacles les plus fréquents rencontrés par les femmes qui veulent se lancer en politique est le manque de moyens financiers;

- La participation de la femme francophone au niveau cadres supérieurs au sein de la Fonction publique ontarienne est très limitée. Il n'y a, par exemple, que 0.02% de femmes francophones pour un total de 11.2% de femmes dans les postes de direction ou d'exécutif, sur un total de 663 postes hommes et femmes inclus;

- La femme francophone est sous-représentée dans le processus politique en Ontario:

  - En 1981, sur 56 femmes s'étant présentées aux élections provinciales, une seule francophone se trouvait parmi elles. En 1985, sur 65 candidates, pas une seule francophone. De plus, dans les bureaux ministériels, le personnel politique féminin anglophone et autre (conseillers, attachés et secrétaires ministériels) est très important (environ 52% alors que la femme francophone n'y représente que 0.07%).

- Le Symposium est une grande première quant à la participation de la femme francophone dans le développement social en Ontario. Voilà l'occasion d'affirmer sa volonté de participer et d'être impliquée plus activement dans le processus politique. La femme francophone a, elle aussi, une conscience politique.

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA POLITIQUE

SUJETS DE DISCUSSION

1) L'implication de la femme à la politique:

   - aux niveaux . municipal
     . provincial
     . fédéral
     . associations, fédérations, organismes
     . syndicats

2) Lobbying politique:

   - importance du lobbying
   - comment faire du lobbying

3) Organisation politique:

   - aide technique
   - financement politique
   - organisation électorale

4) Le privé est aussi politique:

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA RELIGION

DONNÉES GÉNÉRALES

- L'éveil d'une conscience sociale concernant la situation des femmes a donné naissance à une conscience ecclésiale;

- Les femmes, principalement celles engagées dans l'Église, agentes de pastorale ou responsables de mouvements ou organismes de l'Église, confrontent la culture religieuse;

- Les questions posées par ces femmes: qui sommes-nous dans l'Église? quelle est notre histoire et que nous réserve l'avenir? pourquoi ne sommes-nous pas des chrétiennes à part entière et parfaitement intégrées aux systèmes sociaux et aux structures de l'Église?

- Les femmes veulent devenir les sujets de leur avenir dans l'Église. Plusieurs se donnent actuellement des moyens de rencontres et de rassemblements;

- Les femmes francophones ont toujours accordé une grande importance au maintien et à la transmission des valeurs religieuses;

- Par le passé, la religion a souvent limité l'épanouissement socio-professionnel de la femme francophone en Ontario. Mais, les temps ont changé et la femme francophone est maintenant confrontée à la reconciliation des valeurs religieuses avec les nouvelles valeurs et affirmations des femmes. Par exemple, la question de l'avortement représente un conflit évident entre religion et droit (constitutionnel, social et physique) de la femme.

LA FEMME FRANCOPHONE ET LA RELIGION

SUJETS DE DISCUSSION:

1) La place des femmes dans l'Église:
   - leur contribution
   - leurs revendications (conférence des évêques canadiens)

2) La transmission des valeurs religieuses:
   - le rôle des femmes

LA FEMME FRANCOPHONE ET LE VIEILLISSEMENT

DONNÉES GÉNÉRALES

- L'âge des femmes étudié pour ce thème se situe à partir de 55 ans. On a constaté que les femmes non mariées de plus de 55 ans étaient aux prises avec des problèmes spéciaux. C'est pourquoi nous croyons essentiel d'examiner également la situation des femmes à l'âge de la pré-retraite;

- La pauvreté est un problème qui concerne principalement les femmes et qui dépend fortement de leur situation de famille. Précisons que ce sont les femmes célibataires, veuves, séparées, divorcées ou âgées qui sont les plus durement affectées par la pauvreté;

- Beaucoup de femmes âgées voient le travail à temps partiel comme la solution à leurs problèmes financiers, mais les faibles salaires qu'on leur offre et l'absence d'avantages sociaux font qu'elles éprouvent beaucoup de difficultés à demeurer au-dessus du seuil de pauvreté. De plus, lorsque les femmes vieillissent, elles se heurtent aux préjugés sur la vieillesse;

- Défavorisées sur le plan financier, les femmes âgées n'ont guère de choix en matière de logement;

- Les personnes âgées ont tendance à éprouver plus de problèmes de santé dans le cadre du processus de vieillissement. Notons, entre autres, une maladie qui affecte plusieurs femmes âgées: l'ostéoporose;

- Plusieurs facteurs (habitations délabrées ou insuffisamment chauffées, mauvaise alimentation) représentent des risques additionnels de maladies et d'accidents pour les femmes âgées;

- Chez les femmes âgées, la surmédication constitue un problème grave et courant. Soulignons entre autres, la prescription fréquente des tranquilisants et des antidépresseurs;

- Les femmes composent 85% des conjoints survivants. La solitude, à un degré ou à un autre, constitue un problème pour la plupart des veuves;

- L'un des problèmes des femmes âgées, c'est qu'elles ne sont pas au courant des genres de services qui sont offerts dans la collectivité;

- Elles sont également "mises à l'écart" par la société;

- En Ontario, il y a plus de femmes francophones âgées de plus de 64 ans dans le Nord-Est (9.6% de la population féminine francophone) et le Sud-Ouest (8.9%) lorsque l'on compare avec une moyenne de 6% dans les autres régions;

- La femme francophone de plus de 64 ans en Ontario n'a pas suffisamment d'appui psychologique et professionnel parce qu'il y a un manque d'établissements pour personnes âgées francophones, de centres médicaux bilingues et de personnel francophone pour le conseil et l'aide à demeure aux personnes âgées;

- En Ontario, la femme francophone de plus de 64 ans, en région à faible densité francophone, souffre d'une "solitude linguistique" évidente;

- L'aide aux femmes âgées francophones en Ontario s'effectue bien souvent à titre bénévole par des francophones, à défaut de personnel qualifié parlant le français;

- Si la jeunesse francophone en Ontario est en tête d'affiche dans les programmes de tourisme et de loisirs, la vieillesse n'y a pas encore la place lui devant être échue.

LA FEMME FRANCOPHONE ET LE VIEILLISSEMENT

SUJETS DE DISCUSSION

1) Vieillir à loisir:
   - préparer sa retraite
   - information sur les services et programmes d'aide
   - accès à des systèmes de soutien

2) Besoins des femmes vieillissantes:
   - système de pension amélioré
   - revenu adéquat
   - qualité du logement

3) Santé physique/mentale:
   - maladies propres aux femmes âgées
   - alimentation, prévention
   - support psychologique (intégration à la société)

4) Loisirs:
   - facilités
   - moyen de combattre la solitude
   - regroupements
   - sports et activité physique
   - voyages

LA FEMME FRANCOPHONE: LE DROIT FAMILIAL ET CONSTITUTIONNEL

DONNÉES GÉNÉRALES:

- A présent, une femme qui divorce de son mari a le droit de recevoir 50% des biens de la famille, peu importe qui a été désigné comme propriétaire de ces biens. Une veuve, par contre, peut être déshéritée de tous les biens de la famille si ces biens sont enregistrés au nom du mari;

- Huit régimes de retraite privés sur dix ne prévoient aucune rente à l'intention des survivants;

- Or, la rente au survivant est essentielle pour les femmes qui approchent l'âge de la retraite car bon nombre d'entre elles ne toucheront pas de rente de retraite en vertu d'un régime privé;

- Même lorsqu'une prestation est prévue en vertu d'un régime privé, cette prestation ne représente bien souvent que 50% de la rente du retraité;

- De nos jours, 40% des couples mariés finissent par divorcer. C'est pourquoi la pension dans un sens est le bien le plus précieux de la famille. Il faudrait considérer la pension comme un élément de l'actif de la famille, donc un bien automatiquement divisible en cas de divorce;

- A l'heure actuelle, lorsqu'une femme divorce, ses chances d'obtenir une pension alimentaire permanente sont de plus en plus minces, même après de longues années au travail au foyer à temps plein.

LA FEMME FRANCOPHONE: LE DROIT FAMILIAL ET CONSTITUTIONNEL

SUJETS DE DISCUSSION

1) Système de pension:
   - les pensions à l'heure actuelle
   - lacunes, propositions (pension pour les femmes au foyer)
   - le testament

2) Les pensions alimentaires:
   - réformes

3) Protection:
   - information
   - droits légaux

4) Droits de la famille:
   - législation
   - services en français

5) La femme et le droit familial et constitutionnel:

LA JEUNE FEMME FRANCOPHONE

DONNÉES GÉNÉRALES

Éducation:

- En Ontario, l'éducation est une préoccupation majeure de la jeune femme francophone. Par exemple, la proportion de jeunes femmes francophones au palier secondaire, entre 15 et 19 ans, est plus élevée (66%) que chez la jeune anglophone (64%) et/ou d'autre origine (60%);

- En Ontario, la proportion des jeunes femmes francophones, entre 20 et 29 ans ayant un diplôme universitaire, est faible (16%) lorsque comparée à celle de la jeune femme anglophone dans la même tranche d'âge (23%);

- Selon des statistiques provenant de l'Université d'Ottawa, il semblerait qu'il y ait une augmentation récente de jeunes femmes francophones dans les sciences "techniques" (mathématiques, appliquées, physique, chimie...etc.), alors que dans le domaine "traditionnel" de l'éducation, ces proportions se maintiennent. Par exemple, le taux de la jeune femme francophone dans les sciences "techniques" est passé de 29% en 1980 à 37% en 1986 alors que le taux dans les sciences de l'éducation était de 73% environ pour 1980 et aussi pour 1984;

- En général, la jeune femme francophone de l'Ontario a connu, depuis une dizaine d'années environ, un essor éducatif important.

Économie:

- Il y a une centralisation évidente en Ontario de la jeune femme francophone active sur le marché du travail vers des emplois subalternes à revenus moindres. Par exemple, parmi les jeunes femmes de 15 à 24 ans ayant travaillé à temps plein en 1980, environ 26% étaient employées de bureau (secrétariat) et 17% dans les services;

- Pour la jeune femme francophone étant déjà sur le marché de l'emploi, il semblerait que la discrimination socio-culturelle la cantonne encore dans les sciences sociales et l'éducation et lui bloque un meilleur accès dans le domaine des sciences naturelles, du génie et des mathématiques;

- Le manque de diversification économique autre que les industries minières et forestières dans le Nord de l'Ontario pousse la jeune femme à quitter sa région pour amorcer une carrière ou pour trouver un emploi. Il semblerait que, dans les industries du Nord, l'emploi soit toujours "réservé" aux hommes.

Dans le milieu du travail:

- En Ontario, la jeune femme francophone de 15 à 24 ans est la plus touchée par le chômage (taux proportionnel de 14.4%) non seulement vis-à-vis du jeune homme francophone (11.8%) mais aussi et surtout de tout autre groupe d'âge d'hommes et femmes francophones actifs (moyenne de 5.4%);

- Pour la jeune femme francophone en Ontario, c'est principalement en milieu rural que l'on trouve le plus haut taux de chômage. Pour l'ensemble de la population des femmes francophones de 15 ans et plus sur le marché du travail en milieu rural, 10.8% sont en chômage. Par contre, le taux de chômage est de 17.6% lorsque l'on observe la tranche d'âge 15/24 ans;

- En Ontario, le taux de chômage des femmes francophones de 15 ans et plus sur le marché du travail en milieu urbain est de 9.1%. Bien qu'il soit donc moins élevé qu'en milieu rural, il monte à 13.6% si l'on observe la tranche d'âge 15/24 ans. Là encore, la jeune femme francophone est dans une situation économique difficile;

- En Ontario, la jeune femme francophone entre 19 et 24 ans, semble être moins active sur le marché du travail que la jeune fille anglophone. Le taux d'inactivité chez la première est de 48% pour 40% chez la jeune anglophone du même âge.

Dans la société:

- La jeune femme francophone de l'Ontario "s'anglicise". Elle s'assimile souvent pour éviter la discrimination linguistique et socio-économique, mais aussi pour des raisons matrimoniales. Par exemple, il y a eu une augmentation notable de la population de jeunes épouses de langue maternelle française dont l'époux ne parle que l'anglais à la maison;

- En général, la jeune femme francophone de l'Ontario ne se marie plus aussi jeune que par le passé. Elle se marie plus ou moins aux mêmes âges que la jeune femme d'origine anglaise. Cependant, en milieu rural, la proportion de jeunes femmes se mariant très jeunes, entre 15 et 17 ans, est notablement supérieure à la proportion en milieu urbain (18.46% en milieu rural contre 10.20% en milieu urbain);

- En Ontario, la jeune femme francophone entre 15 et 24 ans est très active dans les mouvements à caractère politique, que ce soit en universités, écoles secondaires et collèges techniques. Dans des associations de jeunesse politiquement orientées, telles que "Direction Jeunesse" et "Fédération des Élèves secondaires franco-ontariens", près de la moitié des jeunes s'y impliquant sont des jeunes femmes;

- La jeune femme francophone contribue au développement de l'information francophone en Ontario à travers des associations, telle que, par exemple, "Presse-Jeunesse";

- Et, comme toute jeune femme, la jeune femme francophone de l'Ontario est en conflit avec ses aînées (et aînés) sur les valeurs "traditionnelles" dans la religion, le mariage, la profession et bien d'autres sujets.

SUJET DE DISCUSSION

Sa réalité et son vécu

ANNEXE C

Monsieur David Peterson
Premier ministre de l'Ontario
Hôtel du Gouvernement
Bureau 281
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A1

Monsieur Robert Nixon
Trésorier de l'Ontario
Aile 7
7e étage - Édifice Frost sud
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1Y7

Monsieur Sean Conway
Ministre de l'Éducation
22e étage - Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Monsieur James Bradley
Ministre de l'Environnement
15e étage
135, avenue St. Clair
Toronto (Ontario)
M4V 1P5

Madame Elinor Caplan
Ministre des Services gouvernementaux
Aile 7
7e étage - Édifice Frost sud
Croissant Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1Z6

Monsieur René Fontaine
Ministre des Affaires du Nord
et des Mines
10e étage
10, rue Wellesley est
Toronto (Ontario)
M4Y 1G2

Monsieur Ian Scott
Procureur général
18e étage
18, rue King est
Toronto (Ontario)
M5C 1C5

Monsieur Jack Riddell
Ministre de l'Agriculture et
de l'Alimentation
11e étage
801, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1A3

Monsieur John Eakins
Ministre du Tourisme et des Loisirs
7e étage
77, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M7A 2R9

Monsieur Vince Kerrio
Ministre des Richesses naturelles
et de l'Énergie
Bureau 6323 - Édifice Whitney
99, rue Wellesley ouest
Toronto (Ontario)
M7A 1W3

Monsieur Hugh O'Neil
Ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie
8e étage - Édifice Hearst
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 2E1

Monsieur John Sweeney
Ministre des Services sociaux et communautaires
6e étage - Édifice Hepburn
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 1E9

Monsieur Ron Van Horne
Ministre sans portefeuille
Affaires des personnes âgées
12e étage - Édifice Ferguson
77, rue Wellesley ouest
Toronto (Ontario)
M7A 1N3

Monsieur Murray Elston
Ministre de la Santé
10e étage - Édifice Hepburn
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 2C4

Monsieur Tony Ruprecht
Ministre sans portefeuille
Affaires civiques et culturelles
6e étage
77, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M7A 2R9

Monsieur William Wrye
Ministre du Travail
14e étage
400, avenue University
Toronto (Ontario)
M7A 1T7

Monsieur Bernard Grandmaître
Ministre des Affaires municipales
Ministre délégué aux Affaires francophones
17e étage
777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

Monsieur Alvin Curling
Ministre du Logement
17e étage
777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

Monsieur Ed Fulton
Ministre des Transports et des Communications
3e étage - Édifice Ferguson
77, rue Wellesley ouest
Toronto (Ontario)
M7A 1Z8

Monsieur Kenneth Keyes
Solliciteur général
11e étage
25, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 1Y6

Monsieur Monte Kwinter
Ministre de la Consommation
et du Commerce
9e étage
555, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M7A 2H6

Monsieur Greg Sorbara
Ministre des Collèges et
des Universités
13e étage
101, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M5S 1P7

Madame Lily Munro
Ministre des Affaires civiques
et culturelles
6e étage
77, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M7A 2R9

Monsieur Richard Allen
Député
NDP - HAMILTON WEST
320 M.B.-Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Claude Bennett
Député
PC - OTTAWA SOUTH
167 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Philip W. Andrewes
Député
PC - LINCOLN
118 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Léo Bernier
Député
PC - KENORA
412 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur George Ashe
Député
PC - DURHAM WEST
463 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Maurice Bossy
Député
L - CHATHAM-KENT
416 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Reuben Baetz
Député
PC - OTTAWA WEST
463 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Andrew S. Brandt
Député
PC - SARNIA
469 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Bill Barlow
Député
PC - CAMBRIDGE
118 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Michael J. Breaugh
Député
NDP - OSHAWA
221a N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
N7A 1A2

Monsieur Marion Bryden
Député
NDP - BEACHES-WOODBINE
210 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Joseph Cordiano
Député
L - DOWNSVIEW
Ministère des Collèges et des Universités
13e étage
101, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M5S 1P7

Monsieur Robert V. Callahan
Député
L - BRAMPTON
420 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur W. Donald Cousens
Député
PC - YORK CENTRE
272 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Brian Charlton
Député
NDP - HAMILTON MOUNTAIN
227a N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Sam L. Cureatz
Député
PC - DURHAM EAST
105 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Dave Cooke
Député
NDP - WINDSOR-RIVERSIDE
201 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur William C. Davis
Député
PC - SCARBOROUGH CENTRE
411 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur David R. Cooke
Député
L - KITCHENER
419 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Gordon H. Dean
Député
PC - WENTWORTH
475 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Hugh Edighoffer
Député
L - PERTH
180 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Madame Susan Fish
Député
PC - ST. GEORGE
121 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Robert G. Elgie
Député
PC - YORK EAST
462 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Jim Foulds
Député
NDP - PORT ARTHUR
226 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Herbert Epp
Député
L - WATERLOO NORTH
Ministère du Revenu
4e étage - Édifice Hearst
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 2E1

Madame Evelyn Gigantes
Député
NDP - OTTAWA CENTRE
221 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Ernie L. Eves
Député
PC - PARRY SOUND
104 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Philip A. Gillies
Député
PC - BRANTFORD
402 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Rick E. Ferraro
Député
L - WELLINGTON SOUTH
Min. de l'Industrie et du commerce
8e étage - Édifice Hearst
900, rue Bay
Toronto (Ontario) M7A 2E1

Monsieur James K. Gordon
Député
PC - SUDBURY
108 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

MonsieurTony Grande
Député
NDP - OAKWOOD
322 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Bud Gregory
Député
PC - MISSISSAUGA EAST
1344 - Édifice Whitney
Toronto (Ontario)
M7A 1W3

Madame Ruth A. Grier
Député
NDP - LAKESHORE
24 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Larry Grossman
Député
Chef du Parti Conservateur
PC - ST.ANDREW-ST.PATRICK
165 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Luc B. Guindon
Député
PC - CORNWALL
402 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Ray Haggerty
Député
L - ERIE
434 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Michael D. Harris
Député
PC - NIPISSING
169 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Patrick Hayes
Député
NDP - ESSEX NORTH
325 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur James D. Henderson
Député
L - HUMBER
Min.Serv. soc. et communautaires
6e étage - Édifice Hepburn
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 2C4

Monsieur Mickey Hennessy
PC - FORT WILLIAM
123 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Cameron Jackson
Député
PC - BURLINGTON SOUTH
461 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Floyd Laughren
Député
NDP - NICKEL BELT
209 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Jack Johnson
Député
PC - WELLINGTON-DUFFERIN-PEEL
170 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Nicholas G. Leluk
Député
PC - YORK WEST
159 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Richard F. Johnston
Député
NDP - SCARBOROUGH WEST
319 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Tony Lupusella
Député
NDP - DOVERCOURT
212 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Donald S. Knight
Député
L - HALTON-BURLINGTON
428 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Bob Mackenzie
Député
NDP - HAMILTON EAST
204 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur John Lane
Député
PC - ALGOMA-MANITOULIN
157 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Remo Mancini
Député
L - ESSEX MOWAT
6e étage - Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Madame Margaret Marland
Député
PC - MISSISSAUGA SOUTH
119 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur David McFadden
Député
PC - EGLINTON
406 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Elie W. Martel
Député
NDP - SUDBURY EAST
211 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur James McGuigan
Député
L - KENT-ELGIN
Min. des Richesses naturelles
6501 - Édifice Whitney
99, rue Wellesley ouest
Toronto (Ontario)
M7A 1W3

Monsieur Bruce McCaffrey
Député
PC - ARMOURDALE
467 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Bob McKessock
Député
L - GREY
Min. des Services correctionnels
Pièce 5320 - Édifice Whitney
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur George McCague
Député
PC - DUFFERIN-SIMCOE
171 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Allan McLean
Député
PC - SIMCOE EAST
414 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Ross McClellan
Député
NDP - BELLWOODS
212 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Ronald K. McNeil
Député
PC - ELGIN
107 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Frank S. Miller
Député
PC - MUSKOKA
116 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Bernard Newman
Député
L - WINDSOR-WALKERVILLE
410 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Gordon I. Miller
Député
L - HALDIMAND-NORFOLK
Min. de l'Agriculture et de
l'Alimentation
801 Bay Street - 11e étage
Toronto (Ontario)
M7A 1A3

Monsieur Terrance P. O'Connor
Député
PC - OAKVILLE
404a N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Robert C. Mitchell
Député
PC - CARLETON
160 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Steve Offer
Député
L - MISSISSAUGA NORT
Min. de la Consommation et
du Commerce
555, rue Yonge - 9e étage
Toronto (Ontario)
M4Y 1Y7

Monsieur Gilles E. Morin
Député
L - CARLETON EST
447 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Peter Partington
Député
PC - BROCK
108 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Karl Morin-Strom
Député
NDP - SAULT-STE-MARIE
316 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Ed Philip
Député
NDP - ETOBICOKE
324 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Jack F. Pierce
Député
PC - RAINY RIVER
122 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Jean Poirier
Député
L - PRESCOTT-RUSSELL
Ministère de l'Environnement
14e étage
135, avenue St. Clair ouest
Toronto (Ontario)
M4V 1P5

Monsieur Jim Pollock
Député
PC - HASTINGS-PETERBOROUGH
470 M.B.- Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Claudio Polsinelli
Député
L - YORKVIEW
Ministère du Travail
14e étage
400, avenue University
Toronto (Ontario)
M7A 1T7

Monsieur Alan W. Pope
Député
PC - COCHRANE SOUTH
1324 - Édifice Whitney
Toronto (Ontario)

Monsieur Gilles Pouliot
Député
NDP - LAKE NIPIGON
213 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Bob Rae
Député
Chef du Nouveau Parti Démocrate
NDP - YORK SOUTH
222 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur David Ramsay
Député
NDP - TIMISKAMING
206 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur David Reville
Député
NDP - RIVERDALE
211 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Douglas R. Reycraft
Député
L - MIDDLESEX
Ministère de l'Éducation
22e étage - Édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Monsieur Earl W. Rowe
Député
PC - SIMCOE CENTRE
414 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur David W. Smith
Député
L - LAMBTON
428 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Robert W. Runciman
Député
PC - LEEDS
472 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Madame Joan E. Smith
Député
L - LONDON SOUTH
251 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Edward Sargent
Député
L - GREY-BRUCE
436 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Lawrence South
Député
L - FRONTENAC-ADDINGTON
422 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Howard Sheppard
Député
PC - NORTHUMBERLAND
405 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Madame Bette M. Stephenson
Député
PC - YORK MILLS
193 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Yuri Shymko
Député
PC - HIGH PARK-SWANSEA
465 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Norman W. Sterling
Député
PC - CARLETON-GRENVILLE
153 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur K. Ross Stevenson
Député
PC - DURHAM-YORK
415 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur John M. Turner
Député
PC - PETERBOROUGH
154 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Mel Swart
Député
NDP - WELLAND-THOROLD
225 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Noble Villeneuve
Député
PC - STORMONT-DUNDAS-GLENGARRY
411 N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur James A. Taylor
Député
PC - PRINCE EDWARD-LENNOX
195 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Christopher C. Ward
Député
L - WENTWORTH NORTH
Ministère de la Santé
10e étage - Édifice Hepburn
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 2C4

Monsieur Dennis R. Timbrell
Député
PC - DON MILLS
1630 - Édifice Whitney
99, rue Wellesley ouest
Toronto (Ontario)
M7A 1W3

Monsieur David W. Warner
Député
NDP - SCARBOROUGH-ELLESMERE
321 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Richard L. Treleaven
Député
PC - OXFORD
180 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Bud Wildman
Député
NDP - ALGOMA
206a N.W. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Douglas J. Wiseman
Député
PC - LANARK
172 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Monsieur Paul J. Yakabuski
Député
PC - RENFREW SOUTH
156 M.B. - Édifice législatif
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

LISTE DES COORDONNATEURS DES SERVICES EN FRANÇAIS

Léo Desmarteau *
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère des Affaires civiques et culturelles
Bureau du sous-ministre
6e étage - 77, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M7A 2R9

Mariette Carrier-Fraser
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère des Collèges et des Universités
Sous-ministre adj. au min. Édu.
22e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Beverley Smith
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère des Affaires intergouvernementales
Service de l'information
6e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Hélène Hunt
Coordonnateur des serv. fran.
Commission des accidents du trav.
Chef de service-Bur.de traduction
26e étage
2, rue Bloor est
Toronto (Ontario)
M4W 3C3

Mark Heitshu
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère des Affaires municipales
Chef des services consultatifs sur la planif. commun. - Rég.centr.
2e étage
47, avenue Sheppard est
Willowdale (Ontario)
M2N 2Z8

Paul Rondeau
Coordonnateur des serv. fran.
Commission de la Fonction pub.
École provinciale de langue
11e étage
252, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M5S 1V5

Heather Wright *
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation
Direction des communications
12e étage
801, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1B2

Neil Drury
Coordonnateur des serv. fran.
Commission des transports du Nord de l'Ontario
Directeur des ressources humaines
Commission du transport
195, rue Regina
North Bay (Ontario)
P1B 8L3

Lorie Wells
Coordonnateur des serv. fran.
Bureau du directeur général des élections
70, rue Lombard
Toronto (Ontario)
M5C 1M3

Nicole Boucher
Coordonnateur des serv. fran.
Conseil de gestion du gouvernement de l'Ontario
6e étage
Édifice Frost Sud
Toronto (Ontario)
M7A 1Z6

Robert Bourassa *
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère de la Consommation
et du Commerce
Direction des politiques et de
la planification
10e étage - 555, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M7A 2H6

Denise Bellamy
Coordonnateur des serv. fran.
Direction générale de la
condition féminine
4e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Mariette Carrier-Fraser
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère de l'Éducation
Sous-ministre adjoint
22e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Jocelyne Beaulieu
Coordonnateur des serv. fran.(intérim)
Ministère de l'Énergie
Groupe des communications
62, rue Wellesley ouest (rez-de-chaussée)
Toronto (Ontario)
M7A 2B7

Nadia Vakharia *
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère de l'Environnement
6e étage
135, avenue St. Clair
Toronto (Ontario)
M4V 1P5

Robert Ribout
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère du Développement du
Nord et des Mines
Directeur, région Nord-Est
Relations communautaires
4e étage - 199, rue Larch
Sudbury (Ontario)
P3E 5P9

John C. Richards
Coord. des serv.fran. (intérim)
Ministère de la Formation
professionnelle
Adjoint adm. - Bur. du sous-min.
13e étage - 101, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M5S 1P7

Michelle McMaster
Coordonnateur des serv. fran.
Hydro-Ontario
Bureau des media
Pièce H19-G12
700, avenue University
Toronto (Ontario)
M5G 1X6

Douglas Jure
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère de l'Industrie, du
Commerce et de la Technologie
Directeur des services de commu-
nications et de promotion
9e étage - Édifice Hearst
Toronto (Ontario)
M7A 2E1

Mark Heitshu
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère du Logement
Chef des serv. consultatifs
sur la planific. communautaire
Région centrale
Min. des Affaires municipales
2e étage - 47, ave. Sheppard est
Willowdale (Ontario) M2N 2Z8

Étienne Saint-Aubin *
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère du Procureur général
8e étage
10, rue King est
Toronto (Ontario)
M5C 1C5

David Ferguson
Coordonnateur des serv. fran.
Min. des Services gouvernementaux
Directeur des serv.d'information
6e étage - Édifice Ferguson
Toronto (Ontario)
M7A 1N3

Barbara McCormick
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère du Revenu
Service des communications
6e étage
33, rue King ouest
Oshawa (Ontario)
L1H 8H6

Abbie Lavigne-Allan *
Coordonnateur des serv. fran.
Min. des Services soc. et commu.
Pièce M1-50
Édifice Macdonald
Toronto (Ontario)
M7A 1E9

Francine Blais *
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère des Richesses naturelles
Pièce 5340 - Édifice Whitney
Toronto (Ontario)
M7A 1W3

Donn J. Sabourin *
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère du Solliciteur général
Pièce 204
10, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 9J1

Claire Miville-Howe
Coordonnateur des serv. fran.(intérim)
Ministère de la Santé
Pièce SO-776A
7e étage - Édifice Hepburn
Toronto (Ontario)
M7A 1R3

Chantal Beauregard
Coordonnateur des serv. fran.
Min.du Tourisme et des Loisirs
Direction des communications
7e étage
77, rue Bloor ouest
Toronto (Ontario)
M7A 2R9

Marcel Bellemare *
Coordonnateur des serv. fran.
Min. des Services correctionnels
2001, avenue Eglinton est
Scarborough (Ontario)
M1L 1P1

Ronald Bourque *
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère des Transports
et des Communications
Édifice Est
1201, avenue Wilson
Downsview (Ontario)
M3M 1J8

Stéphane Grenon *
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère du Travail
2e étage
400, avenue University
Toronto (Ontario)
M7A 1T7

Michael L. Gourley
Coordonnateur des serv. fran.
Ministère du Trésor et de
l'Économie
Directeur des politiques
planification fiscale
4e étage - Édifice Frost Sud
Toronto (Ontario)
M7A 1Z2

Debra Coyne
Coordonnateur des serv. fran.
Secrétariat des personnes
handicapées
Analyste des politiques
3e étage
700, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 1Z6

* Coordonnateurs des services en français à temps plein

Janvier 1986

ANNEXE D

Répertoire de participation

Dyane Adam
Hôpital général de Cornwall
Département de psychologie
Cornwall (Ontario)
K6H 1Z6

Délia Arel
8100 est, promenade Riverside
Windsor (Ontario)
N8S 1E4

Suzanne Albert
407 - 225, rue Wilbrod
Ottawa (Ontario)
K1N 6L9

Sylvie Arend
2, Mallingham Court
Willowdale (Ontario)
M2N 6G4

Diane Alexander
Pièce 501
260 ouest, rue Richmond
Toronto (Ontario)
M5V 1W5

Berthe Arsenault
Éditions Champlain Limitée
107, rue Church
Toronto (Ontario)
M5C 2G5

Paulette Allain
Secrétariat d'État
Pièce 326, édifice Fédéral
19, rue Lisgar
Sudbury (Ontario)
P3E 3L4

Jean-Guy Arsenault
Le Droit
Galerie de la presse de
l'Assemblée législative
3e étage - Édifice de la
Législature -Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Georgette Amyotte
C.P.404
Mattawa (Ontario)
P0H 1V0

Marguerite Aubin
C.P.190
Kakabeka Falls (Ontario)
P0T 1W0

Mirelle Aubin
7, rue Moreau
Field (Ontario)
POH 1MO

Jean Baulu
Réalisateur-producteur-délégué
Émission Ontario 30
CBOF - Radio-Canada
7e étage, Château Laurier
1, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 5W8

Shannon Baillargeon
C.P.610
Longlac (Ontario)
POT 2AO

Alice G. Beaubien
32, rue Perry
St. Catharines (Ontario)
L2R 1L1

Pauline Barbary
114 - 2111, chemin Montréal
Gloucester (Ontario)
K1J 8M8

Suzanne Beaubien
812 - 111, boulevard Lawton
Toronto (Ontario)
M4V 1Z9

Raymonde Baril
Pro-Arts Inc.
77a, promenade Glenpark
Gloucester (Ontario)
K1B 3Z1

Colette Beauchamp
301 - 211, rue Crawford
Windsor (Ontario)
N9A 5C3

Gabrielle Baulac
Earlton (Ontario)
POJ 1EO

Jocelyne Beauchamp
411 - 3, Carpenter Way
Ottawa (Ontario)
K1K 4C9

C. Nicole Beauchamp
149, Birch Hill Private
Ottawa (Ontario)
K1K 3Y5

Louiselle Beaulieu
C.P.235
105, rue Thom
Longlac (Ontario)
P0T 2A0

Noella Beaudry
548, croissant Béatrice
Sudbury (Ontario)
P3A 5B5

Marie Beaulieu
425, rue Denis
Azilda (Ontario)
P0M 1B0

Thérèse Beaudry
C.P.65
35, rue Poulin
Azilda (Ontario)
P0M 1B0

Thérèse Beaulieu
C.P.416
Chelmsford (Ontario)
P0M 1L0

Louise Beaugrand-Champagne
Office des Affaires francophones
6e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Claire Beaulne
1709, rue Pillette
Windsor (Ontario)
N8Y 3C7

Jocelyne Beaulieu
Ministère de l'Énergie et Communi
62 ouet, rue Wellesley
Toronto (Ontario)
M7A 2B7

Christianne Beaupré
Préposée à l'utilisation
Services français - TVOntario
6e étage - 2180, rue Yonge
C.P.200 - Succursale Q
Toronto (Ontario)
M4T 2T1

Élise Beauregard
Collège Algonquin
1385, avenue Woodroffe
Nepean (Ontario)
K2G 1V8

Suzanne Bélanger
19, rue Thomas
St. Catharines (Ontario)
L2R 6L7

Hélène Bélanger
Bourget (Ontario)
KOA 1EO

France Bélanger-Houle
C.P.486
Chelmsford (Ontario)
POM 1LO

Hélène Bélanger
820, rue McGill
Hawkesbury (Ontario)
K6A 1R4

Dani Béliveau
Animatrice
CBEF Radio-Canada
267, rue Pellisier
Windsor (Ontario)
N9A 1K7

Lyse Bélanger
C.P.757
Chelmsford (Ontario)
POM 1LO

Me Denise Bellamy
Direction générale de la
condition féminine
4e étage, édifice Mowat
900, rue Bay
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Mignonne Bélanger
C.P.965
Timmins (Ontario)
P4N 7H1

Lise Bélliard
145, promenade Frobel
Elliot Lake (Ontario)
P5A 3G7

Anne-Marie Benisty
CAFO
4e étage, édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Anne-Marie Bertrand
Pro-Arts Inc.
69, rue Poplar
Ottawa (Ontario)
K1R 6V3

David Bensimon
Ministère des Services sociaux
et communautaires
M150 - Édifice Macdonald
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1E9

France Bertrand
Centre franco-ontarien
des ressources pédagogiques
339, rue Wilbrod
Ottawa (Ontario)
K1N 6M4

Brunette Bercier
Treadwell (Ontario)
K0B 1L0

Odette Besner
St-Isidore (Ontario)
K0C 2B0

François Bergeron
Express de Toronto
135, rue Broadview
Toronto (Ontario)
M4M 2E9

Annette Bisson-Soroka
621, avenue Anita
North Bay (Ontario)
P1B 8G4

Jacynthe Bergeron
C.P.2095
83, rue Dymond
New Liskeard (Ontario)
P0J 1P0

Suzanne Blais
610, avenue Fraser
Cornwall (Ontario)
K6H 5R1

Thérèse Blanchette
108 - 2e avenue, n.e.
Geraldton (Ontario)
POT 1MO

Claire Boutin
FFCF
773, rue Bélanger
Azilda (Ontario)
POM 1BO

Blanche Boissonneault-Doucet
C.P.172
1216, rue Alexandra
Hearst (Ontario)
POL 1NO

Suzanne Boutin
31 - 174, rue Keefer
Nakina (Ontario)
POT 2HO

Lyne Bouchard
Coordonnatrice
Union culturelle des
Franco-Ontariennes
50, rue Vaughan
Ottawa (Ontario)
K1M 1X1

Thérèse Boutin
Représentante du Commissaire
aux langues officielles-Rég.Ont.
127, rue Cedar
Sudbury (Ontario)
P3E 1B1

Sylvie Boucher
45, avenue Axmith
Elliot Lake (Ontario)
P5A 1B5

Céline Boyer
35 ouest, Wareside Road
Etobicoke (Ontario)
M9C 3B4

Danièle Bourgie
Conseil des écoles séparées
catholiques d'Ottawa
140, rue Cumberland
Ottawa (Ontario)
K1N 7G9

Lina Brabant
FFCF
Poste restante
145, rue Côté
Chelmsford (Ontario)
POM 1LO

Diane Bradley
151, chemin Bryan
North Bay (Ontario)
P1C 1C1

Yvette Bradley
20, chemin Ste-Anne
Sudbury (Ontario)
P3C 5N4

Aline Brazeau
C.P. 28
R.R. 2
Navan (Ontario)
K4B 1H9

Anita Brisson
C.P.228
R.R.2
Embrun (Ontario)
KOA 1WO

Desneiges Brisson
R.R.3
Casselman (Ontario)
KOA 1MO

Lysette Brochu
22, boulevard Monte Carlo
Gatineau (Québec)
J8T 5K6

Réjeanne Brosseau
773, rue Bélanger
Azilda (Ontario)
POM 1BO

Angéline Brown
10475, Caledon Crecent
Windsor (Ontario)
N8R 1C7

Jacqueline Brown
8319, Gregory Place
Windsor (Ontario)
N8S 4N3

Dr Claire Lucie Brunet
24b ouest, avenue Ross
Timmins (Ontario)
P4N 4M6

Irène Brunet
29, rue Binet
Azilda (Ontario)
P0M 1B0

Danièle Caloz
606 - 62 ouest, rue Wellesley
Toronto (Ontaraio)
M5S 2X3

Anita Brunet-Lamarche
20, chemin Ste-Anne
Sudbury (Ontario)
P3C 5N4

Mary-Ellen Campbell
454, avenue Roncesvalles
Toronto (Ontario)
M6R 2N5

Lucienne Bushnell
1514, avenue Victoria
Windsor (Ontario)
N8X 1P5

Linda Cardinal
3 - 472, Spadina Road
Toronto (Ontario)
M5N 2W6

Monsieur Jean Cabouat
Ambassadeur
Ambassade de France
42, promenade Sussex
Ottawa (Ontario)
K1M 2C9

Glenna Carr
Directeur général
Direction générale de la
condition féminine
4e étage - Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Andrew Caddell
1632, rue Bathurst
Toronto (Ontario)
M5B 3J5

Adèle Carric
Pointe-aux-Roches (Ontario)
P0R 1N0

Christine Carrier
1107, rue Walker
Windsor (Ontario)
N8Y 2N8

Mary Cerré
204 - 15, rue Walmer
Toronto (Ontario)
M5R 2X1

Lucille Carrier
C.P.265
1306, rue Edouard
Hearst (Ontario)
POL 1NO

Julie Champagne
480, rue Angus
North Bay (Ontario)
P1B 7M1

Mariette Carrier-Fraser
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Éducation
22e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Louise Champagne
56, chemin Foley
Aylmer (Québec)
J9H 2E6

Jacqueline Carrier-Martin
Association française des Conseil scolaires de l'Ontario
50, rue Vaughan
Ottawa (Ontario)
K1M 0Z4

Diane Chaperon-Lor
Service des Communications
Société Radio-Canada
2e étage - 100, rue Carlton
C.P.500 - Succursale A
Toronto (Ontario)
M5W 1E6

Colette Carrière
283, rue St-Philippe
Alfred (Ontario)
KOB 1AO

Jeanne Charbonneau
507, rue Hemlock
Timmins (Ontario)
P4N 6T6

Laura Gueguen-Charron
Présidente
Conseil des Affaires
franco-ontariennes
4e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Claudette Chénier
Poste restante
145, rue Côté
Chelmsford (Ontario)
POM 1L0

Sylvie Chartrand
R.R.1
Plantagenet (Ontario)
K0B 1L0

Rose Chénier
Hanmer (Ontario)
P0M 1Y0

Alice Châtelain
32, rue Lavergne
Vanier (Ontario)
K1L 5E3

Melvina Chiasson
631, rue Bruce
Windsor (Ontario)
N9A 4X3

Hélène Chauvin
Pointe-aux-Roches (Ontario)
N0R 1N0

Chantal Cholette
Revue 'Femme d'action et
Femmes d'action en bref'
FFCF
525 - 325, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario)
K1N 7G2

Lesia Chemerynsky
260 ouest, rue Richmond
Toronto (Ontario)
M5V 1W5

Madame Adrienne Clarkson
Déléguée générale
Délégation générale de l'Ontario
109, rue du Faubourg St-Honoré
75008 PARIS
FRANCE

Yvette Claude
824, rue Alice
Cornwall (Ontario)
K6H 4S6

Éthel Côté
243, rue Bolton
Ottawa (Ontaraio)
K1N 5B5

Cécile Coderre
Département de sociologie
Pavillon Tabaret
Université d'Ottawa
550, rue Cumberland
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5

Lucille Côté
C.P.1082
Hearst (Ontario)
POL 1NO

Lil Collins-Dooley
2627 - 26e rue sud-ouest
Calgary (Alberta)
T3E 2A8

Paule Cotter
402-1790, ave. Eglinton ouest
Toronto (Ontario)
M4A 2T3

Lise Corbeil-Vincent
323, rue Chapel
Ottawa (Ontario)
K1N 7Z2

Danielle Coulombe
Secrétaire générale
Université de Hearst
C.P.580
Hearst (Ontario)
POL 1NO

Yvette Cormier
578, rue Telegraph
Alfred (Ontario)
KOB 1AO

Suzanne Coulombe
C.P.219
Orléans (Ontario)
K1C 1S7

Jeanne D'Arc Courchesne
Union culturelle des
Franco-Ontariennes
Noelville (Ontario).
POM 2NO

Lucie Cousineau
914 - 400, rue Montfort
Vanier (Ontario)
K1L 8G6

Yolande Cousineau
704, rue Gibb
Oshawa (Ontario)
L1J 1Z9

Suzanne Cousins-Lalonde
40, avenue Jubilee est
Timmins (Ontario)
P4N 5W3

Denise Culligan
128, rue Ritson sud
Oshawa (Ontario)
L1J 5H5

Margot Dallaire
954, boulevard Grandview
Sudbury (Ontario)
P3A 2H2

Marthe Dallaire
Office des Affaires francophones
6e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Henriette Dauphinais
160, rue Dufferin
Sudbury (Ontario)
P3C 4W6

Michelle De Courville Nicol
621, promenade Gaines
Ottawa (Ontario)
K1J 7W7

Monique Décarie-Pilipchuk
450, chemin Lakeshore
Unité 2 - block 2
North Bay (Ontario)
P1A 2E1

Laurence Demers
C.P.398
Vankleek Hill (Ontario)
K0B 1R0

Sylvie Deshaies
1154, rue St-Luc
Windsor (Ontario)
N8Y 3M9

Rhéa Démoré
95, chemin 69 N
Hanmer (Ontario)
P0M 1Y0

Georgette Desrochers
155, Dolly Varden = 98
Scarborough (Ontario)
M1H 2K8

Michel Denis
CBOF Radio-Canada
7e étage - Château Laurier
1, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 5W8

Jeannette DiCredico
1054, rue Drouillard
Windsor (Ontario)
N8Y 2P8

Huguette De Repentigny
103 - 33, Place Hahn
Toronto (Ontario)
M5A 4G2

Yolande Doiron
FFCF
117, avenue Woodmount
Toronto (Ontario)
M4C 3Y5

Joséphine Descarreaux
C.P. C
33, Place Hahn
Toronto (Ontario)
M5A 4G1

Marilyn Donaldson
R.R.1 - Maple Shore
C.P.67
Kemptville (Ontario)
K0G 1J0

Denyse Doyon
C.P.2555
Hearst (Ontario)
POL 1NO

Dr Jacques Dubois
7, rue Susan
Welland (Ontario)
L3B 3Z4

Suzette Downey
C.P.465
Longlac (Ontario)
POT 2AO

Margot Dubois
15, rue Empire
Welland (Ontario)
L3B 2L3

Denise Drago
450, chemin Walmer
Toronto (Ontario)
M5P 2X8

Florence Duchaîne
C.P.195
Moonbeam (Ontario)
POL 1VO

Liette Drouin
Clarence Creek (Ontario)
KOA 1NO

Claire Ducharme
R.R.2 - Site 18
C.P.28
Dryden (Ontario)
P8N 2Y5

Rita Dubé
3024 - 2, Meadowbrook Lane
Windsor (Ontario)
N8T 3C8

Dolores Duchesne
951, rue Douglas
North Bay (Ontario)
P1B 5P5

Jeannine Dufour
1125, rue Principale
Geraldton (Ontario)
P0T 1M0

Louise Dulude
284, rue Shakespeare
Vanier (Ontario)
K1L 5M4

Suzanne Dufour
C.P.1066
Longlac (Ontario)
P0T 1M0

Elzire Dupuis
4610, rue Rita
Hanmer (Ontario)
P0M 1Y0

Thérèse Dufour
C.P.942
Geraldton (Ontario)
P0T 1M0

Élaine Durocher
9019, Copperfield Crescent
Windsor (Ontario)
N8S 4H3

Hélène Dufresne
14, avenue Wright-Hargreaves
Kirkland Lake (Ontario)
P2N 1B2

Anita Émond
2073, chemin Tawney
Ottawa (Ontario)
K1G 1B9

Dyane M. Dufresne
Édifice Vanguard
171, rue Slater
Ottawa (Ontario)
K1A 0M7

Lilliane Éthier
C.P.706
217, rue Niven
Haileyburey (Ontario)
P0J 1K0

Lise Éthier
C.P.741
188, rue Station
Haileybury (Ontario)
P0J 1K0

J. Marie-Paule Forest
44, rue Normandie
Sudbury (Ontario)
P3A 2E8

Patsy Falardeau
82, rue Hirshorn
Elliot Lake (Ontaraio)
P5A 1P4

Jeanne Forsythe
C.P. C
33, Place Hahn
Toronto (Ontario)
M5A 4G1

Christine Famula
922, avenue Manning
Toronto (Ontario)
M6G 2X4

Noella Fortier
465, Lake Shore Road
New Liskeard (Ontario)
P0J 1P0

Céline Faucher
38 - 628, chemin Riverpark
Timmins (Ontario)
P4P 1B4

Anne-Marie Fortin
C.P.1183
646, Delorme Road
Sudbury (Ontario)
P0H 2G0

Maryvonne Fedrigo
19, Clay Court
Islington (Ontario)
M0A 4S2

Solange Fortin
442, rue North
Sault-Ste-Marie (Ontario)
P6B 2B3

Gilberte Fournier
18, Martha Court
Welland (Ontario)
L3C 4N2

Lisette Gagné
16, Place Verchères
Sudbury (Ontario)
P3C 5P7

Jacinthe Fraser
Centre de Recherche en éducation
OISE - 6e étage
252 ouest, rue Bloor
Toronto (Ontario
M5S 1V6

Suzanne Gagnon
44, rue Willard
Ottawa (Ontario)
K1S 1T8

Juliette Fraser
C.P.129
Fauquier (Ontario)
POL 1GO

Céline Galipeau
CBLFT/CJBC Radio-Canada
C.P. 500 - Succursale A
2e étage - 100, rue Carlton
Toronto (Ontario)

Mariette Carrier-Fraser
Sous-ministre adjoint
Ministère de l'Éducation
22e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1L2

Claire Gaudet
C.P.644
1491, boulevard Côté
Hanmer (Ontario)
POM 1YO

Denise Gagné
128 sud, rue Ritson
Oshawa (Ontario)
L1J 5H5

Carmen Gauthier
Secrétariat d'État
Pièce 200
25 est, avenue St. Clair
Toronto (Ontario)
M4T 1M2

Lorraine Gauthier
601 - 166, rue Carlton
Toronto (Ontario)
M5A 2K5

Rita Genest
845, rue Burns
North Bay (Ontario)
P1B 3V2

Madeleine Gauthier
CAFO
4e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Odile Gérin
474, avenue Avondale
Ottawa (Ontario)
K2A 0S6

Roger Gauthier
22 - 200, boulevard Murison
Scarborough (Ontario)
M1B 3G1

France Germain
204, Bessborough Drive
Toronto (Ontario)
M4G 3K1

Yolande Gauthier
955, avenue Ellrose
Windsor (Ontario)
N8Y 3W8

Elvine Gignac-Pharand
151, rue John
Sudbury (Ontario)
P3E 1P5

Andrée Gauthier-Riopel
1090, Sawgrass Crescent
Mississauga (Ontario)
L5C 3V4

Gilberte Gilbert
253 est, rue Athal
Oshawa (Ontario)
L1H 1K4

Francine Gobeil
312, rue Walton
Cornwall (Ontario)
K6H 1T1

Carmen Gratton
Alfred (Ontario)
K0B 1A0

Estelle Godbout
35, avenue Thora
Scarborough (Ontario)
M1L 2P7

Ginette Gratton
Université d'Ottawa
313 - 85, rue Hastey
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5

Anne Godin
555, avenue Montrave
Oshawa (Ontario)
L1J 4S8

Alice Grégoire-Bourdeau
681, chemin Belfast
Ottawa (Ontario)
K1G 0Z4

Claudette Godin
555, avenue Montrave
Oshawa (Ontario)
L1J 4S8

Aline Grenier
102 - 175, avenue Bronson
Ottawa (Ontario)
K1R 6H2

Monsieur Bernard Grandmaître
Ministre
Ministère des Affaires municipal
17e étage
777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

Marguerite Grenier
502 - 3400, rue Erskine
Windsor (Ontario)
N8Y 4T5

Normande Grenier
17, rue Ontario
Kapuskasing (Ontario)
P5N 2J4

Réjeanne Guay
43, avenue Chelsea
Toronto (Ontario)
M6P 1B9

Guylaine Grenier-Damphousse
1107, rue Walker
Windsor (Ontario)
N8Y 2N8

Marie-Paule Guénette
381, rue Frontenac
Timmins (Ontario)
P4N 7L1

Yolande Grisé
196, rue Cobourg
Ottawa (Ontario)
K1N 8H6

Jacqueline Guertin
64, Kimberley Drive
Kapuskasing (Ontario)
P5W 1L6

Jeannine Grondin
602 - 77, avenue Davisville
Toronto (Ontario)
M4S 1G4

Monsieur Luc Guindon
Député - Cornwall
Hôtel du Gouvernement
117 - aile Nord
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Bibiane Grzela
17, rue Ontario
Kapuskasing (Ontario)
P5N 2J4

Pauline Guindon
Hearst (Ontario)
P0L 1N0

Adèle Guy
Monetville (Ontario)
POM 2KO

Suzanne Hnatchuk
508, rue O'Brien
Atikokan (Ontario)
POT 1CO

Thérèse Hamel
817 est, rue Elliott
Windsor (Ontario)
N9A 3S6

Germaine Hosko
146, avenue Cornell
Scarborough (Ontario)
M1N 2Y4

Nicole Hamelin
3415, Wildwood Drive
Windsor (Ontario)
NOR 1Y5

Gisèle Igier
34 - 72, rue Isabella
Toronto (Ontario)
M4Y 1N4

Micheline Hay
200, rue Cunningham
Ottawa (Ontario)
K1H 6A8

Louise Jean
3, Bonny Lane
Kingston (Ontario)
K7K 6F3

Suzanne Hébert-Downey
AFNOO
C.P.465
Longlac (Ontario)
POT 2A0

Thérèse Joanisse
504 - 300, rue Lacasse
Vanier (Ontario)
K1L 8G3

France Jodoin
CBON - Radio-Canada
Sudbury (Ontario)
P3C 2A9

Guylaine Knupp
7 - 236, rue Marlborough
Cornwall (Ontario)
K6H 4A2

Mikal Joly
Agent de développement à Toronto
Direction Jeunesse
222 ouest, Queen's Quay
Toronto (Ontario)
M5J 1B5

Monique Kostuck
C.P.636
Long Sault (Ontario)
KOC 1PO

Lucille Joyce
C.P.174
Espanola (Ontario)
POP 1CO

Madame Huguette Labelle
Présidente - Commission de la
Fonction publique
Esplanade Laurier - Pièce 1902
300 ouest, avenue Laurier
Ottawa (Ontario)
K1A OM7

Cécile Julien
6357, avenue Mattice
Orléans (Ontario)
K1C 2G1

Michel Labrecque
CJBC - Radio-Canada
C.P.500 - Succursale A
2e étage - 100, rue Carlton
Toronto (Ontario)
M5W 1E6

Fernande Julien
212 - 33, Place Hahn
Toronto (Ontario)
M5A 4E2

Louise Labrie
16, Place Cabot
Deep River (Ontario)
K1J 1PO

Murielle Labrie
2712 - 77, avenue Davisville
Toronto (Ontario)
M4S 1G4

Élisabeth Lacelle
702 - 27, avenue Henderson
Ottawa (Ontario)
K1N 7P3

Germaine Lachance
24, rue St-Stanislas
Harty (Ontario)
P0L 1M0

Elsie Lacroix
Secrétariat provincial
Fédération des Ainé(e)s
francophones de l'Ontario
325, rue Besserer
Ottawa (Ontario)
K1N 6B4

Francine Lacroix
633, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 1M7

Léopold Lacroix
408 - 255, Bamburgh Circle
Scarborough (Ontario)
M1W 3T6

Pauline Lacroix
408 - 255, Bamburgh Circle
Scarborough (Ontario)
M4S 3T6

Rita Lacroix
FFCF
23, Vancouver Court
Oshawa (Ontario)
L1J 5X3

Sergine Lacroix-Lapointe
43, rue Castillou
Gatineau, Québec
J8T 6B4

Suzanne Ladéroute
4696, rue Notre-Dame
Hanmer (Ontario)
P0M 1Y0

Anne Ladouceur
121, avenue Benson
Toronto (Ontario)
M6G 2H9

Monique Lafrance-Ayres
C.P.2005
Hearst (Ontario)
POL 1NO

Thérèse Laflamme
175, Front Road
L'Orignal (Ontario)
KOB 1KO

Ginette Lafrenière
329, rue Marion
Sudbury (Ontario)
P3E 3H1

Lise Laflamme-Drouin
Centre franco-ontarien
de ressources pédagogiques
339, rue Wilbrod
Ottawa (Ontario)
K1N 6M4

Jacqueline La Frenière
R.R. 1
261, chemin de la rivière
L'Orignal (Ontario)
KOB 1KO

Paulette Laforest-Norman
52, croissant Regan
Georgetown (Ontario)
L7G 1B1

Nicole Lafrenière-Davis
Rue Front
L'Orignal (Ontario)
KOB 1KO

Lucille Lafrance
C.P.43
Crysler (Ontario)
KOA 1RO

Micheline Lague
Université Saint-Paul
223, rue Main
Ottawa (Ontario)
K1S 1C4

Mme Gisèle Lalonde
Présidente
Symposium pour la femme francophone
3 - 404c, rue Montfort
Vanier (Ontario)
K1L 8G7

Lina Lalonde
39, rue Stanley
Vankleek Hill (Ontario)
K0B 1R0

Lorraine Lalonde
R.R.3
Alfred (Ontario)
K0B 1A0

Monique Lalonde
C.P.310
R.R.3
Alfred (Ontario)
K0B 1A0

Sheila Lamontagne
805, rue Alexandra
Hearst (Ontario)
P0T 1N0

Gisèle Lamoureux
R.R.3
Crysler (Ontario)
K0A 1R0

Thérèse Landry
R.R.3
Crysler (Ontario)
K0A 1R0

Estelle Lapointe
C.P.921
101, Bellevue Crescent
Longlac (Ontario)
P0T 2A0

Julienne Lapointe
1571, rue Buckigham
Windsor (Ontario)
N8T 2A3

Rhéa Lapointe
51, rue King
St. Charles (Ontario)
P0M 2W0

Bernadette Larochelle
Ministère de l'Éducation
1580, chemin Merivale
Nepean (Ontario)
K2G 4B5

Thérèse Lauzon
C.P.444
13, 10e rue
Earlton (Ontario)
POJ 1EO

Pauline Larocque
R.R.1
Field (Ontario)
POH 1MO

Danielle Lavertue
2D - 20, avenue Prince-Arthur
Toronto (Ontario)
M5R 1B1

Jeanne Larouche
415 - 1177, rue Cummings
Ottawa (Ontario)
K1J 8M2

Annie Lavigne
92, avenue Leuty
Toronto (Ontario)
M4E 2R4

Marc Laurin
CBOF - Radio-Canada
7e étage - Château Laurier
1, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 5W8

Marilyn Laville
47, avenue Bernard
Toronto (Ontario)
M5R 1R3

Rita Lauzier
39, rue Pine
Kapuskasing (Ontario)
P5N 1X6

Louise Lavoie-Wagner
151, Meridene Crescent
London (Ontario)
N5X 1G3

Claude Lebeuf
Unité 106
135, rue Bleecker
Toronto (Ontario)
M4X 1X2

Andrée Lebouc
72, Hartleywood Drive
Scarborough (Ontario)
M1S 3N2

Marie-Luce Leblanc
100 - 200, rue Dufferin
Toronto (Ontario)
M6K 1Z3

Rita Leclair
71, rue Marquette
Vanier (Ontario)
K1L 5J9

Thérèse Leblanc
12B, Washington Crescent
Elliot Lake (Ontario)
P5A 2L8

Alyne Leclerc
3084 - 1, Meadowbrook Lane
Windsor (Ontario)
N8T 3H4

Monique Leblanc-Vincent
209, avenue Renouf
Ottawa (Ontario)
K1K 3S9

Pierrette Leclerc
Les Femmes d'Aujourd'hui
227 - 85, rue Dieppe
Mississauga (Ontario)
P5A 2R8

Ursule Leboeuf
Pointe-aux-Roches (Ontario)
NOR 1NO

Sylvain Leclerc
209 - 225, avenue Davisville
Toronto (Ontario)
M4S 1G9

Thérèse Lefort
1076, croissant Grenoble
Orléans (Ontario)
K1C 2C6

Simone Léger
2005 - 50, Graydon Hall Drive
Don Mills (Ontario)
M3A 3A5

Isabelle Legault
St-Albert (Ontario)
K0A 3C0

Stella Legros
Bainsville (Ontario)
K0C 1E0

Jeannine Legault
935, avenue Shamir
Ottawa (Ontario)
K1G 2T1

Chantal Lemay
Calstock (Ontario)
P0L 1B0

Odette Legault
L'Orignal (Ontario)
K0B 1R0

Marie Lemay
2205 - 211, rue Wurtemburg
Ottawa (Ontario)
K1N 8R4

Suzanne Legault
25, rue Oakdale
North Bay (Ontario)
P1B 8Y6

Denise Lemieux
200, Kent Court
Sudbury (Ontario)
P3A 4R6

Nicole Lemire
6 - 330, rue Wilbrod
Ottawa (Ontario)
K1N 6M5

Francine F. Lévesque
403 sud, avenue Hinton
Ottawa (Ontario)
K1Y 1A9

Catherine Lengyel
3 - 328 ouest, rue Queen
Toronto (Ontario)
M5V 2A2

Georgette Lévesque
1111, rue Principale
Geraldton (Ontario)
P0T 1M0

Suzanne Lépine
92, Marlowe Crescent
Vanier (Ontario)
K1S 1J1

Jacqueline Lévesque
1612, croissant Baie Verte
Orléans (Ontario)
K1C 3K2

Simone Lessard
303, avenue Pacific
Oshawa (Ontario)
L1J 1V8

Paulette Lévesque
960, rue Glen
Oshawa (Ontario)
L1J 6E8

Monique Levert
294, avenue Broadway
Toronto (Ontario)
M4P 1W3

Laurette Longtin
St-Isidore (Ontario)
K0C 2B0

Janine Loranger
652, Perry Crescent
Oshawa (Ontario)
L1J 2E3

Jocelyne Malette
665 nord, rue Pine
Timmins (Ontario)
P4N 7J3

Françoise Lussier
150, rue Clark
Sturgeon Falls (Ontario)
POH 2ZO

Pierrette Malette
Centre des Jeunes de Sudbury
20, chemin Ste-Anne
Sudbury (Ontario)
P3C 5N4

Lorraine Lussier-Swirsky
4 - 2825, Gananoque Drive
Mississauga (Ontario)
L5N 1V6

Sandra Manzig
794, chemin Devonshire
Windsor (Ontario)
N8W 2M1

Hélène Magier-Argier
25, Fallingbrook Drive
Scarborough (Ontario)
M1N 1B3

Rita Marceau
202 - 275 est, rue Albert
Sault-Ste-Marie (Ontario)
P6A 6N7

Gaston Malette
665 nord, rue Pine
Timmins (Ontario)
P4N 7J3

Diane Marleau
1221, rue Keast
Sudbury (Ontario)
P3E 4S8

Marguerite Marleau
St-Isidore (Ontario)
KOC 2BO

Cécile Martins
9421, Ashland Drive
Windsor (Ontario)
N8R 1V3

Françoise Marois
Éditions Marois
C.P.850
Willowdale (Ontario)
M2K 2R4

Bibiane Matte
4186, rue Roy
Hanmer (Ontario)
POM 1YO

Lorraine Marois-Gingras
417 - 77, Place Maitland
Toronto (Ontario)
M4Y 2V6

Roberte May
C.P. 981
Chelmsford (Ontario)
POM 1LO

Danielle Martel-Smith
CBON Radio-Canada
15, rue Fir
Sudbury (Ontario)
P3C 2A9

Louise Mayer
22, Brookview Gardens
Sudbury (Ontario)
P3A 5C5

Jacqueline Martin
631, rue Malartic
Ottawa (Ontario)
K1K OX2

Marie-Ange Mayer
C.P.233
11, rue Edna
NoElville (Ontario)
POM 2NO

Lucie Mayette
2418, avenue Central
Windsor (Ontario)
N8W 4J3

Anne Michèle Meggs
Adjointe au Ministre délégué
aux Affaires francophones
17e étage
777, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 2E5

Claire P. McCullough
3374, Masthead Crescent
Mississauga (Ontario)
L5L 1H1

Jean Meloche
Représentant du Québec
1004 - 20 ouest, rue Queen
Toronto (Ontario)
M5H 3R3

Marcelle J. McNaughton
640, Wilson Road North
Oshawa (Ontario)
L1G 6E9

Huguette Meloche
1004 - 20 ouest, rue Queen
Toronto (Ontario)
M5H 3R3

Solange McNeely
33, Lynedock Crescent
Don Mills (Ontario)
M3A 2A7

Jeanne Meloche
C.P.85
L'Orignal (Ontario)
K0B 1K0

Ginette McSween
481 sud, Grandview Drive
Oshawa (Ontario)
L1H 7S2

Cécile Ménard
54, rue Gauthier
Alexandria (Ontario)
K0C 1L0

Hélène Ménard
7 - 253, rue York
Ottawa (Ontario)
K1N 5T9

Colette Mockford
Collège Sheridan
173, chemin South Service est
Oakville (Ontario)
L6J 2X5

Lise Mercier
18, Nabob Crescent
Scarborough (Ontario)
M1B 2Z2

Jeanne Mongenais
275, Isabelle Place
Windsor (Ontario)
N8S 3A7

Monika Mérinat
CJBC Radio-Canada
C.P. 500 - Succursale A
2e étage - 100, rue Carlton
Toronto (Ontario)
M5W 1E6

Mary Patt Moore
Ministère des Services sociaux
et communautaires
329 - 3e étage - Édifice Hepburn
80, rue Grosvenor
Toronto (Ontario)
M7A 1E9

Marie-Andrée Michaud
CBLFT Radio-Canada
C.P.500 - Succursale A
2e étage - 100, rue Carlton
Toronto (Ontario)
M5W 1E6

Michel Morin
TVOntario
C.P.200 - Succursale Q
2180, rue Yonge
Toronto (Ontario)
M4T 2T1

Claire Miville-Howe
161a, Indian Road Crescent
Toronto (Ontario)
M6P 2G5

Pierrette Morin
14, croissant Cranbrook
Sudbury (Ontario)
P3E 2N3

Pierrette Morin
C.P.557
Chelmsford (Ontario)
POM 1LO

André Nadeau
Animateur - Émission Ontario 30
CBOF Radio-Canada
7e étage - Château Laurier
1, rue Rideau
Ottawa (Ontario)
K1N 5W8

Marie-Thérèse Morrissette
Centre franco-ontarien des
ressources pédagogiques
339, rue Wilbrod
Ottawa (Ontario)
K1N 6M4

Jeanne D'Arc Nadeau
276, Park Road Nord
Oshawa (Ontario)
L1J 4M1

Madame Lily Munro
Ministre
Ministère des Affaires civiques
et culturelles
6e étage
77 ouest, rue Bloor
Toronto (Ontario)
M7A 2R9

Linda Nadon
Noêlville (Ontario)
POM 2NO

Louise Myner
Centre de Ressources et de
formation pour femmes de
Prescott-Russell
571, rue Principale
Hawkesbury (Ontario)
K6A 2Y2

Colette Naubert
Ministère des Affaires civiques
et culturelles
2e étage
77 ouest, rue Bloor
Toronto (Ontario)
M7A 2R9

Colette Myre
C.P.89
NoElville (Ontario)
POM 2NO

Denyse Nazaire
CAFO
4e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Jacqueline Neatby
12, Place Allan
Ottawa (Ontario)
K1S 3T1

Hélène Notte
826 ouest, Tudor Close
Sarnia (Ontario)
N7V 2Z5

Myriam Nunney
271, rue Brock
Peterborough (Ontario)
K9H 2P8

Judy O'Reilly
943, rue King
L'Orignal (Ontario)
K0B 1K0

Jeannine Ouellette
C.P.265
Kapuskasing (Ontario)
P5N 2Y4

Claire Pageau
35 est, avenue Woodlawn
Toronto (Ontario)
M4T 1B9

Lucien Pageau
CAFO
4e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Madeleine Paiement
Pain Court (Ontario)
N0P 1Z0

Anne-Marie Paquette
714, boulevard Glengarry
Cornwall (Ontario)
K6H 6E7

Carmen Paquette
381b, chemin Montréal
Ottawa (Ontario)
K1L 6A8

Marie-Rose Paquette
St-Isidore (Ontario)
K0L 2B0

Pauline Parisien
C.P.236
L'Orignal (Ontario)
K0B 1K0

Doris Paquin
6430, Doreen Drive
Niagara Falls (Ontario)
L2E 5K2

Margot Parker
235 ouest, avenue St. Clair
Toronto (Ontario)
M4V 1R4

Thérèse Paré
951, avenue Willowdale
Oshawa (Ontario)
L1H 1W3

Lorette Patenaude
C.P.240
Embrun (Ontario)
K0A 1W0

Françoise Paris
19, boulevard Mentor
Willowdale (Ontario)
M2H 2M9

Céline Paulin-Chiasson
Secteur commun.et socio-culturel
CBON Radio-Canada
Sudbury (Ontario)
P3C 2A9

Gilberte Parisien
454, rue Cameron
Hawkesbury (Ontario)
K6A 2B6

Lee Pavan-Farnworth
1094, Falaise Road
Nepean (Ontario)
K2E 6P8

Chantal Jacqueline Payant
3 - 364, rue Chapel
Ottawa (Ontario)
K1N 7Z6

Louise Pépin
Poste restante
Chelmsford (Ontario)
P0M 1L0

Claire Peladeau
R.R.1
Alfred (Ontario)
K0B 1A0

Franck Perrin
CAFO.
4e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Jacqueline Pelletier
Expert-conseil en gestion
2111 - 107, chemin Montréal
Ottawa (Ontario)
K1J 8M8

Marie-Claude Petit
130, avenue Rosewell
Toronto (Ontario)
M4R 2A4

Frances Pendrith
Ministère des Services sociaux
et communautaires
Pièce 337 - 3e étage
Édifice Hepburn
Toronto (Ontario)
M7A 1E9

Lucy Petriv
107, Indian Road Crescent
Toronto (Ontario)
M6P 2G4

Yvonne Penny
412 - 22, Riverwood Drive
Toronto (Ontario)
M8Y 4E1

Gaétane Pharand
1 - 182, rue Whittaker
Sudbury (Ontario)
P3C 3X5

Gabrielle Philippe
630, rue Church
Ottawa (Ontario)
K1K 3K2

Pierrette Picard-Renaud
R.R.1
North Bay (Ontario)
P1B 8G2

Rosanne Pichette
C.P.789
Mattawa (Ontario)
POH 1VO

Denise Pigeon
346, avenue Frontenac
Oshawa (Ontario)
L1S 2A8

Madeleine Pinsonneault
R.R.1
Pain Court (Ontario)
NOP 1ZO

Aline Plouffe
292, avenue Wilson
Timmins (Ontario)
P4N 2T5

Huguette Plouffe
20, Garfield Lane
St. Catharines (Ontario)
L2R 7G9

Lydia Plourde
1301, rue Bedell
Tecumseh (Ontario)
N8N 2A8

Rita Plourde
Pointe-aux-Roches (Ontario)
NOR 1NO

Alain Poirier
CJBC Radio-Canada
C.P.500 - Succursale A
2e étage - 100, rue Carlton
Toronto (Ontario)
M5W 1E6

Lucienne Pouliot-Snellings
14, Pandora Circle
Scarborough (Ontario)
M1H 1V2

Claudette J. Quarrell
71, rue Clayte
Thunder Bay (Ontario)
P7A 6S3

Marie-Aimée Proulx
2250, Lilac Lane
Ottawa (Ontario)
K1H 6H7

Janine Quesnel
R.R. 4
Crysler (Ontario)
KOA 1RO

Monique Proulx
R.R.2
C.P.2109
Cumberland (Ontario)
KOA 1SO

Thérèse Quesnel
R.R. 1
St-Albert (Ontario)
KOA 3CO

Rita Proulx
4580, rue Notre-Dame
Hanmer (Ontario)
POM 1YO

Carole Racette-Hodgkins
122, chemin Scott
Toronto (Ontario)
M6M 3T6

Lise Provost
128, Place Ashland
Thunder Bay (Ontario)
P7C 2B9

Dorée Racette-Lévêsque
192, rue Mabel
Limoges (Ontario)
KOA 2MO

Cécile Poirier
R.R.2
Williamstown (Ontario)
KOC 2JO

Simone Poudade
151, rue Bay
Ottawa (Ontario)
K1R 7T2

Monsieur Jean Poirier
Député / Prescott-Russell
Hôtel du Gouvernement
401 - Aile nord
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1A2

Lucille Poulin
2727, Scarsdale Road
Windsor (Ontario)
N8R 1R1

Yolande Poirier
C.P.1908
180, rue Church
Sturgeon Falls (Ontario)
POH 2GO

Marie Poulin
Radio-Canada
C.P.8478
1500, avenue Bronson
Ottawa (Ontario)
K1G 3J5

Monique Popiel
52, Valentine Drive
Don Mills (Ontario)
M3A 3J8

Bella Pouliot
402 - 3e rue
Cochrane (Ontario)
POL 1CO

Claudette Potvin
R.R.2
Chemin French Hill (Ontario)
KOA 1SO

Jeanne Pouliot
2942 - 1, Meadowbrook Lane
Windsor (Ontario)
N8T 3C9

Jeannine Racine
R.R.4
Casselman (Ontario)
KOA 1MO

Yolande Rhéaume
8 - 407, rue Elizabeth
Sudbury (Ontario)
P3E 2X2

Solange Racine
119, rue Durham
Oshawa (Ontario)
L1J 5P6

Madeleine Richard
205 sud, rue Waverly
Oshawa (Ontario)
L1J 5V3

Guylaine Racine-Lemire
4B - 625, boulevard Glengarry
Cornwall (Ontario)
K6H 6R9

Cécile Richer
380, rue Pelissier
Windsor (Ontario)
N9A 6V7

Viviane Rainville
C.P.184
49, rue Poulin
Azilda (Ontario)
POM 1BO

Gisèle Richer
44a, rue Barrette
Vanier (Ontario)
K1L 8A5

Carmen Renault
157, rue Kathleen
Sudbury (Ontario)
P3C 2L7

Paulette Richer
1002 - 380, rue Pélissier
Windsor (Ontario)
N9A 6V7

Jeannine Rioux
579, avenue Redwood
Thunder Bay (Ontario)
P7C 5E4

Diane Rodrigue
Pièce 104 - OYS
273, 3e avenue
Timmins (Ontario)
P4N 1E2

Liliane Rivet
995, rue St. Anthony
Hanmer (Ontario)
POM 1YO

Lucille Rodrigue
16, Place Verchères
Sudbury (Ontario)
P3C 5P7

Andrée Roberge
Dép. Sociologie & Anthropologie
Université Laurentienne
Sudbury (Ontario)
P3E 2C6

Lydia Rodrigue
C.P.1082
Hearst (Ontario)
POC 1NO

Francine Robitaille
Office des Affaires francophones
6e étage - Édifice Mowat
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Monique Rodrigue
C.P.429
Chelmsford (Ontario)
POM 1LO

Jeannine Robitaille-Nelson
119, avenue Fairview
Toronto (Ontario)
M6P 3A6

Laurie Rosewarne
LES PRODUCTIONS DE L'INTERVALLE LIMITÉE
12a, rue Guertin
Hull (Québec)
J8X 3E4

Geneviève Rossier
CBON Radio-Canada
15, rue Fir
Sudbury (Ontario)
P3C 2A9

Lorraine Roy
Nakina (Ontario)
POT 2HO

Denise Roussell
R.R.1
Noelville (Ontario)
POM 2NO

Lucille Roy
114, rue Mississauga
Elliot Lake (Ontario)
P5A 1E2

Pauline Roussin
R.R.1
Glen Robertson (Ontario)
KOB 1HO

Carole Roy-Harrison
103 - 1405, prom.Prince of Wales
Ottawa (Ontario)
K2C 3J9

Carmen Roy
North Lancaster (Ontario)
KOC 1ZO

Marinette Roy-Lalande
440, chemin Front
L'Orignal (Ontario)
KOB 1KO

Laurette Roy
158C, avenue McArthur - GR1
Vanier (Ontario)
K1L 8E7

Monique Roy-Proulx
95, boulevard Marc
Welland (Ontario)
L3B 5V2

Thérèse St-Aubin
105, Avenue Road
Kapuskasing (Ontario)
P5N 3A3

Laurette St-Onge
Présidente - EFCF
Poste restante
145, rue Côté
Chelmsford (Ontario)
POM 1LO

Diane St-Cyr
284, rue Shakespeare
Vanier (Ontario)
K1L 5M4

Lola St-Onge
1982, Wescott Road
Windsor (Ontario)
N8W 4K4

Micheline St-Cyr
2210 - 500, avenue Duplex
Toronto (Ontario)
M4R 1V6

Jeanne Sabourin
Responsable franco-ontarien
Conseil des Arts de l'Ontario
5e étage
151 ouest, rue Bloor
Toronto (Ontario)
M5S 1T6

Denise St-Denis
1400, avenue Ouellette
Windsor (Ontario)
N8X 4T4

Monique Sabourin
Association des Conseils
scolaires de l'Ontario
50, rue Vaughan
Ottawa (Ontario)
K1M 1X1

Cécile St-Onge
Vice-présidente - EFCF
Poste restante
145, rue Côté
Chelmsford (Ontario)
POM 1LO

Louise Samson-Hyslop
201 - 33, rue Ontario
Kingston (Ontario)
K7L 5E3

Jocelyne Sasseville
102, croissant Stephenson
Richmond Hill (Ontario)
L4C 5W1

Christianne Scher
CJBC Radio-Canada
C.P.500 - Succursale A
2e étage - 100, rue Carlton
Toronto (Ontario)
M5W 1E6

Mila Sassyck
CBLFT Radio-Canada
C.P.500 - Succursale A
2e étage - 100, rue Carlton
Toronto (Ontario)
M5W 1E6

Ian Scott
Procureur général
18e étage
18 est, rue King
Toronto (Ontario)
M5C 1C5

Clément Sauvé
Secrétariat pour personnes
handicapées
3e étage
700, rue Bay
Toronto (Ontario)
M5G 1Z6

Micheline Scott
LES PRODUCTIONS DE L'INTERVALLE
12a, rue Guertin
HULL (Québec)
J8X 3E4

Georgette Sauvé
North Lancasteer (Ontario)
KOC 1ZO

Claire Séguin
R.R.1 - Site 16
C.P. 7
Chemin Kantola
Lively (Ontario)
POM 2EO

Roger Savoie
Directeur général de la promotion
des langues officielles
Secrétariat d'État
Ottawa (Ontario)
K1A OM5

Denyse Séguin
1215, rue Beattie
North Bay (Ontario)
P1B 3T2

Jeannine Séguin
703 - 2e rue est
Cornwall (Ontario)
K6H 1Z9

Pierrette Séguin
R.R.1
Casselman (Ontario)
KOA 1MO

Thérèse Séguin
St-Isidore (Ontario)
KOC 2BO

Michèle Sirois
1440, Tyandaga Park Drive
Burlington (Ontario)
L7P 3H2

Irène Sloan
122, croissant Cox
Thunder Bay (Ontario)
P7A 7K8

Beverley Smith
2 - 43, avenue Braemar
Toronto (Ontario)
M5P 2L1

Dawn Smith
Women of the World Prod. Ltd.
501 - 260 ouest, rue Richmond
Toronto (Ontario)
M5V 1W5

Rollande Soucie
6746, rue Arthur
Orléans (Ontario)
K1C 1J3

Pyerrette Soucy
108, croissant Oneida
Timmins (Ontario)
P4N 7X9

Stéphanie Sule
Agent d'information
Direction gén.de la condition
féminine de l'Ontario
4e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Elmira Sylvestre
St-Joachim (Ontario)
NOR 1SO

Patricia Thauvette
C.P.11
Casselman (Ontario)
KOA 1MO

Louise Talbot
C.P.2005
Hearst (Ontario)
POL 1NO

Constance Thébarge
291, cercle Michel
Vanier (Ontario)
K1L 7P4

Pauline Tanguay
C.P.100
Cochrane (Ontario)
POM 1EO

David Théorêt
CBLFT Radio-Canada
C.P.500 - Succursale A
2e étage - 100, rue Carlton
Toronto (Ontario)
M5W 1E6

Lise Tardif
1046, rue Somers
Sudbury (Ontario)
P3A 2W7

Paulette Thériault
Action Éducation des femmes
50, rue Vaughan
Ottawa (Ontario)
K1M 1X1

Florence Tessier
2739, rue Martin
Blezard Valley (Ontario)
POM 1EO

Rita Thériault
31, rue St-Raymond
Hull (Québec)
J8Y 1R5

Claudette Therrien
C.P.264
Nakina (Ontario)
POT 2HO

Michèle Trottier
Services de réhabilitation
professionnelles
Ministère des Services sociaux
10, rue Rideu
Ottawa (Ontario)
K1N 9J1

Doris Thibodeau
C.P.368
Earlton (Ontario)
POJ 1EO

Helen Turcotte
38, rue Kimberley
Kapuskasing (Ontario)
P5N 1L6

Marie Touchette
194, croissant Claudia
Sudbury (Ontario)
P3A 4C2

Céline Vachon
UCFO
9019, Copperfield Court
Windsor (Ontario)
N8S 4H3

Pierre-Eddy Toussaint
112 - 10, San Romanoway
Downsview (Ontario)
M3N 2Y2

Diane Vachon
Conseil national - FFCF
525 - 325, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario)
K1N 7G2

Rachel Trépanier
Ruscom (Ontario)
NOR 1RO

Hélène Vachon
C.P.395
Hearst (Ontario)
POL 1NO

Hélène Vaillancourt
9019, Copperfield Court
Windsor (Ontario)
N8S 4H3

Thérèse Valade
St. Raphael ouest (Ontario)
KOC 2JO

Jeanne Vaillancourt
240, rue Wilbrod
Ottawa (Ontario)
K1N 6L6

Anne Van Burek
56, O'Hara Place
Toronto (Ontario)
M6K 2R1

Judith Vaillancourt
EFCF
Niagara Falls (Ontario)
L2H 1A2

Madame Simone Veil
Député au Parlement européen
11, Place Vauban
75007 PARIS
France

Micheline Vaillancourt
1105 - 71, rue Charles est
Toronto (Ontario)
M4Y 2T3

Irma Veilleux
C.P. 1354
509, rue Kitchener
Hearst (Ontario)
POL 1NO

Nadia Vakharia
406, avenue Glencairn
Toronto (Ontario)
M5N 1V1

Marcelle Villeneuve
St-Isidore (Ontario)
KOC 2BO

Nycol Vinette
FFCF
525 - 325, rue Dalhousie
Ottawa (Ontario)
K1N 7B2

Judith Willis
80, Tokyo Crescent
Elliot Lake (Ontario)
P5A 2S2

Monsieur Louis Vorms
Consul général
Consulat général de France
6e étage
40, avenue University
Toronto (Ontario)
M5J 1T1

Nicole Wirtz
Collège Mohawk
Angle avenue Fenell et 5e ouest
Hamilton (Ontario)
L8N 3T2

Madame Louis Vorms
Consulat général de France
6e étage
40, avenue Univerity
Toronto (Ontario)
M5J 1T1

Debbie Woods
CAFO
4e étage - Édifice Mowat
Toronto (Ontario)
M7A 1C2

Lise Walker
288, Hinterland Court
Orléans (Ontario)
K1E 3A4

Claire Wallace
14, rue Birch
North Bay (Ontario)
P1A 1R8